



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

D

A



T

A

L

A

B

# Les Français et les risques environnementaux

DÉCEMBRE 2023



sommaire

## Les Français et les risques environnementaux

- 4 - Avant-propos
- 5 - Données clés
- 7 - Introduction
- 9 - Principaux résultats
- 25 - Quelle perception des risques environnementaux ?
- 35 - Risques et territoires
- 43 - Une culture du risque ancrée dans les expériences passées
- 55 - Face au changement climatique : des risques de plus en plus tangibles

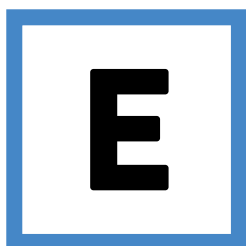
Document édité par :  
**Le service des données  
et études statistiques (SDES)**

contributeur



en collaboration avec  
**Marlène Kraszewski**  
et **Véronique Antoni (SDES)**

## **avant-propos**



En complément des données territorialisées sur les risques naturels et technologiques, des études sont menées depuis 2007 pour quantifier le sentiment d'exposition aux risques environnementaux des Français. Restituant les résultats de l'enquête réalisée en 2022, cette publication permet de mieux saisir la façon dont les Français appréhendent les risques auxquels ils pourraient être confrontés.

Trois séries de fiches présentent successivement les réponses données à chacune des questions de l'enquête, la relation que les personnes exposées entretiennent avec différents types de risques et les spécificités territoriales qui ressortent de cette étude.

Dans un deuxième temps, deux articles permettent d'explorer plus en détail les déterminants de la culture du risque et la récente prise de conscience des risques liés au changement climatique.

En proposant un croisement entre données objectives et perceptions subjectives, cette publication met en perspective la relation complexe et variée que les Français entretiennent avec les risques environnementaux.

— **Béatrice Sédillot**

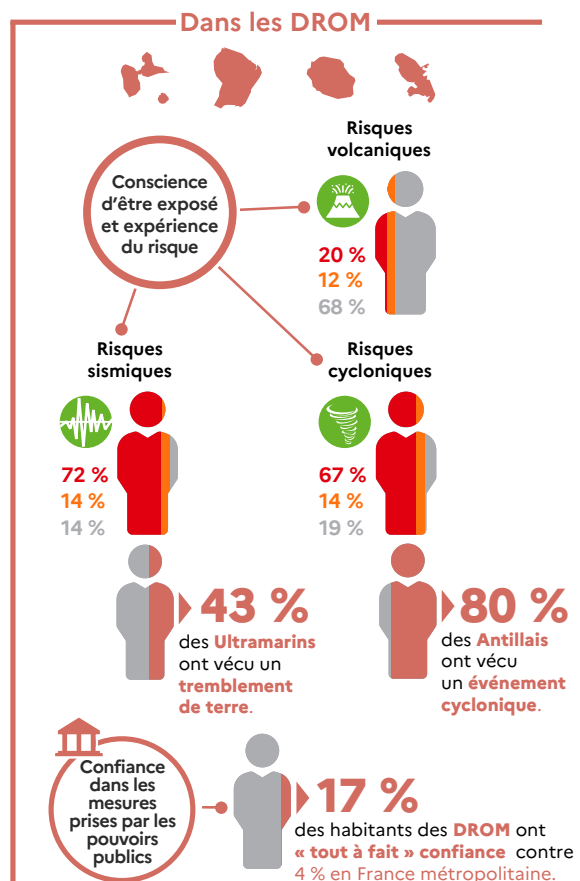
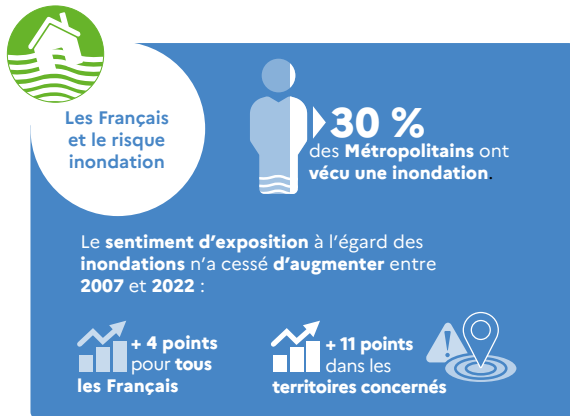
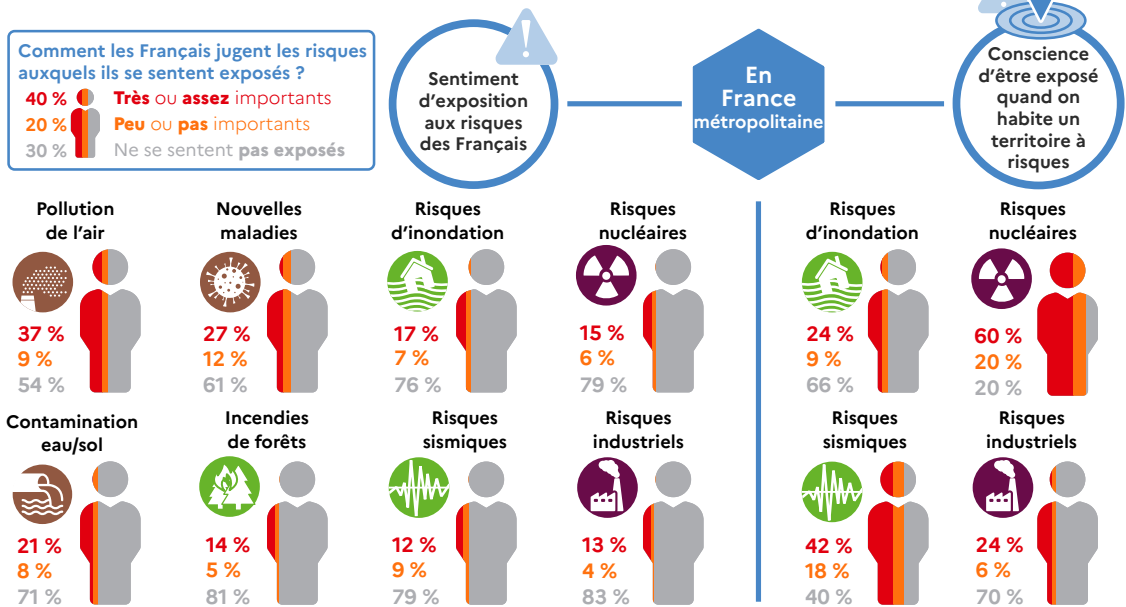
CHEFFE DU SERVICE DES DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES (SDES)

# Données clés



## Les Français face aux risques environnementaux

Quelle prise de conscience en 2022 ?



# Introduction



### ENQUÊTES SUR LE SENTIMENT D'EXPOSITION AUX RISQUES

Pour mieux comprendre comment les Français perçoivent les risques environnementaux, le service des données et études statistiques (SDES) a conduit en 2007, en 2013 et en 2022 une enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (*Eser*). Celle-ci vise à évaluer la perception des risques naturels et technologiques chez l'ensemble des Français et, plus particulièrement, chez ceux qui résident dans des communes effectivement exposées à un ou plusieurs des risques étudiés.

Dans cette publication, l'objectif est d'interroger la relation que les Français entretiennent en 2022 avec les risques environnementaux et les évolutions constatées depuis les précédentes enquêtes. Trois niveaux temporels sont notamment explorés dans cette perspective : les expériences passées (catastrophes vécues), le sentiment présent d'exposition à un ou plusieurs risques, et l'appréhension à l'égard de ce qui pourrait survenir à l'avenir. Au-delà du vécu, des connaissances et de l'inquiétude, l'enquête s'est aussi intéressée aux opinions des personnes exposées : considèrent-elles que c'est plutôt à elles de se prémunir des risques ou qu'il incombe davantage aux pouvoirs publics d'agir pour éviter les éventuels dégâts ? Que

pensent-elles des politiques de prévention des risques ? Jugent-elles que les lois et réglementations existantes protègent efficacement les biens et les personnes face aux risques ? Connaissent-elles les dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre près de chez elles ?

Cette publication se compose de cinq parties. Dans un premier temps, onze fiches restituent les principaux résultats de l'enquête en abordant successivement les différents sujets évoqués dans le questionnaire (*partie 1*). Au travers de quelques indicateurs clés, sept fiches abordent ensuite le rapport que les Français entretiennent avec différentes situations de risque : inondations, séismes, tempêtes, feux de forêts, volcans, risques industriels et risques liés à l'activité des centrales nucléaires (*partie 2*). Dans une perspective plus territorialisée, cinq fiches évoquent le rapport singulier que la France métropolitaine et les départements d'outre-mer entretiennent avec les risques auxquels ils sont exposés (*partie 3*). Enfin, deux articles viennent conclure cette publication, en analysant les principaux facteurs explicatifs de la conscience du risque (*partie 4*) et en observant l'évolution de la relation qu'entretiennent les Français avec les risques liés au changement climatique (*partie 5*). Les résultats présentés dans ce document viennent compléter une première publication<sup>1</sup> qui décrit exclusivement les grands résultats observés.

## Méthodologie

**En mai 2022, près de 4 700 Français âgés de 18 ans et plus ont été interrogés à l'occasion de la troisième édition de l'enquête. La collecte des données a été effectuée par Ipsos, pour le compte du SDES.**

**En France métropolitaine, le questionnaire a été auto-administré par internet. Dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), les enquêtés y ont répondu par téléphone.**

**Deux échantillons représentatifs de la population métropolitaine (1 497 enquêtés) et de la population des départements d'outre-mer (hors Mayotte : 701 personnes interrogées) ont été constitués selon la méthode des quotas : genre, âge, catégorie socioprofessionnelle (PCS niveau 1) de la personne de référence du ménage, type d'agglomération, région de résidence et statut d'occupation du logement.**

**En France métropolitaine, un échantillon complémentaire de 2 498 personnes a été enquêté dans des communes identifiées (par la base de données Gaspar) comme étant exposées à des risques spécifiques. Cela a permis de confronter les situations objectives d'exposition et le ressenti subjectif des personnes interrogées.**

- **Risque d'inondation** : l'exposition à ce type de risque est supposée dans les communes où la majorité de la population réside dans l'enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP débordement de cours d'eau et EAIP submersion marine).

- **Risques technologiques** : l'exposition à ce type de risque est supposée dans les communes dans lesquelles se trouvent des installations industrielles classées Seveso et dans les communes situées à moins de 20 km d'une centrale nucléaire en activité.

**Au terme de la collecte, l'enquête a permis d'interroger 1 774 personnes dans des communes exposées à des risques industriels, 262 personnes vivant à proximité de centrales nucléaires, 1 666 personnes exposées à un risque d'inondation (dont 7 % à un risque de submersion), 602 personnes exposées à un risque sismique moyen (en métropole) ou fort (en outre-mer) et 619 personnes vivant dans des départements d'outre-mer fréquemment confrontés à des cyclones ou des ouragans. Parmi ces enquêtés, 2 609 sont exposées à un seul risque, 926 à deux risques et 148 à trois risques. Enfin, 1 004 personnes ont été enquêtées dans des communes qui ne sont pas considérées comme exposées aux risques référencés.**

<sup>1</sup> Les Français face aux risques environnementaux : quelle prise de conscience en 2022 ?, SDES, Datalab essentiel, octobre 2022, 4 p.



partie 1

# Principaux résultats

— Onze fiches restituent les principaux résultats de l'enquête en abordant successivement les différents sujets évoqués dans le questionnaire.



# Le sentiment d'exposition aux risques environnementaux

Q1 - *Là où vous habitez, vous pensez être exposé aux risques suivants ? ...*

*Oui, je suis exposé / J'ignore si je suis exposé / Non, je ne suis pas exposé*

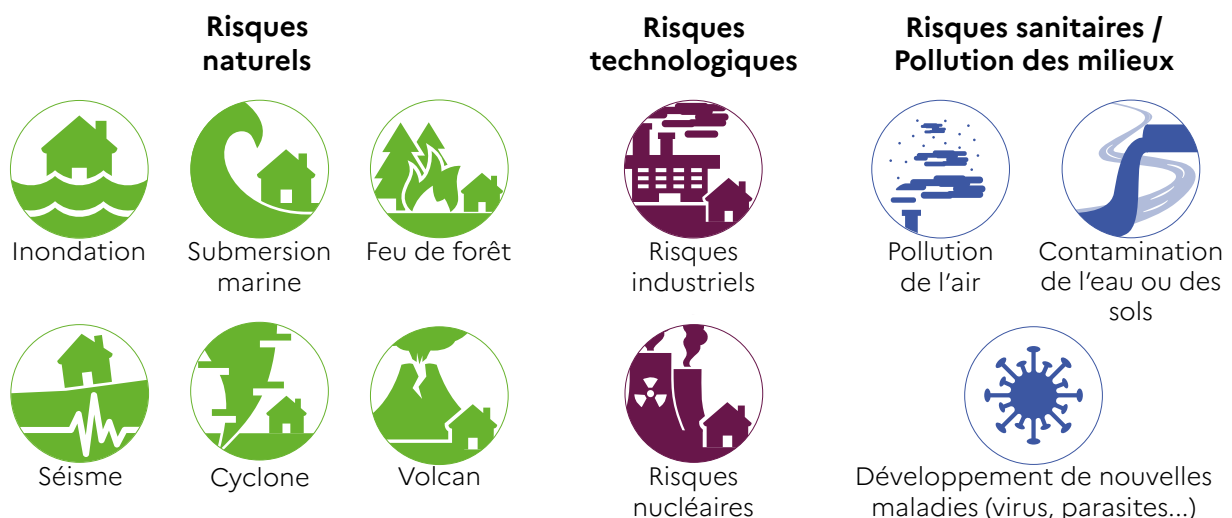
Q2 - *Là où vous habitez, vous diriez que les risques auxquels vous vous sentez exposés sont très importants, assez importants, peu importants, pas importants du tout ?*

## UNE PERCEPTION DES RISQUES D'INTENSITÉ VARIABLE

La question relative au sentiment d'exposition aux risques environnementaux porte à la fois sur les risques dits « majeurs » (risques naturels, technologiques et sanitaires) et sur les situations relevant davantage de la pollution des milieux (air, eau, sol) - (figure 1). Les ménages sont, par ailleurs, questionnés sur leur sentiment d'exposition indépendamment de l'existence objective d'un risque. Il en ressort une hiérarchie des risques qui ne correspond pas forcément à la réalité des menaces estimées par les experts. Tantôt sous-estimées, tantôt surestimées, les perceptions exprimées dans l'enquête reflètent le rapport compliqué que les Français entretiennent avec les risques.

Amenés à indiquer s'ils se sentent exposés à ces différents « risques » environnementaux près de chez eux, les enquêtés ne font pas état des mêmes menaces selon qu'ils vivent en France métropolitaine ou dans les DROM (graphique 1). Ils s'accordent toutefois au sujet des risques induits par la pollution atmosphérique. En effet, près d'un enquêté sur deux déclare s'y sentir exposé. Ces appréhensions à l'égard de la qualité de l'air se révèlent toutefois moins fortes que lors de la dernière enquête. En 2013, cette proportion atteignait en effet 56 %, aussi bien en métropole qu'en outre-mer. Si le sentiment d'exposition reste assez élevé, l'importance qui y est accordée s'avère nettement moindre : seuls 14 % des enquêtés estiment ainsi être exposés de manière « très importante » à la pollution de l'air.

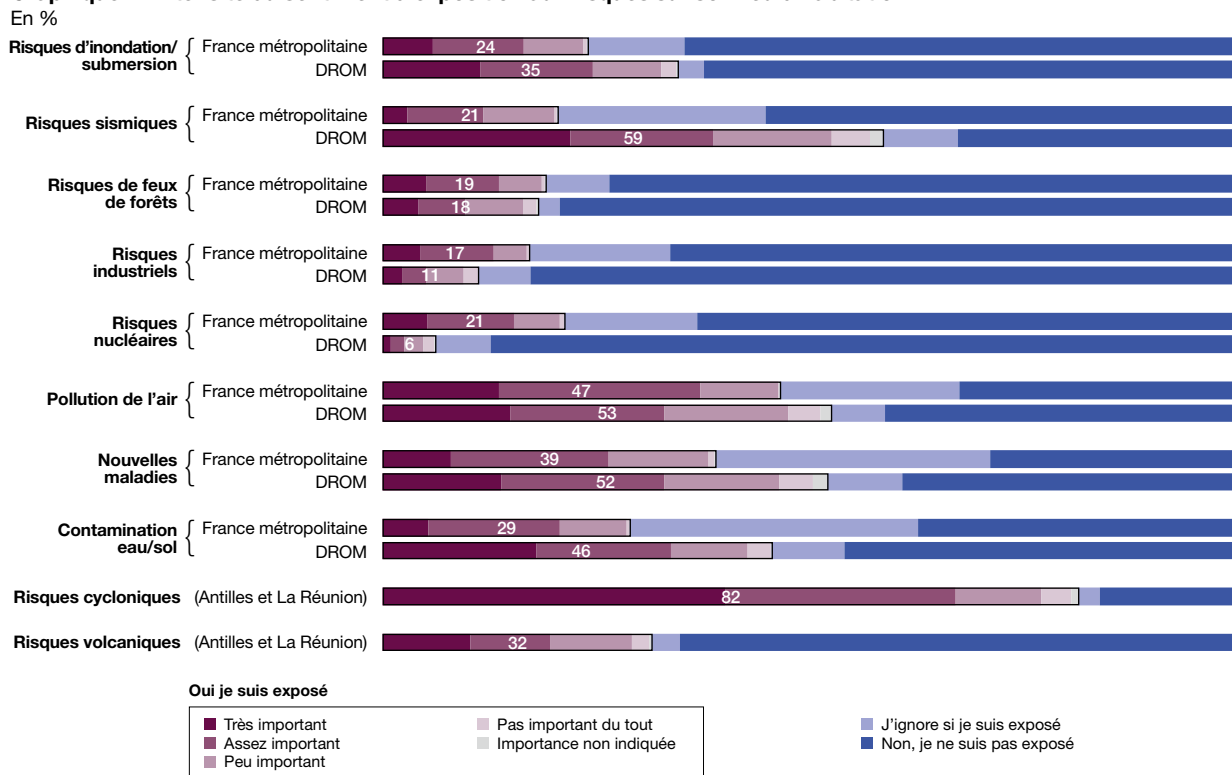
Figure 1 : nature des risques traités dans l'enquête



Note : dans l'enquête, les risques d'inondation et de submersion marine sont traités conjointement.  
Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

# partie 1 : principaux résultats - le sentiment d'exposition aux risques environnementaux

**Graphique 1 : intensité du sentiment d'exposition aux risques sur son lieu d'habitation**



Note : pour chaque risque, les enquêtés ayant répondu « oui, je suis exposé » à la première question étaient ensuite amenés à préciser le niveau d'importance estimé de ces risques. Le pourcentage indique la part totale des enquêtés ayant le sentiment d'être exposé.  
 Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif.  
 Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

Dans un contexte marqué par la récente épidémie de Covid-19, les risques sur la santé humaine sont aussi fréquemment cités par les Français : près de deux Métropolitains sur cinq et un Ultramarin sur deux se considèrent exposés à des « risques liés au développement de nouvelles maladies (virus, parasites, etc.) ». Dans le même sens, une part importante des enquêtés semble s'inquiéter des conséquences d'une contamination de l'eau ou des sols pour sa santé (29 % en métropole et 46 % en outre-mer).

Parmi les risques naturels majeurs, les cyclones/ouragans et les éruptions volcaniques n'ont été étudiés dans l'enquête que dans les territoires où une menace existe (Guadeloupe, Martinique et La Réunion). Comme en 2013, les risques cycloniques sont cités par plus de quatre enquêtés sur cinq dans les DROM. Suscitant une moindre appréhension que lors de la précédente enquête, les risques volcaniques sont évoqués par un tiers des Antillais et des Réunionnais.

Concernant à la fois les DROM et la métropole, les tremblements de terre sont diversement perçus dans ces territoires. Ainsi, les enquêtés Ultramarins sont presque trois fois plus nombreux que les Métropolitains à se sentir exposés à des

risques sismiques (59 % contre 21 %). Cette proportion reste inchangée dans les DROM entre 2013 et 2022, tandis qu'une progression de trois points est observée en France métropolitaine.

Un phénomène similaire s'observe concernant les risques d'inondation : dans les départements d'outre-mer, la part des enquêtés se sentant exposés reste identique (35 %), alors qu'elle passe de 22 à 24 % en métropole entre 2013 et 2022. Enfin, moins d'un Français sur cinq pense que des feux de forêts pourraient survenir là où ils résident. Seuls 5 % des enquêtés jugent qu'il s'agit là d'un risque « très important ».

Concernant les risques technologiques, le sentiment d'exposition est *a contrario* bien plus élevé en France métropolitaine que dans les DROM. 17 % des Métropolitains déclarent ainsi se sentir exposés à des risques industriels et 21 % à des risques liés à l'activité des centrales nucléaires. Entre 2013 et 2022, cette perception des risques connaît un recul significatif : - 4 points pour les risques industriels et - 8 points pour les risques nucléaires. En métropole, 15 % des enquêtés estiment être exposés de manière importante à des risques technologiques.

## partie 1 : principaux résultats - le sentiment d'exposition aux risques environnementaux

### UN NIVEAU DE CONSCIENCE DU RISQUE ÉGALEMENT VARIABLE

En confrontant la perception subjective des enquêtés (sentiment d'être exposé à un risque) avec les données objectives d'exposition aux risques, il est possible d'estimer la conscience du risque des Français. Pour cette analyse, seules les personnes effectivement exposées à tel ou tel risque sont étudiées et l'on regarde alors si ces personnes ont le sentiment d'être effectivement exposées à ces risques ou si elles ignorent cette situation. Selon les risques et les territoires, le niveau de conscience varie assez nettement.

Aux Antilles et à La Réunion, l'ensemble de la population est considéré exposé à des risques cycloniques et volcaniques. La conscience d'être exposé s'avère particulièrement élevée concernant les risques de vent violent : 82 % des résidents de ces territoires s'estiment effectivement exposés (*graphique 2*), 40 % jugeant ce risque très important (*graphique 3*). Les craintes à l'égard d'éventuelles éruptions volcaniques paraissent en revanche moindres : 41 % des Guadeloupéens, 35 % des Martiniquais et 26 % des Réunionnais déclarent se sentir exposés à de tels risques.

Situées sur la plaque Caraïbe, la Martinique et la Guadeloupe sont exposées à d'importants risques de tremblements de terre (niveau d'aléa fort). Du fait de cette

activité sismique, la conscience du risque est très élevée dans les départements antillais (86 %, dont 42 % jugeant ce risque très important). Dans les départements métropolitains où la sismicité est la plus importante, ce sentiment d'exposition atteint 60 %.

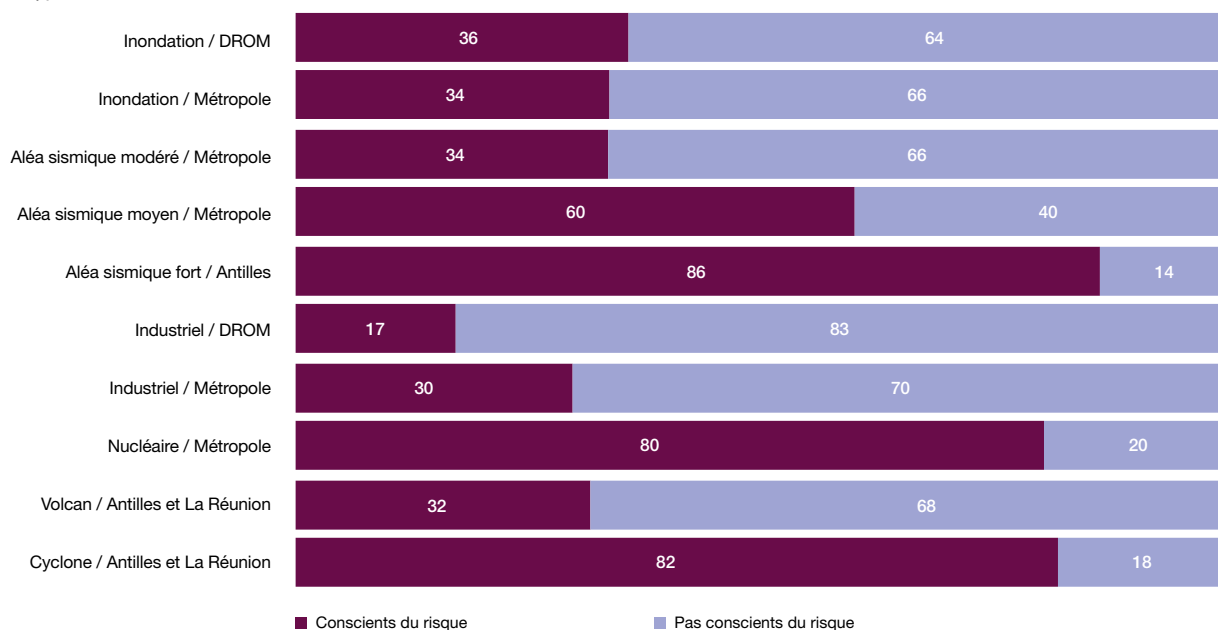
En France métropolitaine, les personnes résidant à moins de 20 kilomètres d'une centrale nucléaire en activité sont celles qui ont la conscience du risque la plus élevée. En effet, quatre enquêtés concernés sur cinq ont connaissance du danger induit par la présence de ces équipements de production électrique près de chez eux. Un quart des personnes exposées à ce type de risque juge par ailleurs que celui-ci est très important.

En matière de risques industriels, la conscience du risque est plus forte en métropole (30 %) que dans les départements d'outre-mer (17 %). Tout comme en 2013, seuls 8 % des Métropolitains et 2 % des Ultramarins résidant à proximité d'installations industrielles dangereuses (classées Seveso) considèrent être exposés de manière « très importante ».

En métropole comme en outre-mer, 36 % des enquêtés résidant dans une commune inondable ont conscience d'être exposés à ce type d'aléa naturel. 24 % des Métropolitains concernés par ce risque d'inondation estiment que celui-ci est « très » ou « assez » important, soit une progression de 8 points par rapport à 2013.

**Graphique 2 : conscience d'être exposé selon les risques et les territoires**

En %



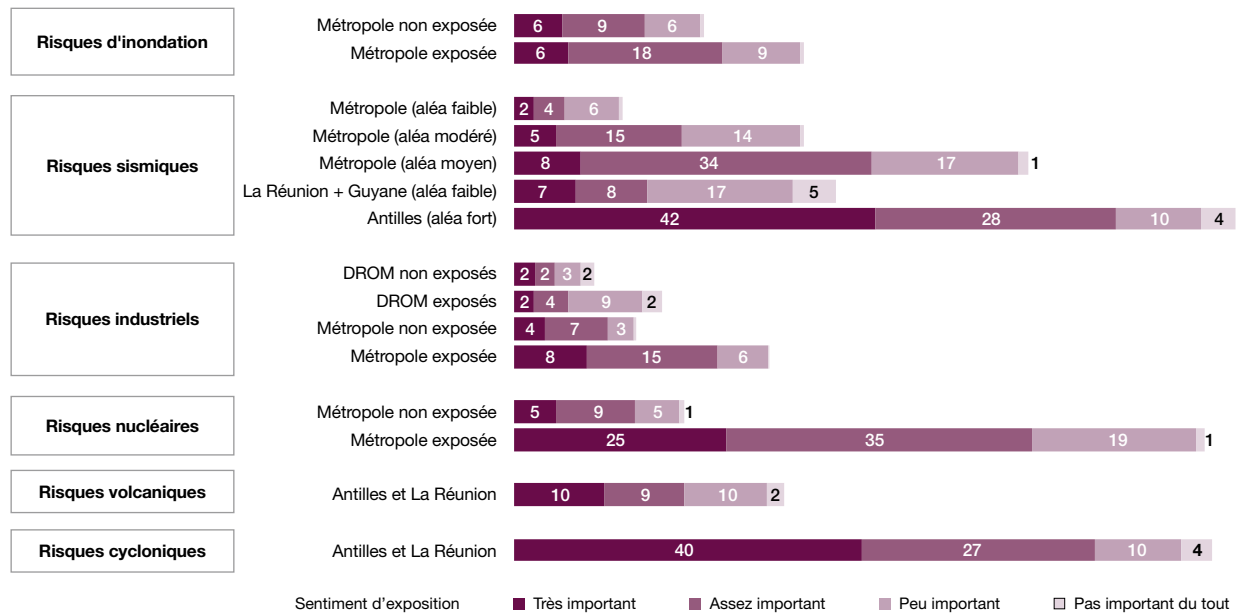
Note de lecture : 34 % des enquêtés résidant dans une commune métropolitaine exposée à un aléa sismique modéré déclarent avoir le sentiment d'être exposé à un risque de tremblements de terre ; 66 % n'ont pas conscience de l'existence de ce risque là où ils habitent.

Champ : France (hors Mayotte) : populations exposées aux différents risques dans leur commune de résidence.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

## partie 1 : principaux résultats - le sentiment d'exposition aux risques environnementaux

**Graphique 3 : importance du sentiment d'exposition aux risques selon le niveau d'exposition effective**  
En %



Note de lecture : 34 % des enquêtés résidant dans une commune métropolitaine exposée à un risque d'inondation déclarent avoir le sentiment d'y être exposé : 6 % jugent ce risque « très important », 18 % « assez important », 9 % « peu important » et moins de 1 % « pas important du tout ».  
Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif et populations exposées aux différents risques dans leur commune de résidence.  
Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

# Prise en compte des risques lors de l'installation dans une commune exposée

**Q3 - Le fait d'être exposé aux risques suivants a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ?**

**J'ai toujours habité là (ou depuis très longtemps) / Je connaissais ce risque, mais je n'avais pas le choix / Je connaissais ce risque, mais j'ai considéré qu'il était minime / J'ignorais le risque à ce moment-là**

## UNE PLUS GRANDE MÉCONNAISSANCE DES RISQUES EN MÉTROPOLE

Spécifiquement destinée aux personnes conscientes de résider dans des communes exposées à des risques naturels ou technologiques, cette question vise à connaître les raisons (minoration, méconnaissance ou résignation<sup>2</sup>) qui les ont conduites à s'installer dans une commune à risque.

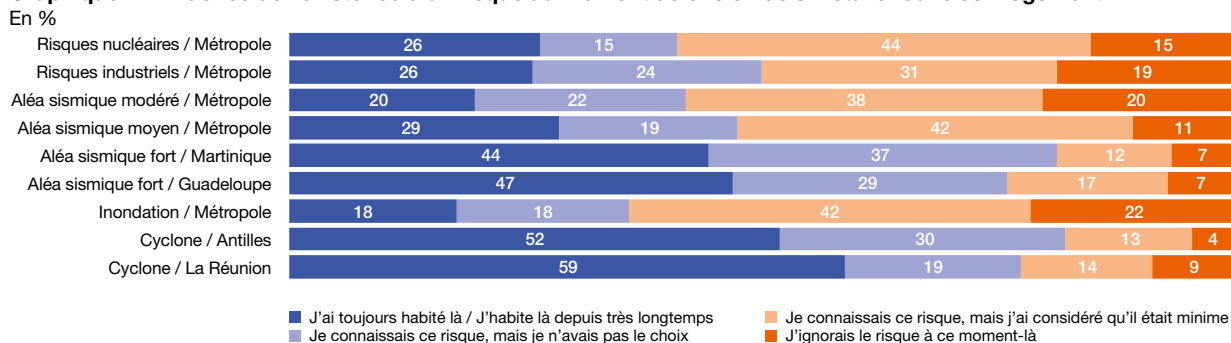
La modalité « J'ai toujours habité là / J'habite là depuis longtemps » est très fréquemment citée en outre-mer par les enquêtés conscients des risques auxquels ils sont exposés : 51 %, soit beaucoup plus qu'en métropole (22 %). Les Ultramarins sont également un peu plus nombreux à déclarer qu'ils n'ont pas eu le choix : 26 % contre 21 % en métropole. Au total, plus de 8 Ultramarins sur 10 conscients d'être exposés à des risques cycloniques semblent *de facto* s'en accommoder, sans doute parce qu'il leur est difficile, voire impossible, de s'en préserver complètement (graphique 4).

À l'inverse, les enquêtés métropolitains sont deux fois plus nombreux (38 %) que les ultramarins (16 %) à reconnaître

qu'ils ont jugé ces situations de risque comme minimales au moment de choisir de vivre dans leur lieu de résidence actuel. La minoration des problèmes induits par l'exposition à des risques environnementaux est particulièrement notable en métropole concernant les risques nucléaires, les inondations et les risques sismiques. En 2013, cette tendance à minimiser les risques liés aux inondations était déjà très importante (53 %). Les risques industriels apparaissent alors un peu moins minorés (37 % en 2013 et 31 % en 2022).

Enfin, la part des enquêtés déclarant qu'ils ignoraient l'existence de ces risques au moment où ils se sont installés est quasiment identique en 2013 et 2022 : de 20 % à 19 % en métropole et de 8 % à 7 % en outre-mer. Moins régulièrement soumise à des catastrophes naturelles que les territoires ultramarins, la métropole se distingue *ipso facto* par un niveau relativement élevé de méconnaissance des risques existants : un cinquième des métropolitains ayant désormais conscience de leur exposition ignorait l'existence de risques industriels ou d'inondation au moment d'emménager dans une zone exposée.

**Graphique 4 : influence de l'existence d'un risque au moment de choisir de s'installer dans son logement**



Notes : la question posée était : « Le fait d'être exposé aux risques suivants a-t-il eu une influence sur votre choix lors de votre installation dans votre logement actuel ? ».

Champ : populations exposées aux différents risques dans leur commune de résidence.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

<sup>2</sup> Cette question a été légèrement modifiée entre 2013 et 2022. Une modalité de réponse a en effet été ajoutée : « J'ai toujours habité là / J'habite là depuis très longtemps ». De fait, il est difficile de comparer la répartition des réponses lors de ces deux enquêtes.

# L'expérience du risque

**Q5 - Dans le passé, avez-vous déjà été confronté aux événements suivants ?**

*Un accident industriel / Une inondation (y compris submersion marine...) / Une tempête, cyclone, ouragan / Un séisme, mouvement de terrain / Une éruption volcanique / Un incendie de forêts / Un pic majeur de pollution atmosphérique / Une contamination accidentelle de l'eau potable / Une marée noire / Une avalanche*

*Oui, personnellement à mon domicile / Oui, personnellement ailleurs / Oui, de manière indirecte (proches, voisinage) / Non*

**Q6 - Les événements auxquels vous avez été personnellement confronté ont-ils eu des conséquences graves ?**

*Oui, pour vous ou votre famille (décès, blessures) / Oui, pour votre habitation (dégâts matériels) / Non / Autres*

## LES TEMPÊTES AU PREMIER RANG DES EXPÉRIENCES VÉCUES

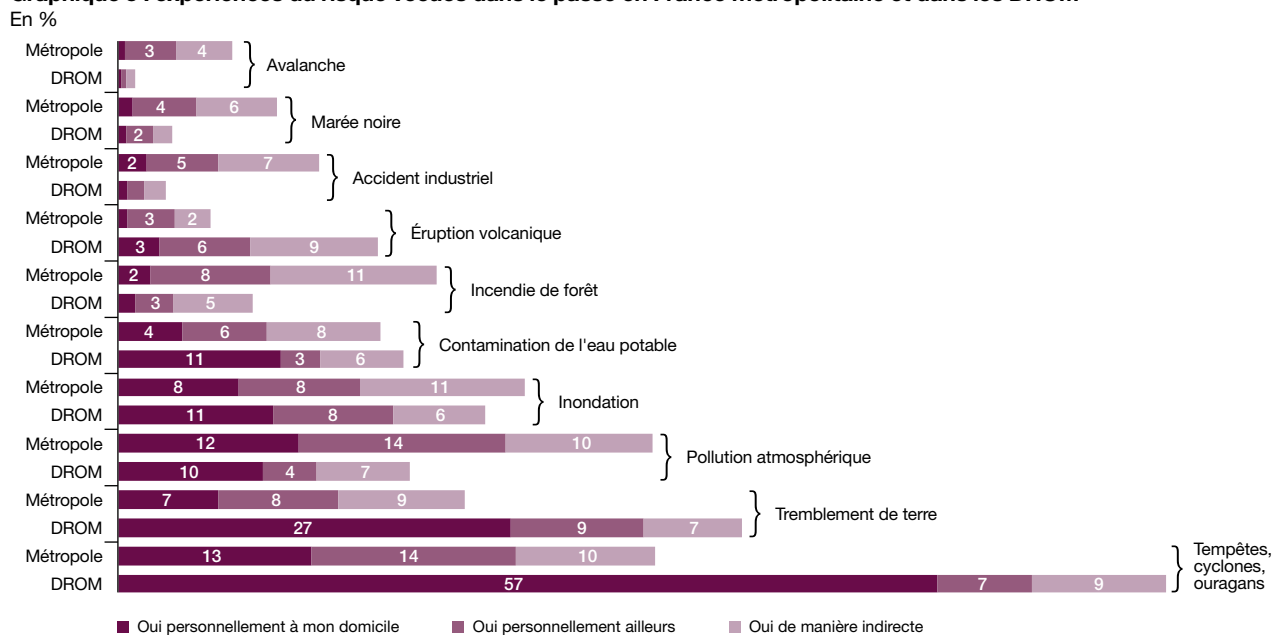
Pour tenter de mieux comprendre le rapport que les Français entretiennent avec les risques, une question leur a été posée afin de connaître la nature des catastrophes et situations environnementales critiques qu'ils ont éventuellement vécues. Dix types d'événements leur ont été soumis, avec trois modalités de réponse positive visant à évaluer le caractère plus ou moins direct de leur confrontation passée à ces situations.

Au regard de la façon dont s'ordonnent les réponses (graphique 5), les tempêtes et les cyclones sont les événements auxquels les Français ont été le plus confrontés, en métropole comme en outre-mer. Plus d'un tiers des Métropolitains et près de trois quarts des Ultramarins déclarent en effet avoir vécu

un épisode de vent violent. Dans les DROM, les tremblements de terre sont le deuxième type de catastrophe vécue le plus cité : 43 % des enquêtés (contre 24 % en métropole) affirment avoir été confrontés, directement ou indirectement, à un épisode sismique par le passé. En métropole, ce type de crise n'apparaît qu'en quatrième position du fait d'une sismicité moindre et inégalement répartie sur le territoire continental. Plus fréquemment cités par les Métropolitains (37 % contre 20 % en outre-mer), les pics majeurs de pollution atmosphérique sont davantage cités en 2022 qu'en 2013 (+ 10 points).

Classées en troisième position en métropole et en outre-mer, les inondations concernent près d'un Français sur quatre dans ces deux territoires. C'est également le cas de la contamination de l'eau potable, évoquée par un Français sur cinq. Au contraire, certaines situations ont été plus souvent vécues en métropole

**Graphique 5 : expériences du risque vécues dans le passé en France métropolitaine et dans les DROM**



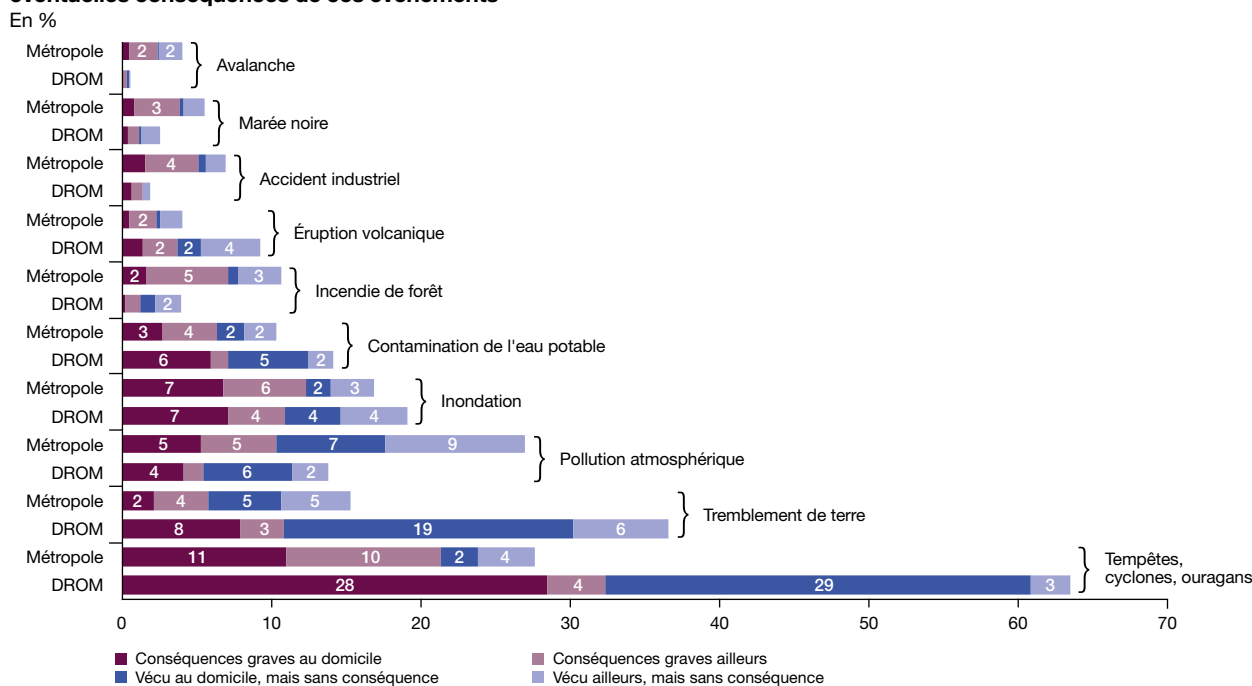
Note : la question posée était : « Dans le passé, avez-vous déjà été confronté aux événements suivants ? ».

Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

partie 1 : principaux résultats - l'expérience du risque

**Graphique 6 : caractérisation des expériences vécues, selon le type de crise environnementale, le lieu et les éventuelles conséquences de ces événements**



Note : la taille des barres indique la part des enquêtés ayant répondu avoir été personnellement confronté à chacune des situations dans le passé. Le graphique présente également la répartition des conséquences graves (« pour vous ou votre famille (décès, blessures) » et « pour votre habitation (dégâts matériels) ») en fonction du lieu où les enquêtés les ont subis (à domicile ou ailleurs).  
 Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif.  
 Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

qu'en outre-mer : les feux de forêts (deux fois plus souvent), les accidents industriels (quatre fois plus), les marées noires (trois fois plus). Alors que les avalanches ne sont logiquement pas un risque rencontré par les Ultramarins, ils sont trois fois plus nombreux à avoir été confrontés à des éruptions volcaniques.

**DOMMAGES PHYSIQUES ET DÉGÂTS MATÉRIELS : DES FACTEURS AGGRAVANTS DU VÉCU**

Pour préciser l'expérience du risque des personnes interrogées, l'enquête s'est intéressée aux éventuelles conséquences des catastrophes vécues (graphique 6). Deux types de conséquences ont ainsi été renseignés pour chacune des catastrophes auxquelles les enquêtés déclarent avoir été confrontés : « pour vous ou votre famille (décès, blessures) » et « pour votre habitation (dégâts matériels) ».

Les épisodes de vent violent (cyclones et tempêtes), expériences les plus fréquemment vécues par les enquêtés, s'imposent logiquement comme les événements aux

conséquences graves les plus fréquentes, tant en outre-mer qu'en métropole : 32 % des enquêtés Ultramarins et 21 % des Métropolitains font ainsi état de conséquences graves suite à cet événement, essentiellement sous la forme de dégâts matériels (seuls 9 % des Ultramarins et 1 % des Métropolitains font état de dommages physiques).

Parmi les autres événements étudiés, deux grandes catégories émergent. La première regroupe les risques principalement ultramarins. 11 % des personnes interrogées outre-mer déclarent avoir subi des conséquences graves à la suite d'un tremblement de terre et 3 % à la suite d'éruptions volcaniques. Principalement citées pour leurs effets sur la santé humaine, les conséquences des contaminations accidentelles de l'eau potable sont également un peu plus fréquentes chez les Ultramarins. La seconde catégorie agrège les événements qui paraissent toucher davantage la métropole. C'est notamment le cas des pics de pollution atmosphérique, des feux de forêts et des accidents industriels. En revanche, la gravité des inondations paraît être sensiblement la même en métropole et dans les DROM.



# L'inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe

**Q4 - Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre niveau d'inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle ou technologique ?**

La note 1 signifie que vous ne vous estimez pas du tout inquiet et 10 signifie que vous êtes très inquiet.

## L'INFLUENCE DES EXPÉRIENCES PASSÉES SUR L'APPRÉHENSION DES RISQUES

Entre déni du risque et angoisse face au futur, la façon dont chacun envisage la survenue d'une catastrophe et ses potentielles conséquences varie assez nettement. Afin de mieux appréhender cet aspect de la relation des Français aux risques environnementaux, l'enquête s'est donc employée à les interroger sur leurs craintes à l'égard de ce qui pourrait arriver à l'avenir.

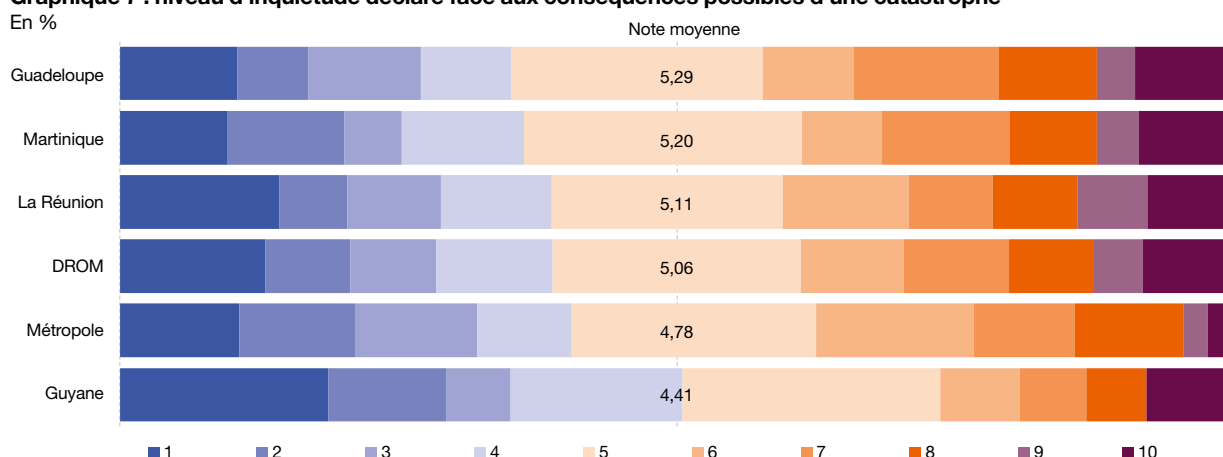
Les enquêtés des départements d'outre-mer apparaissent en moyenne plus inquiets (note moyenne de 5,1 sur 10) que ceux de métropole (4,8) - (graphique 7). Comme lors de la précédente enquête, c'est en Guadeloupe (5,3) que le niveau d'appréhension est le plus élevé. Cet indicateur a toutefois baissé de 0,3 point par rapport à 2013. En Martinique, l'inquiétude est restée à un niveau identique (5,2), alors qu'elle a nettement progressé à La Réunion (5,1 en 2022, contre 4,6 en 2013). Moins exposés à des risques environnementaux, les enquêtés interrogés en Guyane (4,4 en baisse de 0,2 point) semblent moins redouter les éventuelles conséquences d'une catastrophe près de chez eux.

Les enquêtés ayant conscience d'être exposés à des

risques environnementaux se montrent nettement plus préoccupés par ce qui pourrait advenir que ceux qui n'ont pas connaissance des menaces qui pourraient les concerner : en métropole, les personnes ayant conscience d'être exposées à un risque d'inondation se montrent ainsi bien plus inquiètes (5,25) que celles qui ignorent l'existence de ce risque (4,48). Il en va de même dans les communes métropolitaines exposées à des risques industriels (5,23 contre 4,79). Dans les départements d'outre-mer, l'inquiétude est aussi bien plus élevée chez les enquêtés conscients d'être exposés à des risques sismiques (5,46) ou cycloniques (5,37) que chez les personnes qui ignorent ou nient l'existence de ces risques près de chez elles (3,82 dans les communes en aléa sismique fort et 4,28 dans les trois départements exposés aux cyclones).

L'expérience du risque influe également de manière significative sur la façon dont les enquêtés envisagent l'avenir. En effet, le niveau d'inquiétude est bien moins élevé chez les enquêtés qui n'ont vécu aucune catastrophe par le passé (3,9) que chez ceux qui font état d'une expérience faible ou modérée (4,71) ou ceux qui ont déjà vécu plusieurs catastrophes (5,88). Déjà observé en 2013, ce phénomène confirme le poids que le vécu des enquêtés a sur la manière dont ils appréhendent les catastrophes qui pourraient survenir dans le futur.

**Graphique 7 : niveau d'inquiétude déclaré face aux conséquences possibles d'une catastrophe**



Notes : la question posée était : « Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre niveau d'inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle ou technologique ? ».

Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

# La responsabilité individuelle face aux risques

**Q7 - Pensez-vous que c'est plutôt à chacun d'agir pour se protéger face à ces risques ou que c'est plutôt aux pouvoirs publics d'agir pour éviter ou limiter les éventuels dégâts ?**

## LA NÉCESSITÉ DE PARTAGER LA VIGILANCE FACE AUX RISQUES

Face à ces situations de risque, la question se pose de savoir comment s'en prémunir et à qui incombe principalement d'agir en ce sens. Deux logiques d'action correspondant à deux types d'acteurs se font face : dans le premier cas, il s'agit de protéger directement ses biens et son entourage de ce qui pourrait survenir, ce qui implique pour les citoyens d'agir à un niveau individuel ; dans le second cas, il s'agit de prévenir les conséquences d'une catastrophe par un ensemble de mesures, et cela relève avant tout des pouvoirs publics. S'il va de soi que ces deux options ne sont aucunement exclusives ni inconciliables, l'enquête a toutefois cherché à comprendre dans quelle proportion les Français se positionnent dans un sens ou dans l'autre.

En France métropolitaine, les enquêtés estiment dans des proportions presque équivalentes que la responsabilité en matière de prévention des risques incombe principalement aux individus ou aux pouvoirs publics (graphique 8). Lors de la précédente enquête de 2013, les attentes à l'égard des pouvoirs publics étaient presque deux fois plus fréquentes. Des évolutions s'observent également dans les départements d'outre-mer. Contrairement à 2013 où le rôle individuel était un peu plus fréquemment cité (35 %, contre 31 % pour les pouvoirs publics), les enquêtés ultramarins semblent désormais un peu moins

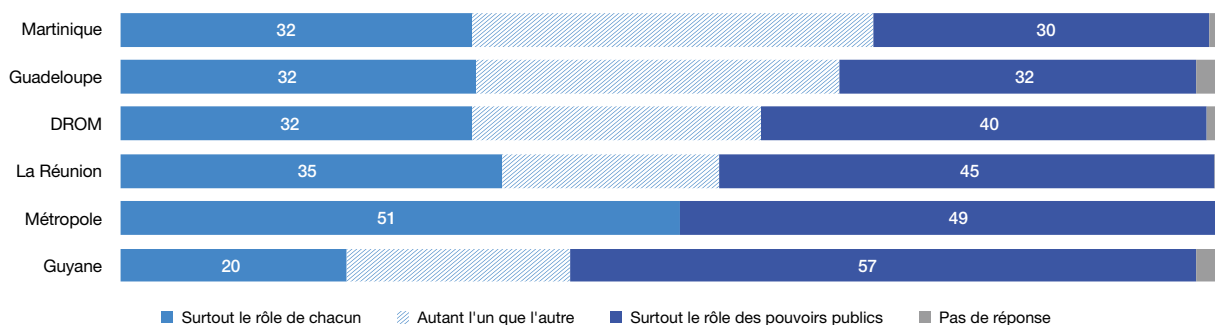
disposés à agir prioritairement à l'échelle individuelle (32 %) et attendent beaucoup plus des pouvoirs publics (40 %). Cette évolution s'observe de manière particulièrement importante en Martinique : la responsabilité individuelle y a baissé de 11 points, tandis que le rôle prioritaire des pouvoirs publics a progressé de 7 points. Comme en 2013, les Martiniquais restent toutefois ceux qui expriment le moins d'attentes à l'égard de l'État et des collectivités locales.

64 % des Métropolitains ayant déjà été personnellement confrontés à un accident industriel estiment que c'est plutôt à chacun de se prémunir à son niveau face aux risques. Ce point de vue reste majoritaire (54 %) parmi ceux ayant vécu plusieurs situations catastrophiques par le passé. Dans les départements d'outre-mer, les enquêtés ayant également un fort niveau d'expérience du risque ont a contrario davantage tendance à considérer que c'est aux pouvoirs publics d'agir pour protéger les populations. C'est également l'opinion majoritaire des métropolitains exposés à des risques naturels et technologiques.

De manière générale, les enquêtés les plus inquiets, les ruraux, les ouvriers et les jeunes ont plutôt tendance à déclarer que c'est surtout aux individus d'agir pour anticiper la survenue d'éventuelles catastrophes. À l'opposé, les retraités, les cadres supérieurs et les enquêtés résidant en immeuble dans de grandes agglomérations estiment qu'il incombe aux pouvoirs publics d'agir prioritairement pour éviter ou limiter les éventuels dégâts.

**Graphique 8 : imputations différenciées de la responsabilité en matière de prévention des risques**

En %



Note : seules deux modalités de réponse étaient proposées dans le questionnaire. Toutefois, une part importante des personnes enquêtées par téléphone (dans les départements d'outre-mer) n'a pas voulu choisir et a spontanément indiqué « autant l'un que l'autre ». Cette alternative n'était pas possible en métropole dans le cadre de la collecte par internet.

Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

# Les sources d'information en matière de risques

## Q8 - Quelles sont vos principales sources d'information concernant les risques naturels et technologiques ?

### LE RÔLE CRUCIAL DES MÉDIAS ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN MATIÈRE D'INFORMATION

Enjeu crucial en matière de prévention des risques, l'information des citoyens a vocation à accroître leur conscience du risque. Parallèlement aux dispositifs mis en œuvre par les pouvoirs publics pour sensibiliser le public, d'autres acteurs (associations, proches, collègues, médias, internet, assureurs, bailleurs et notaires, etc.) contribuent d'une façon ou d'une autre à informer les citoyens sur les risques environnementaux auxquels ils sont ou se sentent exposés.

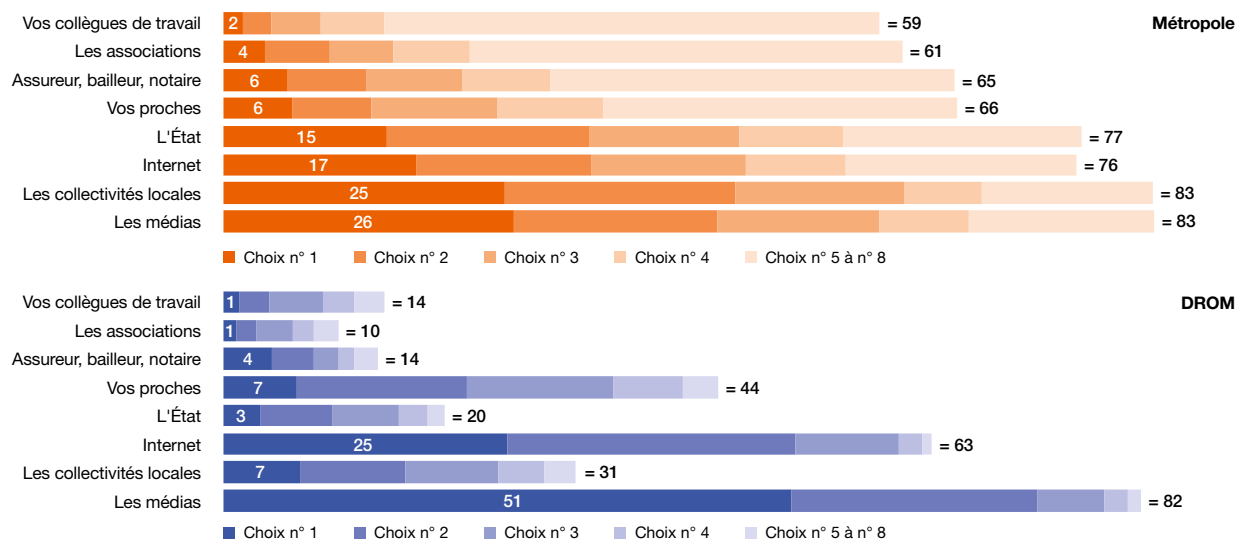
Interrogés sur les principales sources d'information dont ils disposent, les enquêtés citent en premier lieu les médias (graphique 9). Ils sont toutefois deux fois plus nombreux à le faire en outre-mer qu'en métropole. De même, les Ultramarins citent plus fréquemment internet que les Métropolitains. À l'inverse, ces derniers ont quatre fois plus tendance à citer les acteurs publics comme étant leurs principales sources

d'information. Les territoires de risques étant par nature très différents, les Français semblent privilégier les informations fournies par les collectivités locales à celles émanant de l'État. Dans une moindre mesure, les enquêtés comptent également sur leurs réseaux de sociabilité (famille, amis, etc.) pour obtenir des informations de proximité sur les risques. Peu nombreux à recourir aux assureurs, bailleurs, notaires et associations, les Français paraissent mal connaître le rôle que ces acteurs peuvent jouer en la matière.

Les principales différences observées parmi les enquêtés ont trait au rôle informatif des collectivités locales : 36 % des personnes âgées de 70 ans ou plus comptent sur leur mairie, leur département ou leur région pour obtenir des informations sur les risques, contre 8 % des moins de 25 ans. L'importance des collectivités locales est aussi marquée chez les enquêtés exposés à des risques liés à l'activité des centrales nucléaires (32 %), chez les ruraux (28 %, contre 16 % dans l'agglomération parisienne) et chez les propriétaires (26 %, contre 16 % chez les locataires).

Graphique 9 : hiérarchie des sources d'information mobilisées sur les risques

En %



Note : en métropole, les enquêtés ont cité en moyenne 5,7 sources d'information, contre 2,7 dans les départements d'outre-mer. Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

# Efficacité du cadre réglementaire de prévention des risques

**Q9 - À votre avis, les lois et réglementations existantes protègent-elles efficacement les biens et les personnes contre les risques naturels ? / contre les risques industriels ou nucléaires ?**

## DES OPINIONS MITIGÉES SUR L'EFFICACITÉ DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

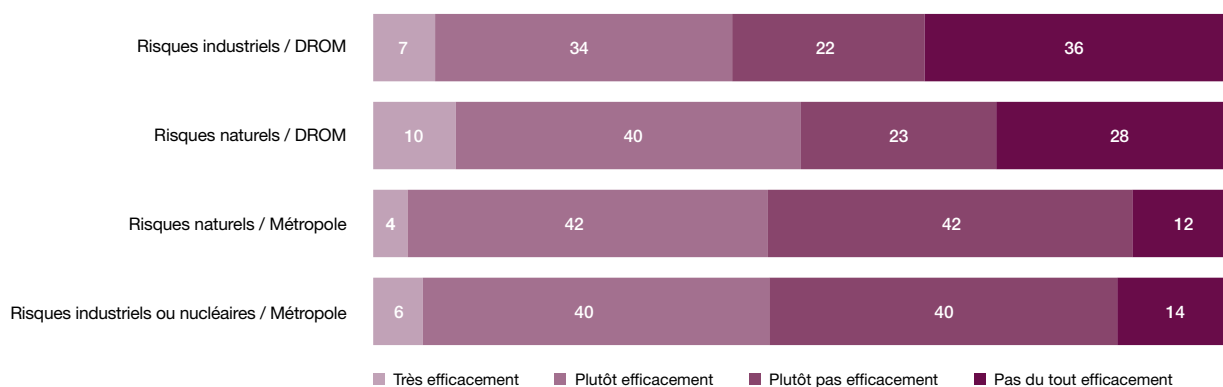
Interrogés sur l'efficacité des lois et réglementations visant à protéger les biens et personnes contre les risques environnementaux, les Français expriment des opinions assez différentes en métropole et dans les départements d'outre-mer. Chez ces derniers, les avis se révèlent plus tranchés : les proportions de réponses « pas efficacement du tout » et, dans une moindre mesure, « très efficacement » sont en effet systématiquement supérieures à celles observées chez les Métropolitains (*graphique 10*). Dans les DROM, les avis très négatifs sur l'efficacité du cadre réglementaire sont ainsi particulièrement fréquents concernant les risques technologiques (36 %), mais également importants concernant les risques naturels (28 %), alors que ces proportions sont inférieures à 15 % en métropole. Pour autant, la moitié des Ultramarins jugent les réglementations plutôt efficaces ou très efficaces concernant les risques naturels, soit une proportion légèrement supérieure à celle de métropole (48 %).

En moyenne, tous risques confondus, 46 % des Métropolitains et 50 % des Ultramarins jugent que les lois et réglementations sont plutôt ou très efficaces. Dans les communes exposées, ce niveau de satisfaction est toutefois un peu inférieur : 43 % chez les enquêtés exposés à des risques d'inondation en métropole et 44 % des personnes exposées à un fort risque sismique aux Antilles. Concernant les risques technologiques, le constat est inverse : en France métropolitaine, 54 % des personnes résidant à proximité d'une centrale nucléaire et 50 % de celles vivant près d'un site industriel classé Seveso jugent efficace le cadre réglementaire, contre 46 % en moyenne.

Comme lors de la précédente enquête, les Français ayant les plus hauts revenus ont davantage tendance à percevoir positivement l'efficacité des lois et réglementations visant à protéger les biens et personnes contre les risques environnementaux. C'est également le cas des hommes (51 % d'opinions positives contre 41 % chez les femmes). Contrairement à ce qui était observé en 2013, les jeunes ne se distinguent plus de leurs aînés en portant un regard plus favorable sur le cadre réglementaire en vigueur.

**Graphique 10 : perceptions de l'efficacité des lois et réglementations en matière de prévention des risques**

En %



Champ : populations exposées aux différents risques au regard de leur commune de résidence.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

# Connaissance des dispositifs de prévention des risques

**Q10 - Avez-vous connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez vous ?**

## DES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ENCORE MAL CONNUS

En France métropolitaine, un enquêté sur deux n'a pas connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez lui. Un tiers des Métropolitains déclare par ailleurs en avoir connaissance mais ne pas vraiment savoir ce dont il s'agit. En métropole, seuls 15 % des enquêtés affirment avoir une connaissance précise des dispositifs de prévention des risques (graphique 11). En outre-mer, cette proportion se révèle plus élevée, tout particulièrement dans les Antilles (27 %), territoires régulièrement confrontés à des risques naturels. Entre 2013 et 2022, le niveau de connaissance a significativement progressé en métropole, alors qu'il reste stable, voire régresse, aux Antilles et à La Réunion.

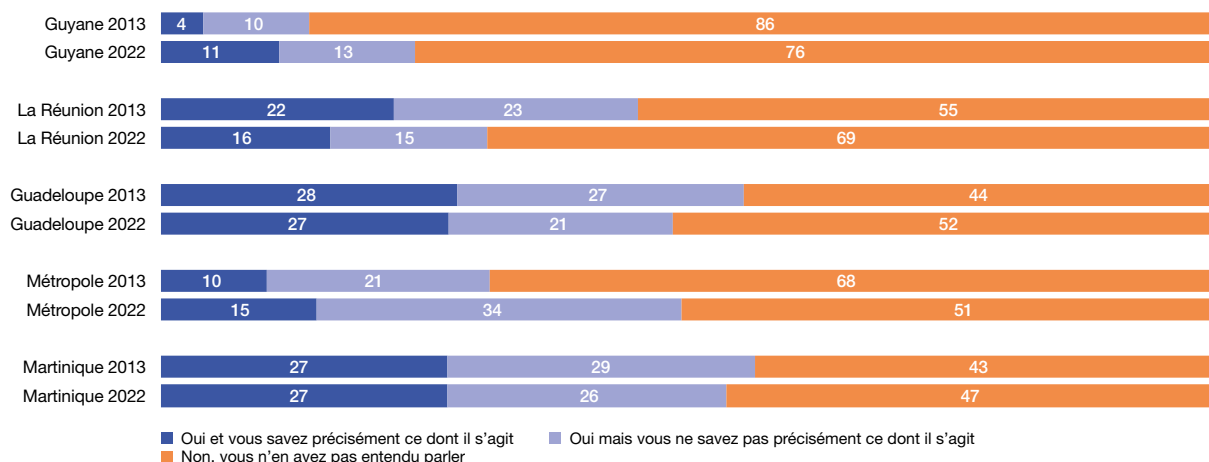
De manière générale, les enquêtés exposés à des risques ont une meilleure connaissance des dispositifs de prévention des risques que la moyenne. Dans les communes métropolitaines situées à proximité de centrales nucléaires, 29 % des enquêtés déclarent ainsi avoir une connaissance

précise des dispositifs de prévention. Dans les communes exposées à des risques naturels en métropole, le niveau de connaissance est un peu moins élevé : 20 % des personnes exposées à un risque sismique moyen et 16 % de celles concernées par un risque d'inondation répondent avoir une bonne connaissance des dispositifs de prévention. Dans les communes inondables, la part des enquêtés n'ayant jamais entendu parler de ces dispositifs est significativement plus importante (48 %) que dans les communes situées à moins de vingt kilomètres d'une centrale nucléaire (38 %). En revanche, les Métropolitains exposés à des risques de submersion marine répondent davantage qu'ils ont une connaissance précise des dispositifs (34 %) et sont relativement peu à ne pas en avoir entendu parler (30 %).

Parmi les enquêtés les plus informés au sujet des dispositifs de prévention des risques, certaines catégories de population se singularisent : les moins de 35 ans, les habitants des petites agglomérations, les hommes, les propriétaires de maison individuelle, les enquêtés les plus inquiets et ceux jugeant le plus favorablement l'efficacité des lois et réglementations relatives aux risques.

**Graphique 11 : évolution du niveau de connaissance des dispositifs de prévention des risques**

En %



Note : les résultats de la Guyane doivent être interprétés avec prudence en raison du nombre restreint de personnes enquêtées.  
 Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif et populations exposées aux différents risques dans leur commune de résidence.  
 Source : SDES, enquêtes sur le sentiment d'exposition aux risques, 2013-2022

# Confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics face aux risques

**Q11 - De manière générale, avez-vous confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant les risques naturels ? / concernant les risques industriels ou nucléaires ?**

## ENTRE CONFIANCE ET DÉFIANCE : DES OPINIONS ASSEZ MESURÉES

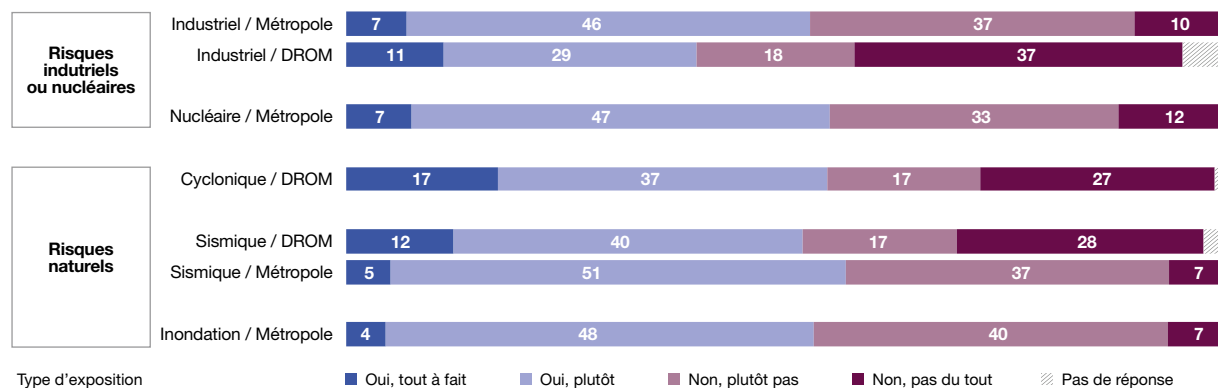
Plus d'un Français concerné sur deux dit avoir confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de risques environnementaux. Dans les départements d'outre-mer, les avis des enquêtés exposés sont généralement plus tranchés que ceux des Métropolitains. Ils sont notamment beaucoup plus nombreux à répondre qu'ils n'ont « pas du tout » confiance (graphique 12). En métropole, le niveau de confiance concernant les risques technologiques est sensiblement le même dans les communes exposées à des risques industriels et dans celles situées à proximité de centrales nucléaires. Concernant les risques naturels, les Métropolitains habitant dans une zone d'aléa sismique moyen ou modéré se montrent un peu plus confiants que ceux vivant dans des communes inondables. Le plus haut niveau de défiance observé concerne les Ultramarins exposés à des risques industriels : 37 % d'entre eux affirment n'avoir pas du tout confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant ce type de risque technologique.

Entre 2013 et 2022, la part des personnes « plutôt » ou « tout à fait » confiantes dans les mesures prises par les pouvoirs publics pour prévenir les risques a augmenté de 5 points dans les communes inondables de métropole, de 13 points dans les communes métropolitaines exposées à des risques industriels et de 6 points dans les communes antillaises soumises à un aléa sismique fort.

Indépendamment du type de risque, le niveau de confiance s'avère nettement plus élevé chez les hommes, chez les enquêtés âgés de 70 ans et plus et chez les ménages ayant les plus hauts revenus. De même, la confiance prédomine chez les enquêtés jugeant efficaces les lois et réglementations visant à protéger les biens et personnes contre les risques environnementaux. C'est également le cas chez les personnes ayant déclaré qu'elles avaient une connaissance précise des dispositifs de prévention des risques. En revanche, les Français les plus inquiets ont tendance à se montrer bien plus défiants à l'égard des mesures prises par les pouvoirs publics concernant les risques naturels et technologiques.

**Graphique 12 : niveau de confiance exprimé selon le type d'exposition**

En %



Note de lecture : 4 % des enquêtés métropolitains exposés à des risques d'inondation indiquent avoir tout à fait confiance.

Note : cette question n'était posée qu'aux personnes effectivement exposées.

Champ : populations exposées aux différents risques au regard de leur commune de résidence.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

# Connaissance et mise en œuvre des préconisations face aux risques

**Q12 - Un certain nombre d'actions sont préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes des risques. Avez-vous eu connaissance de ces recommandations concernant les risques naturels / les risques industriels ou nucléaires ?**

**Q13 - Concernant ces préconisations, vis-à-vis des risques naturels / risques industriels ou nucléaires : Vous les avez déjà mises en place ? Vous ne les avez pas encore mises en place mais vous êtes prêt(e) à le faire ? Vous n'avez pas les moyens de le faire ? Vous ne le ferez pas car vous n'en voyez pas l'intérêt ?**

## DES RECOMMANDATIONS PUBLIQUES TOUJOURS MAL CONNUES

Moins de la moitié des Français exposés à des risques déclare avoir connaissance des actions préconisées<sup>3</sup> par les pouvoirs publics afin qu'ils se prémunissent eux-mêmes des risques qui les concernent (graphique 13). Le niveau de connaissance est assez élevé chez les Métropolitains vivant à proximité d'une centrale nucléaire (47 %) et chez les Ultramarins exposés à des risques naturels (51 % aux Antilles et 39 % à La Réunion). En revanche, les recommandations publiques sont moins connues en métropole chez les personnes exposées à un aléa sismique moyen (33 %), à des inondations (29 %) ou à des risques industriels (28 %).

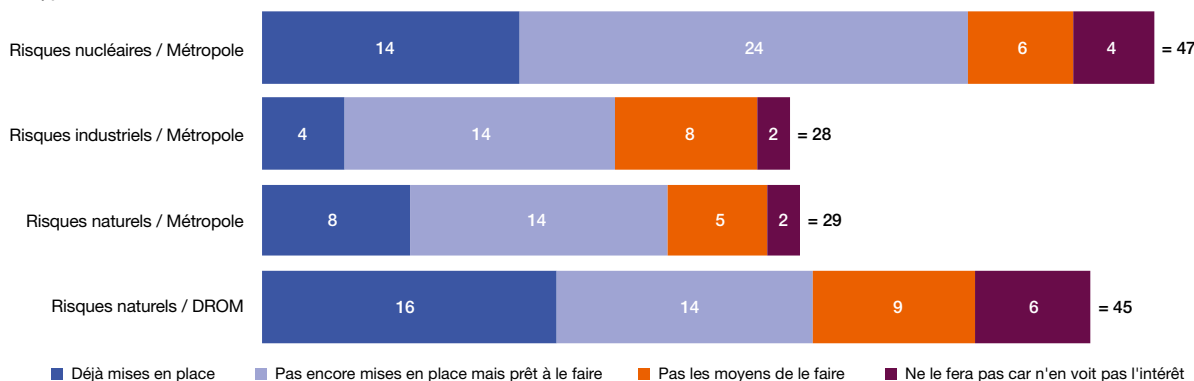
Même quand ils ont connaissance de ces préconisations, les enquêtés sont une minorité à affirmer avoir déjà mis en place des actions de prévention en lien avec ces recommandations. Dans les DROM, le niveau plus élevé de

mise en œuvre des recommandations est très probablement lié à l'expérience des catastrophes naturelles déjà vécues dans ces territoires. C'est tout particulièrement le cas en Guadeloupe où 38 % des enquêtés agissent déjà ou envisagent de le faire (contre 22 % à La Réunion). En métropole, les enquêtés résidant à proximité de centrales nucléaires connaissent davantage ces préconisations que les autres. Cependant, moins d'un tiers d'entre eux affirme avoir déjà mis en place des actions, tandis qu'une moitié de ces enquêtés se déclare prête à le faire.

En métropole, la connaissance des préconisations a augmenté de 7 points pour les risques industriels et de 11 points pour le risque d'inondation entre 2013 et 2022. Dans le même temps, la part des enquêtés déclarant ne pas suivre ces recommandations car ils n'en voient pas l'intérêt a baissé de 3 points pour les risques industriels et de 8 points pour les risques d'inondation.

**Graphique 13 : connaissance et mise en œuvre des préconisations visant à se prémunir des risques**

En %



*Note : dans les DROM, la catégorie « risques naturels » concerne les enquêtés exposés à des inondations, des cyclones/ouragans et des séismes (niveau fort). En métropole, cette catégorie intègre les personnes vivant dans des communes exposées à des risques d'inondation et de séismes (niveau moyen).  
 Champ : populations exposées aux différents risques au regard de leur lieu de résidence.  
 Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022*

<sup>3</sup> Parmi ces préconisations, on peut notamment citer celles contenues dans le « Plan familial de mise en sûreté » ou la constitution d'un « Kit d'urgence 72 h ». D'autres recommandations sont formulées à l'échelle locale en fonction de la nature des risques.

# Perception des effets du changement climatique dans la vie quotidienne

**Q14 - Pensez-vous que le changement climatique peut avoir des conséquences pour vous personnellement, dans votre vie quotidienne ?**

## DES EFFETS DE PLUS EN PLUS TANGIBLES

De plus en plus conscients des menaces induites par le changement climatique, les Français en redoutent les effets à court terme. En métropole, plus d'un quart des enquêtés déclare ainsi que le changement climatique<sup>4</sup> a d'ores et déjà des conséquences dans leur vie quotidienne. Dans les Antilles, un peu moins d'une personne sur deux partage également ce sentiment (graphique 14). Deux tiers des Métropolitains et des Antillais considèrent qu'ils sont ou seront concernés personnellement par les effets du changement climatique au cours des dix prochaines années. Les avis se révèlent plus partagés à La Réunion et en Guyane : plus d'un tiers des enquêtés perçoit déjà les impacts du changement climatique dans leur vie quotidienne, tandis qu'un enquêté sur six estime que l'aggravation de l'effet de serre n'aura aucune conséquence à terme.

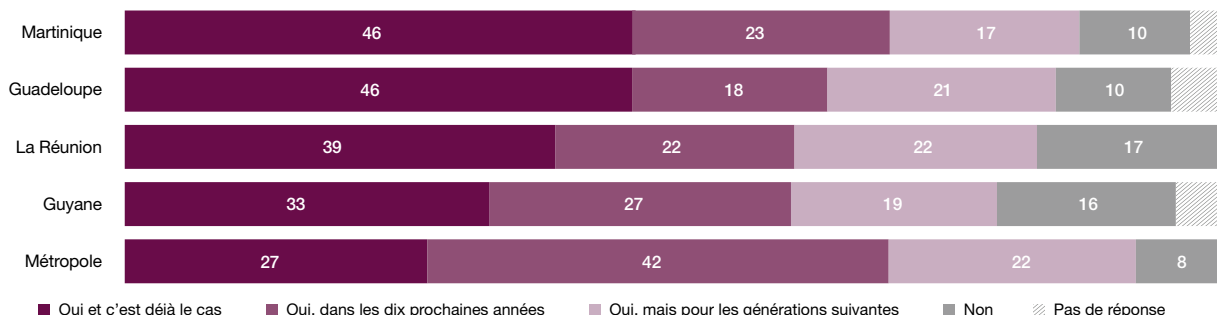
36 % des 25-34 ans déclarent ressentir d'ores et déjà les conséquences du changement climatique, contre 19 % des enquêtés âgés de 70 ans ou plus. Ce sentiment est également exprimé par 32 % des enquêtés vivant dans le Sud-Est

(Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse), 31 % des femmes et 30 % des personnes résidant dans de grandes agglomérations. À titre de comparaison, cette impression d'être déjà confronté au changement climatique dans sa vie quotidienne ne concerne que 17 % des enquêtés vivant dans le Nord-Ouest (Bretagne, Normandie et Hauts-de-France), 27 % des hommes et 26 % des ruraux.

Le revenu des ménages a un effet plus contrasté sur les réponses. En effet, les enquêtés les plus modestes ressentent davantage les effets du changement climatique (33 % contre 28 % pour les plus aisés) mais ont également plus tendance à considérer que les dérèglements climatiques n'auront aucune conséquence (19 % contre 8 %). Par ailleurs, un lien fort existe entre le niveau d'inquiétude déclaré et le sentiment d'être déjà exposé aux effets du changement climatique : 47 % des enquêtés ayant fait part d'un haut niveau d'inquiétude déclarent en ressentir déjà les conséquences dans leur vie quotidienne, contre 21 % des personnes les moins inquiètes. Ces dernières sont 19 % à penser que le changement climatique n'aura aucun impact, soit 11 points de plus que chez les enquêtés les plus inquiets.

**Graphique 14 : sentiment d'être confronté aux effets du changement climatique**

En %



Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

<sup>4</sup> Depuis plusieurs années, la question du changement climatique s'est imposée au premier rang des préoccupations environnementales des Français : cf. [Opinions des Français sur l'environnement en 2022](#).



partie 2

# Quelle perception des risques environnementaux ?

— Sept fiches abordent, au travers de quelques indicateurs clés, le rapport que les Français entretiennent avec différentes situations de risque : inondations, séismes, tempêtes, feux de forêts, volcans, risques industriels et risques liés à l'activité des centrales nucléaires.



# Le risque d'inondation

Principal risque naturel en France métropolitaine, le risque d'inondation se traduit de différentes manières selon les territoires exposés. Il peut résulter du débordement d'un cours d'eau, du ruissellement urbain à la suite de fortes précipitations, d'une remontée de nappe phréatique ou d'une submersion marine. En tout, 17 millions de Français sont considérés exposés à ce risque d'une manière ou d'une autre.

## EN MÉTROPOLE, DES ENQUÊTÉS DAVANTAGE CONSCIENTS DU RISQUE D'INONDATION

Le sentiment d'exposition au risque d'inondation est particulièrement élevé en Guyane (54 %) où une majorité des communes sont sujettes à ce type d'aléa. Un tiers des Ultramarins et un quart des Métropolitains ont également le sentiment d'être concernés par ce risque. En France métropolitaine, 34 % des enquêtés effectivement exposés (et 22 % des enquêtés qui ne le sont pas) partagent ce sentiment. En Guadeloupe et à La Réunion, 36 % des personnes exposées ont conscience du caractère inondable de leur commune. De manière générale, plus de deux tiers des Français exposés pensent ne pas l'être ou ne pas savoir s'ils le sont. Cette faible conscience du risque d'inondation s'observait déjà lors de la précédente enquête. Depuis 2013, la part des personnes conscientes de ce risque n'a pas évolué dans les départements d'outre-mer, alors qu'elle a progressé de 6 points en métropole.

Le niveau de conscience du risque est également lié à l'âge des personnes vivant dans des communes inondables. Les plus jeunes (32 % des moins de 25 ans) et les plus âgés (27 % des 60 ans ou plus) se sentent moins fréquemment exposés à ce type de risque que les autres (38 % chez les 25-59 ans).

La conscience du risque se révèle plus forte dans les départements du bassin méditerranéen que dans les autres territoires exposés de la métropole : 44 % des personnes exposées du bassin méditerranéen s'estiment effectivement

exposées à ce risque (13 % jugeant ce risque très important), contre 31 % dans les autres territoires exposés (graphique 15). Cette forte sensibilité au risque d'inondation est étroitement liée à l'expérience effective du risque : au cours des dernières années, ces départements ont en effet fréquemment subi des dégâts à la suite des crues<sup>5</sup>.

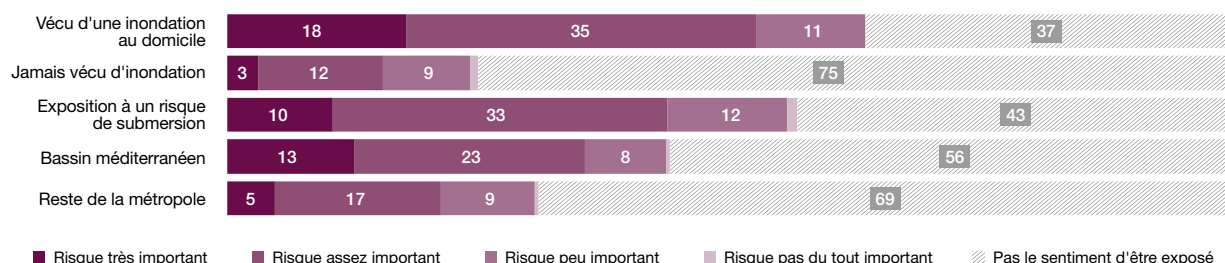
De manière plus générale, le vécu des enquêtés influe très nettement sur la façon dont les personnes exposées perçoivent le risque d'inondation. Il apparaît par ailleurs que les enquêtés exposés à un risque d'inondation par submersion marine ont plus fréquemment conscience de cette menace.

## UNE EXPÉRIENCE VÉCUE VARIABLE SELON LES TERRITOIRES ET INFLUANT SUR LA PERCEPTION DES RISQUES

Logiquement, avoir vécu une inondation par le passé est plus fréquent dans les territoires exposés : en France métropolitaine, 32 % des personnes de ces territoires déclarent avoir vécu directement ou indirectement une inondation, contre 26 % dans les autres territoires, avec des fréquences nettement plus fortes dans certains territoires exposés (50 % en Occitanie). Au sein des territoires d'outre-mer, l'expérience des inondations est également variable et notamment plus fréquente en Guyane (45 %). Le fait d'avoir vécu une inondation par le passé influe nettement sur la perception du risque (graphique 16). Ainsi,

Graphique 15 : perception du risque d'inondation chez les personnes exposées en métropole

En %



Note : le graphique se concentre sur les personnes exposées à un risque d'inondation en métropole. Le « bassin méditerranéen » regroupe huit départements : Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Alpes-Maritimes.

Champ : France métropolitaine : populations exposées au risque d'inondation dans leur commune de résidence.

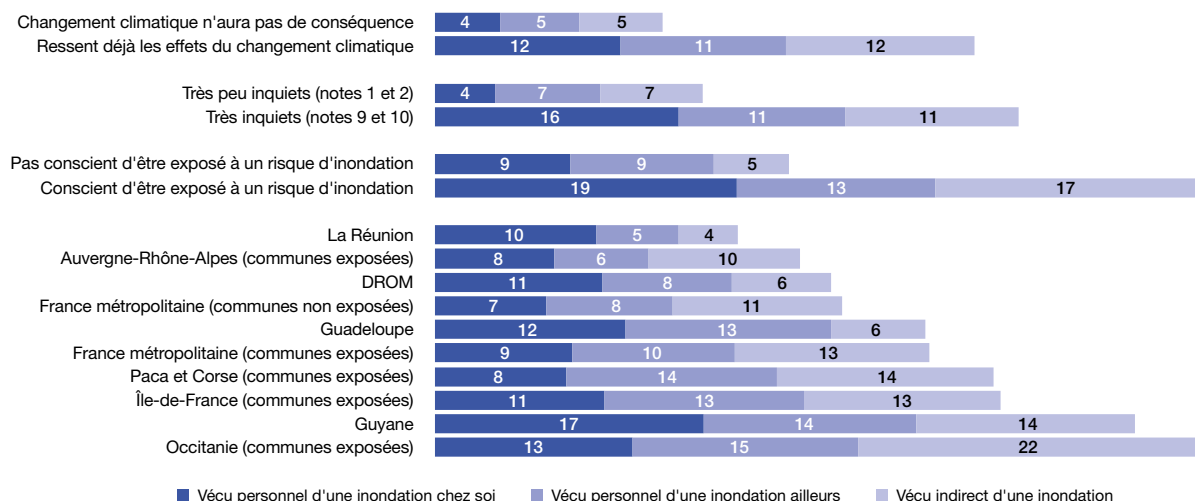
Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

<sup>5</sup> Depuis 1982, plus d'un tiers des communes métropolitaines ayant été concernées à plus de dix reprises par un arrêté de catastrophe naturelle à la suite de des inondations sont situées dans le bassin méditerranéen. À eux seuls, les départements de l'Aude et de l'Hérault concentrent près de 20 % de ces communes (source : ONRN, 2023).

## partie 2 : quelle perception des risques environnementaux ? - le risque d'inondation

**Graphique 16 : expérience du risque d'inondation selon l'attitude face au risque et selon l'exposition des territoires**

En %



Note de lecture : 25 % des résidents des DROM ont vécu directement ou indirectement une inondation.

Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif et populations exposées au risque d'inondation dans leur commune de résidence.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

dans les territoires exposés, les enquêtés conscients du risque d'inondation sont 49 % à avoir vécu une inondation par le passé, contre 23 % de ceux n'ayant pas conscience d'être exposés. Les personnes ayant une expérience du risque sont aussi surreprésentées parmi celles estimant ressentir déjà les effets du changement climatique et celles se déclarant très

inquiètes face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle.

11 % des Ultramarins (20 % en Guyane) et 12 % des Métropolitains déclarent avoir déjà subi des dommages à la suite d'une inondation. En métropole, 24 % des enquêtés ont conscience de vivre dans un territoire inondable.

### Les inondations en France métropolitaine : éléments de contexte

D'après la Caisse centrale de réassurance (CCR), les inondations constituent le premier poste de sinistres à charge du régime des catastrophes naturelles. Elles représentent 53 % du coût total assuré des indemnités versées, pour un montant annuel moyen estimé à 584 millions d'euros. Durant la période 1995-2018, près de la moitié des montants d'indemnisation a été attribuée à neuf départements : le Gard, le Var, les Alpes-Maritimes, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, l'Aude, la Charente-Maritime, la Seine-et-Marne et le Vaucluse.

Au cours des dernières années, quatre grands épisodes cévenols ou méditerranéens (2014, 2015, 2018 et 2020) ont fait près de 60 morts dans le sud de la France. En 2015, les Alpes-Maritimes ont particulièrement été touchées (sur la façade littorale : Mandelieu, Cannes, Antibes, Biot), puis en 2020 (à la suite de la tempête Alex, dans les vallées de la Roya et de la Vésubie). Le département de l'Aude, et plus particulièrement la ville de Trèbes, a subi de lourdes pertes en 2018. Lors de l'épisode cévenol de 2014, les départements du Var, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales ont également été affectés par de graves inondations.

Des grandes crues ont aussi eu lieu au printemps 2016 dans le Loiret (vallée du Loing et nord de l'agglomération orléanaise) et en Seine-et-Marne. À Paris, la Seine a atteint un niveau très élevé (6,10 m) qui reste cependant inférieur au record de 1910 (8,62 m).

# Le risque sismique

Les tremblements de terre sont un risque naturel assez bien connu des personnes exposées. Plus les niveaux d'aléa et d'expérience sont élevés, plus les enquêtés ont conscience des dangers induits par l'activité sismique dans leur commune. C'est particulièrement le cas dans les Antilles, mais aussi en métropole dans les zones alpines et pyrénéennes.

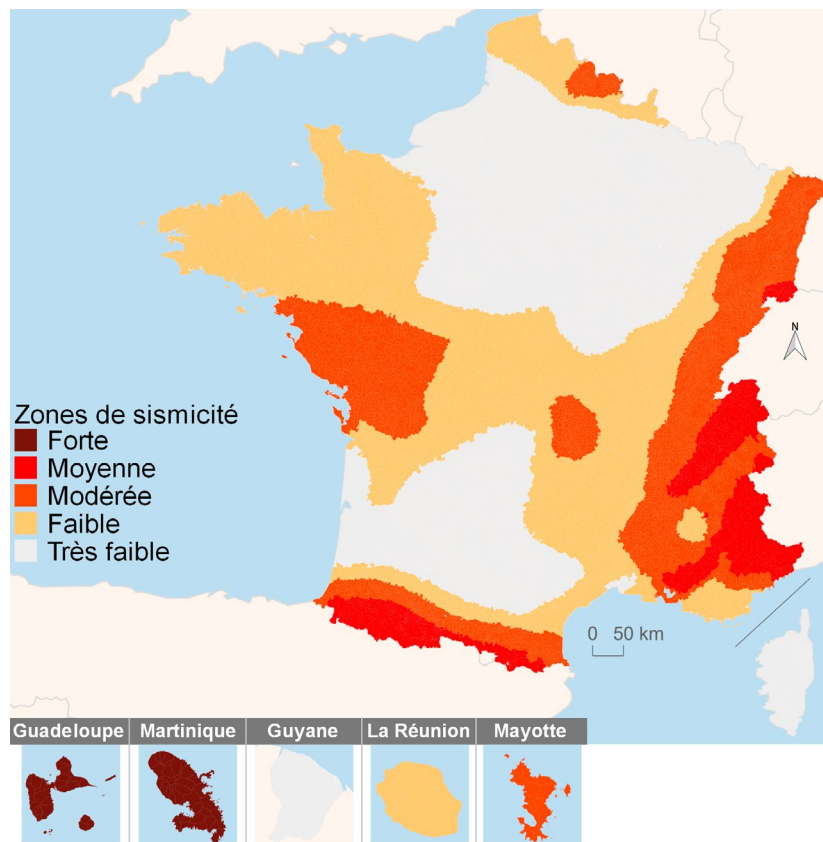
## UNE MENACE BIEN IDENTIFIÉE AUX ANTILLES

Le niveau d'exposition face à l'aléa sismique diffère nettement d'un territoire à l'autre (carte 1). Situées sur la plaque Caraïbe, la Martinique et la Guadeloupe sont exposées à d'importants risques de tremblements de terre (niveau d'aléa fort). Du fait de cette activité sismique, la conscience du risque est très

élevée dans les départements antillais (86 %). Si les Guadeloupéens sont un peu plus nombreux que les Martiniquais à s'y sentir exposés (88 % contre 84 %), la part des enquêtés jugeant que ce risque est « très » ou « assez » important se révèle toutefois un peu supérieure en Martinique (71 % contre 68 % en Guadeloupe).

Dans les départements métropolitains où la sismicité est

Carte 1 : communes exposées à un aléa sismique

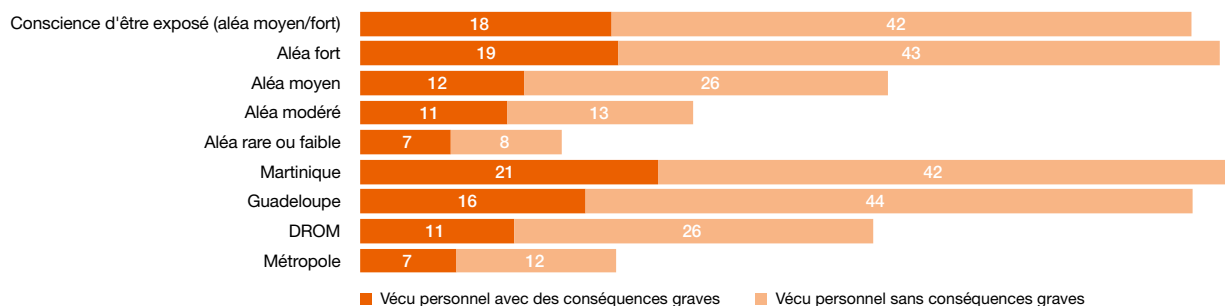


Source : MTE, zonage sismique 2011

## partie 2 : quelle perception des risques environnementaux ? - le risque sismique

### Graphique 17 : expérience personnelle d'un séisme

En %



Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif et populations exposées à un aléa sismique dans leur commune de résidence.  
Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

la plus importante, le sentiment d'exposition atteint 60 % dans les communes classées en aléa moyen et 34 % dans celles en aléa modéré. Cette gradation s'observe aussi concernant l'importance accordée au risque sismique : 41 % des Métropolitains en zone d'aléa moyen estiment être exposés de manière importante à des tremblements de terre, contre 19 % en zone d'aléa modéré.

À l'exception de la Guadeloupe où la conscience du risque a augmenté de 4 points, le sentiment d'exposition est globalement resté inchangé dans les DROM entre 2013 et 2022. En France métropolitaine, ce sentiment d'exposition a progressé de trois points durant la même période. De même, l'importance accordée au risque sismique a très peu évolué (+ 1 point) dans les DROM entre 2013 et 2022, tandis qu'une progression de 5 points a été observée en France métropolitaine.

### PRÈS D'UN MÉTROPOLITAIN SUR CINQ A DÉJÀ ÉTÉ CONFRONTÉ À UN SÉISME

De manière générale, le niveau d'expérience du risque coïncide bien avec le niveau d'aléa observé (graphique 17). Parmi les Français conscients d'être exposés à un risque sismique moyen ou fort, 18 % indiquent avoir déjà subi des conséquences graves à la suite d'un tremblement de terre.

Sans surprise, l'expérience du risque se révèle bien moins marquée en métropole que dans les départements d'outre-mer. Dans les communes métropolitaines les plus exposées, le niveau d'expérience est toutefois équivalent à la moyenne observée dans les DROM. En revanche, le vécu est nettement plus élevé aux Antilles : 62 % des enquêtés déclarent en effet avoir été personnellement confrontés à un tremblement de terre par le passé.

## Les tremblements de terre : éléments de contexte

Les Antilles ont une longue histoire sismique, marquée par de grands tremblements de terre meurtriers en 1839 (Martinique) et 1843 (Guadeloupe). Au cours des dix dernières années, plusieurs secousses d'importance ont ravivé la mémoire de ce risque, tant en Guadeloupe (2014), qu'en Martinique (2014, 2015 et 2017). Plus de six millions d'euros sont versés en moyenne chaque année aux Antilles pour indemniser les sinistres sismiques vécus par les Guadeloupéens et les Martiniquais.

En France métropolitaine, six départements ont été particulièrement touchés par des séismes depuis 1995 : l'Ardèche (Le Teil, 2019), la Haute-Savoie, la Drôme, les Vosges, les Pyrénées-Orientales et la Meurthe-et-Moselle. À la suite des sinistres qu'ils ont subis, ces départements se sont vus allouer l'essentiel des indemnités versées par les assureurs en France métropolitaine au titre du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles pour le péril des séismes (source : ONRN, 2023).

D'autres tremblements de terre moins graves ont suscité des craintes dans des territoires métropolitains qui n'en avaient pas connu depuis longtemps : en Nouvelle-Aquitaine (Montendre en Charente-Maritime, 2019) et en Alsace (secousses induites par un projet de géothermie profonde, 2020).

# Les risques liés aux tempêtes

Les épisodes de vent violent (tempêtes, cyclones et ouragans) sont les événements auxquels les Français ont le plus fréquemment été confrontés par le passé. Le niveau de gravité diffère toutefois nettement entre la métropole et les départements d'outre-mer.

## PLUS D'UN FRANÇAIS SUR QUATRE A DÉJÀ ÉTÉ CONFRONTÉ À UNE TEMPÊTE

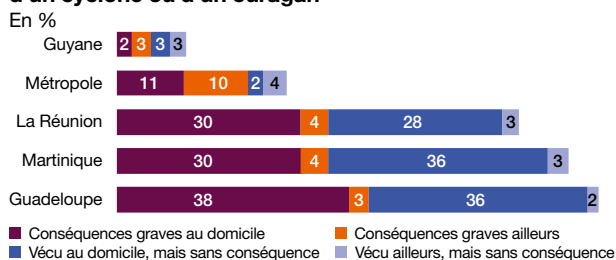
Aux Antilles et à La Réunion, l'ensemble de la population est considéré exposé à des risques cycloniques. La conscience d'être exposé à des risques de vent violent s'y avère particulièrement élevée (82 %). Des différences s'observent cependant : 50 % des Antillais jugent ainsi être exposés de manière importante à un risque d'ouragan, alors que 31 % des Réunionnais expriment la même opinion concernant les

cyclones. Entre 2013 et 2022, la part des enquêtés ayant conscience d'être exposés à des risques cycloniques a nettement progressé en Guadeloupe (+ 6 points), est restée stable en Martinique et a légèrement baissé à La Réunion (- 2 points).

Cette forte conscience du risque cyclonique est en grande partie liée à la fréquence des épisodes de vents violents aux Antilles et à La Réunion. En Guadeloupe, plus de trois quarts des enquêtés ont en effet déjà été confrontés à un cyclone et la moitié d'entre eux a subi des dégâts matériels et/ou des dommages physiques à cette occasion (graphique 18). En métropole, 28 % des enquêtés indiquent aussi avoir vécu une tempête. 21 % des Métropolitains déclarent même que ces épisodes de vent violent ont eu des conséquences graves pour eux.

En France métropolitaine, des différences territoriales s'observent en matière d'expérience personnelle : en Nouvelle-Aquitaine (43 %) et dans le Grand Est (40 %), les enquêtés sont bien plus nombreux que la moyenne à déclarer avoir déjà vécu une tempête. Dans ces régions, plus d'un enquêté sur trois affirme par ailleurs avoir subi des conséquences graves à la suite d'épisodes de vent violent. Au contraire, seule une personne sur cinq indique avoir été personnellement confrontée à une tempête en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Auvergne Rhône-Alpes.

Graphique 18 : vécu personnel d'une tempête, d'un cyclone ou d'un ouragan



Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif.  
Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

## Les cyclones : éléments de contexte

En septembre 2017, l'ouragan Irma a dévasté les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy et a causé une dizaine de décès. Deux semaines après, l'ouragan Maria a fait d'importants dégâts matériels en Martinique et en Guadeloupe. Dans l'océan Indien, le cyclone Fakir a traversé La Réunion en 2018. En métropole, deux tempêtes (Adrian en 2018 et Alex en 2020) ont provoqué des crues subites, à l'origine de dégâts humains et matériels considérables dans le sud de la France.

Durant la période 1995-2018, les assureurs ont versé près de trois milliards d'euros d'indemnisation à la suite des ouragans survenus dans les Antilles françaises. Une très large part de ce montant a été attribuée aux îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy après le passage de l'ouragan Irma en 2017. D'importantes sommes ont également été versées à la Martinique (13,5 millions d'euros en moyenne annuelle - M€), à La Réunion (7,8 M€) et à la Guadeloupe (3,90 M€) pour indemniser les sinistres cycloniques subis depuis le milieu des années 1990 (source : ONRN, 2023).

# Le risque de feux de forêt

**Fréquemment confrontés à de graves feux de forêt, les enquêtés vivant dans le pourtour méditerranéen se sentent fortement exposés à des risques d'incendie.**

## UN RISQUE PARTICULIÈREMENT REDOUTÉ DANS LE SUD DE LA MÉTROPOLE

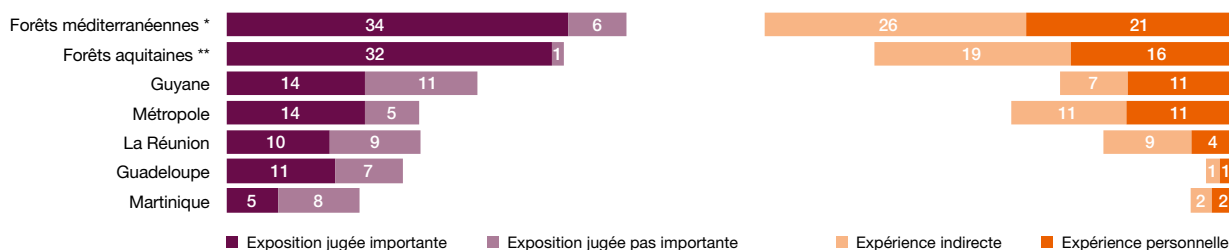
Dans les dix départements qui subissent les plus fréquemment des incendies de forêt<sup>6</sup>, les enquêtés déclarent plus souvent avoir été confrontés à un feu de forêt et se sentent davantage exposés à ce risque (un tiers d'entre eux juge ce risque élevé) - (graphique 19). Parmi les départements d'outre-mer, seule la Guyane fait état d'un sentiment d'exposition supérieur à celui de la métropole. Alors que 47 % du territoire martiniquais est composé de forêts (source : IGN, 2018), les habitants de ce département ne se sentent que faiblement concernés par les risques d'incendie de forêt. À l'instar des Guadeloupéens, très peu d'entre eux déclarent avoir déjà été confrontés à un tel événement.

De manière générale, 6 % des enquêtés affirment avoir subi des conséquences graves à la suite d'un incendie de forêt. Dans près de deux tiers des cas, ces effets les concernaient de manière indirecte. Dans le tiers restant, les impacts étaient essentiellement d'ordre matériels (dégâts au niveau de l'habitation) et, plus rarement, des dommages physiques (pour eux-mêmes ou leur famille).

Un quart des enquêtés métropolitains ayant subi des conséquences graves réside dans l'un des dix départements les plus exposés aux feux de forêt. En Corse du Sud, dans les Bouches-du-Rhône et dans les Landes, plus de 15 % des enquêtés déclarent que les incendies de forêts auxquels ils ont été personnellement confrontés leur ont causé des dommages importants.

**Graphique 19 : sentiment d'exposition et expérience des enquêtés en matière de feux de forêt**

En %



\*Les « forêts méditerranéennes » correspondent aux huit départements les plus touchés par des incendies dans le sud-est de la France métropolitaine (Haute-Corse, Var, Bouches-du-Rhône, Aude, Corse du Sud, Hérault, Pyrénées-Orientales et Alpes-Maritimes).

\*\*Les « forêts aquitaines » correspondent aux deux départements les plus touchés par des incendies sur la côte Atlantique (Landes et Gironde).

Champ : France (hors Mayotte) : échantillon représentatif.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

## Les feux de forêt : éléments de contexte

Dans les années qui ont précédé la réalisation de l'enquête, plusieurs incendies majeurs ont causé d'importants dommages dans le sud-est de la France. En août 2016, de graves feux de forêt ont notamment eu lieu au nord de Marseille, détruisant entre autres des immeubles d'habitation et des équipements publics. En 2020, les Bouches-du-Rhône ont de nouveau été confrontées à des feux. Durant l'été 2017, plus de 7 000 hectares de végétation ont brûlé en Corse et dans le Var. Dans ce département, une dizaine de milliers de personnes ont dû être évacuées à cette occasion à Bormes-les-Mimosas. Les graves incendies survenus en Gironde durant l'été 2022 ont eu lieu quelques semaines après la réalisation de l'enquête.

<sup>6</sup> Prévention des feux de forêt, site du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 2023.

# Le risque volcanique

La présence de volcans à La Réunion, en Guadeloupe et en Martinique suscite une inquiétude proportionnelle à leur niveau d'activité au cours des dernières décennies.

## DES CRAINTES PLUS FORTES EN GUADELOUPE

Aux Antilles et à La Réunion, l'ensemble de la population est considéré exposé au risque volcanique. Les craintes à l'égard d'éventuelles éruptions volcaniques varient toutefois selon les départements d'outre-mer (graphique 20) : 41 % des Guadeloupéens ont conscience de la menace que représente La Soufrière, 33 % des Martiniquais gardent à l'esprit la présence de la Montagne Pelée et 26 % des Réunionnais s'inquiètent de l'activité du Piton de la Fournaise. Les risques volcaniques suscitent toutefois une moindre appréhension qu'en 2013, lors de la précédente enquête : 32 % dans l'ensemble des Antilles et de La Réunion en 2022, contre 44 % en 2013. Si la baisse est relativement limitée en Martinique (- 4 points), elle est en revanche plus marquée en Guadeloupe et à La Réunion (- 9 points).

L'évacuation du sud de la Basse-Terre en 1976 à la suite d'une éruption de la Soufrière et l'activité régulière du Piton de la Fournaise expliquent très probablement pourquoi un quart des Guadeloupéens et des Réunionnais font état d'une expérience volcanique par le passé. Dans les six communes du sud-est de La Réunion situées à proximité du Piton de la Fournaise, trois enquêtés sur dix ont déjà été confrontés à

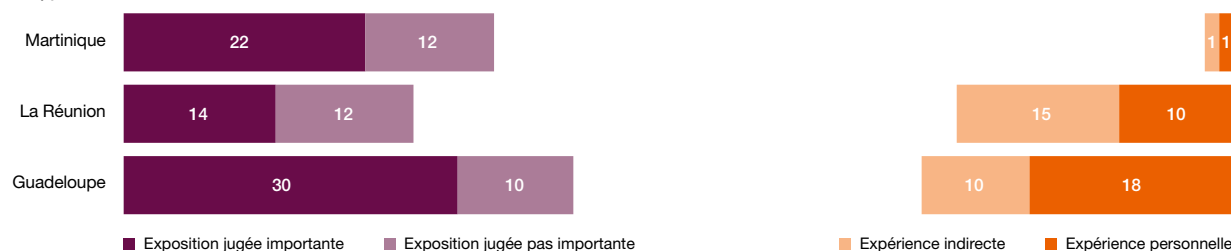
une éruption volcanique et ont le sentiment d'être exposés à un tel risque. Parmi eux, trois quarts le jugent important.

Dans les dix communes guadeloupéennes les plus exposées (dans la pointe sud de la Basse-Terre), les enquêtés ont deux fois plus tendance à se sentir exposés de manière importante à un risque volcanique. De même, un tiers des enquêtés résidant à proximité de La Soufrière déclarent avoir été personnellement confrontés à une éruption par le passé. Logiquement, la moyenne d'âge de ces enquêtés (62 ans, soit 16 ans lors de l'éruption de 1976) est nettement supérieure à l'âge moyen des Guadeloupéens interrogés.

En sommeil depuis plusieurs décennies, la Montagne Pelée reste une menace très inquiétante du fait de l'histoire tragique qui lui est associée. En 1902, l'éruption explosive de ce volcan avait en effet causé la mort de 30 000 personnes et la destruction totale de la ville de Saint-Pierre par une nuée ardente. Aux alentours de la Montagne Pelée, le sentiment d'exposition concerne plus de trois enquêtés sur quatre. En revanche, l'expérience du risque est quasi inexistante puisque la dernière éruption du volcan est survenue au début des années 1930. Au cours des dernières années, une reprise d'activité volcanique a conduit au déclenchement fin 2020 du troisième niveau d'alerte sur cinq.

Graphique 20 : sentiment d'exposition et expérience des enquêtés en matière d'éruptions volcaniques

En %



Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022



# Les risques industriels

En 1982 puis en 1996, deux directives européennes ont été prises pour identifier les sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs. En 2023, la France compte plus de 1 300 sites « Seveso », principalement situés dans les grandes agglomérations. Le sentiment d'exposition est plus élevé dans les territoires récemment confrontés à des risques industriels.

## DES CRAINTES ACCRUES EN NORMANDIE À LA SUITE DES RÉCENTS ACCIDENTS INDUSTRIELS

En France métropolitaine, 17 % des enquêtés se sentent exposés à des risques industriels. Chez les personnes effectivement exposées (au sens où elles résident dans une commune où se trouve une installation classée Seveso), cette proportion atteint 30 %. Dans les DROM, la conscience du risque (sentiment d'exposition dans des communes effectivement exposées) est plus faible (17 %), de même que l'importance accordée à ce risque (graphique 21). De manière générale, la conscience du risque est moins forte chez les plus jeunes (25 % chez les moins de 35 ans) et chez les plus âgés (26 % chez les 60 ans et plus, contre 33 % chez les 35-59 ans).

Si la conscience du risque est élevée dans certaines régions (Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France), elle se révèle inversement assez faible dans d'autres (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, DROM). Dans l'agglomération parisienne, 80 % des enquêtés potentiellement exposés ignorent l'existence de risques industriels dans leur commune, soit 11 points de plus que dans les autres grandes agglomérations françaises.

Dans les communes où existe un site Seveso, 60 % des enquêtés ayant déjà été personnellement confrontés à un

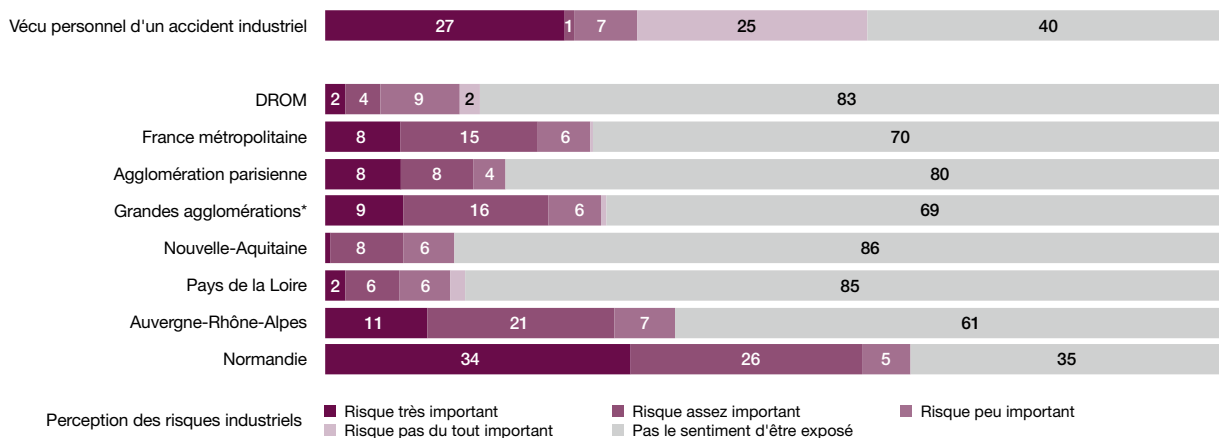
accident industriel estiment être exposés à un tel risque, mais moins de la moitié d'entre eux estime que cette menace est assez ou très importante.

Du fait de leur histoire récente, certains territoires ont un rapport plus marqué avec les risques industriels. C'est le cas de la Seine-Maritime où 38 % des personnes exposées déclarent avoir déjà été personnellement confrontées à un accident industriel. En 2013, puis en 2019, deux incidents industriels ont en effet eu lieu sur le site de l'entreprise Lubrizol à Rouen. De même, 22 % des personnes exposées en Haute-Garonne se souviennent avoir déjà vécu un accident industriel. Cette sensibilité accrue, déjà observée lors de la précédente enquête, fait écho à la catastrophe industrielle survenue en 2001 lors de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse.

64 % des Métropolitains ayant été personnellement confrontés à un accident industriel estiment que « c'est plutôt à chacun d'agir pour se protéger face à ces risques », soit 13 points de plus que la moyenne observée en métropole. De même, 37 % déclarent connaître les dispositifs de prévention des risques technologiques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez eux et savoir de quoi il s'agit, contre 13 % chez les Métropolitains qui n'ont jamais été confrontés à un tel événement.

Graphique 21 : conscience du risque dans les communes exposées à des risques industriels

En %



\*Agglomérations de plus de 100 000 habitants (métropole et DROM, hors Paris).

Champ : France (hors Mayotte) : populations exposées à des risques industriels dans leur commune de résidence.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

# Les risques liés aux centrales nucléaires

Majoritairement situées à distance des grandes agglomérations, les 18 centrales nucléaires en activité sur le territoire métropolitain font l'objet d'une surveillance constante du fait de leur dangerosité potentielle. Les populations résidant à proximité des centrales sont bien conscientes des risques et une majorité les juge importants. Elles sont mieux informées que les autres sur les dispositifs de prévention.

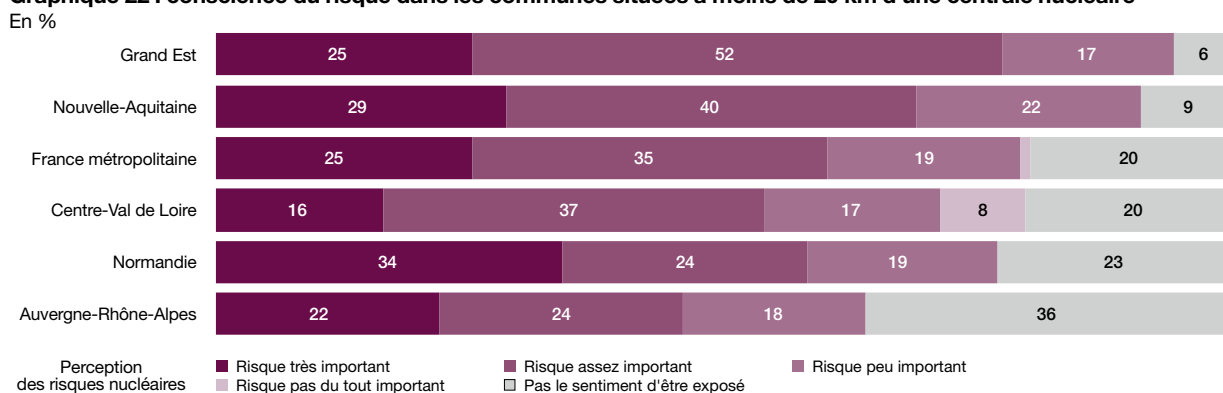
## DES POPULATIONS EXPOSÉES BIEN CONSCIENTES DE L'EXISTENCE D'UN RISQUE

En France métropolitaine, 21 % des enquêtés ont le sentiment d'être exposés à des risques liés à l'activité des centrales nucléaires. Dans les communes effectivement exposées (car situées à moins de 20 km d'une telle installation), cette proportion atteint 80 %, un quart des personnes concernées estimant ce risque très important et 35 % assez important (graphique 22). La conscience de ce risque est particulièrement élevée dans les communes exposées de la région Grand Est (94 %) où se situent trois centrales nucléaires. *A contrario*, elle est inférieure à la moyenne dans les communes exposées de Normandie (77 %) – même si une personne exposée sur trois considère que cette menace est très importante – et d'Auvergne Rhône-Alpes (64 %). Le risque est également moins souvent perçu dans les grandes agglomérations exposées (75 %, contre 90 % en milieu rural).

De manière générale, les personnes exposées à ce type de risque sont un peu moins inquiètes (note de 4,6) que la moyenne des Métropolitains (4,8) à l'égard d'éventuelles catastrophes. Elles ont également tendance à exprimer

davantage d'attentes à l'égard des pouvoirs publics (54 %, contre 49 % en moyenne). Contrairement aux autres enquêtes métropolitaines qui privilégient les médias, les enquêtés conscients d'être exposés à des risques nucléaires citent les collectivités locales comme étant leur première source d'information (37 %, contre 25 % en moyenne). Ils expriment par ailleurs des opinions plus favorables quant à l'efficacité du cadre réglementaire en vigueur (jugé efficace par 57 % d'entre eux, soit 11 points de plus que la moyenne) et se montrent plus confiants dans les mesures prises par les pouvoirs publics (58 %, soit 6 points de plus que les enquêtés exposés à un risque d'inondation). Ils sont aussi deux fois plus nombreux à déclarer connaître précisément les dispositifs de prévention des risques qui les concernent (31 %, contre 15 % en moyenne). 47 % d'entre eux déclarent avoir connaissance des actions préconisées<sup>7</sup> par les pouvoirs publics afin qu'ils se prémunissent eux-mêmes face aux incidents qui pourraient survenir et 38 % déclarent avoir déjà mis en œuvre ces recommandations ou être prêts à le faire (contre 22 % dans les communes exposées à des risques naturels et 18 % dans celles concernées par des risques industriels).

Graphique 22 : conscience du risque dans les communes situées à moins de 20 km d'une centrale nucléaire



Note : les cinq régions présentées ici concentrent 80 % des enquêtés exposés, 83 % des centrales et 79 % des réacteurs nucléaires en activité.

Champ : France métropolitaine : populations résidant à moins de 20 km d'une centrale nucléaire.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

<sup>7</sup> Pour chaque centrale nucléaire, des préconisations sont formulées à l'attention des ménages résidant à moins de 20 km, dans le cadre du plan particulier d'intervention (PPI).

partie 3

# Risques et territoires

— Cinq fiches territoriales évoquent le rapport singulier que la France métropolitaine et les départements et régions d'outre-mer entretiennent avec les risques auxquels ils sont exposés.



# France et régions métropolitaines

**Le rapport aux risques se révèle très différent d'une région métropolitaine à l'autre, du fait de la variété des types et niveaux d'exposition. À quelques exceptions près, les métropolitains exposés ont un niveau de conscience assez limité des risques qui les concernent là où ils vivent.**

## UNE PERCEPTION DES RISQUES LIÉE AUX NIVEAUX D'EXPOSITION DES RÉGIONS

En France métropolitaine, le sentiment d'exposition aux risques s'avère assez variable selon les régions de résidence, en lien notamment avec la diversité des expériences vécues.

En **Île-de-France**, les enquêtés se sentent davantage exposés à la pollution de l'air et déclarent plus fréquemment avoir vécu un pic de pollution atmosphérique. En revanche, ils sont moins nombreux que les autres Métropolitains à connaître les dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez eux, peut-être en lien avec le fait qu'ils ont moins tendance à s'informer par le biais de leurs collectivités locales.

En **Centre-Val de Loire**, les enquêtés se sentent davantage exposés à des risques nucléaires mais les jugent assez peu importants. Ils se sentent également plus fréquemment exposés à des risques d'inondation et ont davantage conscience de l'existence de ce type de risque dans leur commune. Leurs opinions sont assez distinctes en matière de prévention des risques (efficacité, confiance, disposition à mettre en œuvre les préconisations) : plutôt favorables concernant les risques technologiques et plutôt défavorables concernant les risques naturels.

En **Bourgogne-Franche-Comté**, les enquêtés se sentent globalement moins exposés, ont une moindre expérience du risque et se montrent moins inquiets que la moyenne face aux possibles conséquences d'une catastrophe. Dans cette région, près d'un enquêté sur cinq estime que le changement climatique n'a (ou n'aura) pas de conséquences sur sa vie quotidienne, soit deux fois plus que la moyenne métropolitaine.

En **Normandie**, les risques technologiques suscitent un fort sentiment d'exposition, en écho à une expérience marquée en matière de risques industriels. Les Normands sont par ailleurs les enquêtés ayant le plus connaissance des dispositifs de prévention des risques et des recommandations publiques en lien avec les risques technologiques. De même, c'est dans cette région que le niveau d'inquiétude à l'égard d'une possible catastrophe est le plus élevé. Citant deux fois moins fréquemment l'État comme étant une de leurs sources d'information sur les risques, ils évoquent en revanche deux fois plus le rôle informatif de leurs proches.

Dans les **Hauts-de-France**, les enquêtés semblent avoir été moins confrontés que les autres Métropolitains à des situations critiques. En matière d'inondation, la conscience du risque y est significativement plus faible. Elle est en revanche un peu plus élevée que la moyenne concernant les risques industriels. De même, la connaissance des recommandations publiques liées aux risques technologiques est plus importante que dans la plupart des autres régions. Plutôt défiants à l'égard des mesures visant à prévenir les risques naturels, les enquêtés des Hauts-de-France se montrent cependant disposés à mettre en œuvre les préconisations qui y sont liées.

Dans le **Grand Est**, la présence de centrales nucléaires suscite un assez fort sentiment d'exposition. Les personnes interrogées dans cette région sont les plus conscientes d'habiter à proximité d'une centrale nucléaire. Une partie importante du territoire étant classée en aléa sismique moyen, il est logique que la part des enquêtés ayant déjà été confrontés à un tremblement de terre soit supérieure à la moyenne métropolitaine. Les habitants de la région se distinguent par ailleurs en étant ceux qui déclarent le plus fréquemment ne pas avoir connaissance des dispositifs de prévention des risques existants. De même, c'est dans le Grand Est que les enquêtés semblent le plus ressentir d'ores et déjà les conséquences du changement climatique dans leur vie quotidienne.

Dans les **Pays de la Loire**, les enquêtés répondent de manière assez semblable à la moyenne métropolitaine. Ils ont toutefois été davantage confrontés à des marées noires et semblent plus fréquemment compter sur le monde associatif pour les informer au sujet des risques naturels et technologiques. Les personnes exposées à des risques industriels dans la région semblent par ailleurs moins bien informées à ce sujet.

En **Bretagne**, l'absence de centrales nucléaires, le faible nombre de sites Seveso (4 % de l'effectif total), le nombre restreint de communes inondables et le faible niveau de l'aléa sismique contribuent à faire de cette région l'une des moins inquiètes à l'égard des catastrophes qui pourraient survenir. Pour autant, certaines catastrophes restent fortement ancrées dans les mémoires : les marées noires et les tempêtes.

En **Nouvelle-Aquitaine**, les enquêtés sont parmi les plus conscients d'habiter à proximité d'une centrale nucléaire. En revanche, les niveaux d'inquiétude et d'expérience du risque sont plutôt inférieurs à la moyenne. À l'exception des tempêtes,

les enquêtés ont globalement moins été confrontés à des situations critiques. De graves incendies ayant eu lieu peu après l'enquête, la relation au risque a probablement évolué depuis.

En **Occitanie**, le vécu et la conscience du risque en matière d'inondation sont significativement plus élevés que dans le reste de la métropole. Concernant les risques sismiques, les habitants de la région vivant en zone d'aléa moyen ont plus tendance à s'y sentir exposés. Principal vecteur d'informations sur les risques en Occitanie, les collectivités locales semblent jouer un rôle important pour les habitants de la région. En revanche, les enquêtés se montrent assez critiques à l'égard du cadre réglementaire concernant la prévention des risques naturels et technologiques.

En **Auvergne-Rhône-Alpes**, les enquêtés entretiennent une relation assez distante avec les risques auxquels ils sont exposés : la part des personnes conscientes de leur exposition

est inférieure à la moyenne métropolitaine concernant les risques liés à l'activité des centrales nucléaires (- 16 points), aux inondations (- 11 points) et aux tremblements de terre (- 2 points). Seule exception, la part des enquêtés conscients d'être exposés à des risques industriels est plus élevée que la moyenne. De manière générale, le niveau global d'expérience du risque est plutôt inférieur à la moyenne. De même, les habitants de cette région particulièrement exposée se montrent plutôt peu inquiets face aux conséquences d'une catastrophe à venir.

En **Provence-Alpes-Côte d'Azur** et en **Corse**, la part des enquêtés déclarant avoir été confrontés à plusieurs situations critiques par le passé est largement supérieure à la moyenne métropolitaine. C'est tout particulièrement le cas pour les feux de forêts, les inondations et les tremblements de terre. De fait, le sentiment d'exposition à l'égard de ces différents risques se révèle également plus élevé.

# La Réunion

Fréquemment exposés à de graves épisodes cycloniques, les Réunionnais sont bien conscients de l'importance de ce risque. Ils se montrent en revanche moins inquiets que les Antillais à l'égard des séismes ou des éruptions volcaniques.

## LA MENACE CYCLONIQUE AU CŒUR DES INQUIÉTUDES

Pour les Réunionnais, les cyclones sont la principale menace environnementale<sup>8</sup>, loin devant le développement de nouvelles maladies et les séismes (graphique 23). Ce fort sentiment d'exposition fait écho à l'expérience du risque en la matière : trois enquêtés sur quatre déclarent en effet avoir déjà été confrontés à un cyclone. Quelques mois avant l'enquête, l'île avait notamment subi des dégâts à la suite du passage de deux cyclones (Batsirai et Emnati). Au cours des années précédentes, plusieurs autres événements de ce type avaient également eu lieu : les cyclones Berguitta et Fakir en 2018, la dépression Diane en 2020 et la tempête Iman en 2021.

Premier département français à avoir subi une épidémie de chikungunya en 2005, La Réunion est un territoire particulièrement exposé aux infections virales (arboviroses : dengue, etc.) liées à la présence de moustiques-tigres. Cela explique probablement le fort sentiment d'exposition des Réunionnais à l'égard des nouvelles maladies.

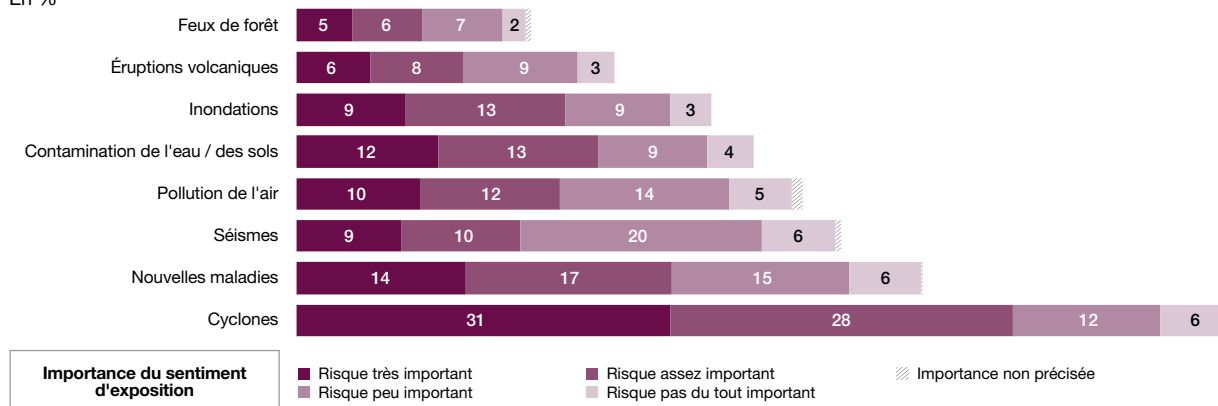
Enfin, si les séismes, la pollution de l'air et la contamination de l'eau et des sols suscitent de l'inquiétude chez deux enquêtés sur cinq, ces pourcentages restent toutefois inférieurs à ceux observés dans les trois autres départements d'outre-mer

étudiés. Une fois encore, l'expérience des enquêtés explique pour partie ce constat : 22 % des Réunionnais indiquent avoir vécu un séisme (contre 61 % dans les autres DROM) et 7 % un épisode de pollution atmosphérique (contre 31 % ailleurs). De même, le Piton de la Fournaise n'ayant pas récemment causé de sinistres importants à l'échelle de l'île, le sentiment d'être exposé à un risque d'éruption volcanique est passé de 35 % à 26 % entre 2013 et 2022.

Assez faible en 2013, le niveau d'inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe environnementale a notablement progressé à La Réunion (5,1 en 2022, contre 4,6 en 2013) et se situe désormais dans la moyenne des départements d'outre-mer. Paradoxalement, les Réunionnais expriment des opinions plus favorables sur la gestion publique des risques, alors qu'ils semblent moins bien connaître ce sujet : 69 % des Réunionnais déclarent en effet n'avoir jamais entendu parler des dispositifs de prévention des risques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez eux, soit 14 points de plus que dans les autres départements d'outre-mer. Toutefois, 55 % des Réunionnais estiment que les lois et réglementations existantes protègent efficacement les biens et les personnes contre les risques naturels, soit 17 points de plus que dans les trois autres DROM.

Graphique 23 : sentiment d'exposition aux risques à La Réunion

En %



Champ : La Réunion.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

<sup>8</sup> Durant la période 1995-2018, les assureurs ont versé en moyenne plus de 7,7 millions d'euros d'indemnisation chaque année, à la suite des sinistres provoqués par des événements cycloniques à La Réunion (source : ONRN, 2023).

# Guadeloupe

Les Guadeloupéens sont ceux qui expriment le plus un fort sentiment d'exposition aux risques naturels et qui manifestent les plus fortes inquiétudes vis-à-vis des catastrophes naturelles qui pourraient survenir à l'avenir.

## LE TERRITOIRE LE PLUS INQUIET FACE AUX RISQUES NATURELS

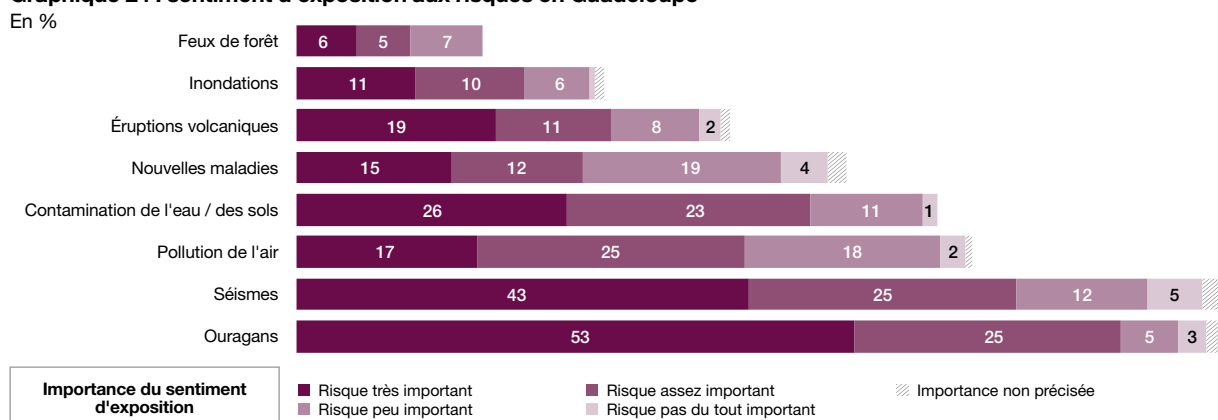
Fortement exposés à des risques d'origine sismique ou cyclonique, les Guadeloupéens répondent très fréquemment se sentir exposés à ces risques. Plus d'un enquêté sur deux juge même que le risque d'ouragan est très élevé (graphique 24). Parmi les départements d'outre-mer étudiés, c'est en effet celui où la part des personnes déclarant avoir déjà été confrontées à un tel événement est la plus élevée (87 %). Le dernier séisme important datant de 2014, deux tiers des enquêtés affirment aussi avoir déjà vécu un tremblement de terre.

En Guadeloupe, trois enquêtés sur cinq déclarent se sentir exposés à des risques de contamination de l'eau ou des sols, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. De même, un Guadeloupéen sur deux estime que ces risques sont « très » ou « assez » importants, contre un Métropolitain sur cinq. Les problèmes sanitaires induits par l'utilisation de la chlordécone<sup>9</sup> dans les bananeraies de l'île expliquent certainement cette très forte sensibilité des Guadeloupéens vis-à-vis de ces risques.

Le regain d'activité observé depuis 2018 à La Soufrière explique probablement pourquoi les Guadeloupéens sont les enquêtés qui se sentent les plus exposés à un risque d'éruption volcanique (41 %). Le souvenir de l'évacuation partielle de l'île à la suite de l'éruption de 1976 explique par ailleurs la part élevée des enquêtés déclarant avoir déjà été confrontés à un événement de ce type (28 % en Guadeloupe, contre 15 % dans les autres DROM).

De manière générale, la Guadeloupe est le territoire français où les niveaux de sentiment d'exposition aux risques, d'expérience des risques et d'inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe sont les plus élevés. Cela explique probablement pourquoi les Guadeloupéens sont plus nombreux à avoir connaissance des dispositifs de prévention des risques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez eux (48 % contre 36 % dans les autres départements d'outre-mer). Enfin, les Guadeloupéens sont deux fois plus nombreux que les autres Ultramarins à connaître et mettre en œuvre les actions préconisées par les pouvoirs publics en direction des particuliers pour que ceux-ci se protègent eux-mêmes face aux risques naturels.

Graphique 24 : sentiment d'exposition aux risques en Guadeloupe



Champ : Guadeloupe.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

<sup>9</sup> La chlordécone est une molécule utilisée pour lutter contre le charançon du bananier. Du fait de sa toxicité, cet insecticide a été interdit en France en 1990, mais a été utilisé de 1972 à 1993 dans les bananeraies des Antilles. Dangereux pour la santé humaine et reconnu comme un polluant organique persistant, il continue de contaminer les sols et l'eau des Antilles.

# Martinique

Ayant fréquemment subi des catastrophes (séismes, ouragans), les Martiniquais font également état d'un fort sentiment d'exposition à l'égard de ces risques. Moins inquiets que les Guadeloupéens à l'égard de leur volcan, ils se montrent fortement préoccupés par la pollution atmosphérique.

## OURAGANS ET TREMBLEMENTS DE TERRE : DES PRÉOCCUPATIONS MAJEURES

Comme en Guadeloupe, les risques liés aux ouragans et aux tremblements de terre suscitent une vive inquiétude en Martinique : près d'un enquêté sur deux juge ainsi être exposé de manière très importante à des risques cycloniques et deux enquêtés sur cinq expriment la même opinion au sujet des séismes (graphique 25). Ce fort sentiment d'exposition résonne avec l'important vécu des Martiniquais : trois quarts d'entre eux ont déjà été personnellement confrontés à un ouragan et près de deux tiers à un séisme. Pour indemniser les sinistres provoqués par des événements de ce type en Martinique au cours de la période 1995-2018, les assureurs ont versé plus de 320 M€ à la suite des ouragans et près de 70 M€ après les tremblements de terre qui sont survenus (source : ONRN, 2023).

La Martinique est par ailleurs le département d'outre-mer où le sentiment d'exposition à la pollution de l'air est le plus

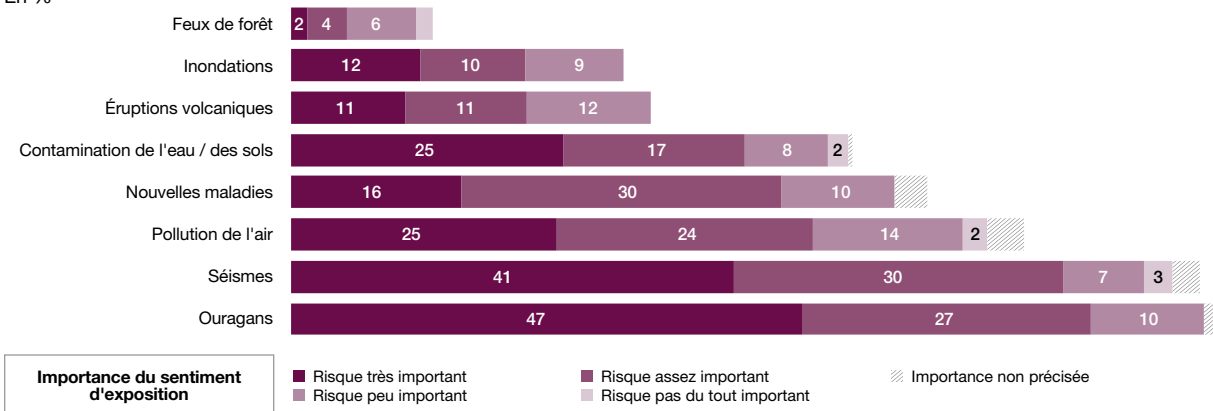
élevé. Outre le trafic routier, une part de la pollution atmosphérique est imputable aux brumes de sable<sup>10</sup>, génératrices de concentrations importantes de particules fines dans l'air.

Encore marqués par l'épidémie de Zika de 2016, une large part des Martiniquais déclarent se sentir exposés à des « risques liés au développement de nouvelles maladies (virus, parasites, etc.) » : 59 %, contre 50 % en moyenne dans les trois autres DROM étudiés. Ils sont par ailleurs deux fois plus nombreux qu'en métropole (16 % contre 8 %) à estimer même que ce risque est « très important ».

La Montagne Pelée n'ayant pas connu de grande éruption depuis près d'un siècle, rares sont les Martiniquais qui déclarent avoir déjà été confrontés à une éruption volcanique (3 %). Cependant, la mémoire du risque a traversé les générations et une part importante des habitants de la Martinique sait que le volcan pourrait à nouveau ravager le Nord de l'île. Dans ce secteur, trois quarts des enquêtés se sentent ainsi concernés par ce risque d'éruption volcanique.

Graphique 25 : sentiment d'exposition aux risques en Martinique

En %



Champ : Martinique.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

<sup>10</sup> Sources : ARS Martinique (Qualité de l'air : pollution par les particules fines en Martinique) et Madininair (Les brumes de sable).



# Guyane

Les Guyanais se distinguent nettement des autres enquêtés d'outre-mer du fait de leur moindre exposition à des risques majeurs. Globalement moins inquiets, ils expriment toutefois un fort sentiment d'exposition en matière d'inondations.

## DES CRAINTES SURTOUT LIÉES AUX INONDATIONS

En dépit d'une grande superficie, la Guyane est un département peu peuplé. Un peu moins de 300 000 personnes habitent les 22 communes de ce territoire sud-américain. Proportionnel au nombre d'habitants des quatre départements d'outre-mer étudiés dans l'enquête, le nombre d'enquêtés se révèle *de facto* faible et complique l'analyse détaillée des résultats en Guyane<sup>11</sup>.

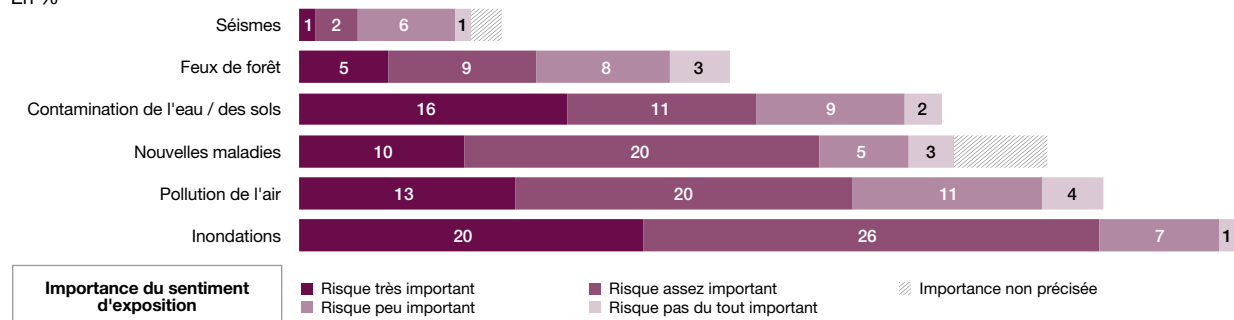
La plupart des communes guyanaises étant considérées exposées à des risques d'inondation, c'est dans ce département d'outre-mer que les enquêtés répondent le plus fréquemment (54 %) se sentir exposés à ce type de risque (graphique 26). Le territoire guyanais est en effet exposé à des inondations de différents types<sup>12</sup> : en 2016, la commune de Kourou a ainsi subi une inondation par submersion marine du fait de conditions météorologiques et océaniques défavorables. En 2017, une inondation par débordement de

cours d'eau a touché 5 000 habitants de la partie est de Cayenne, à la suite de fortes pluies et au dysfonctionnement d'une écluse. En 2020, puis en mars 2022, des pluies diluviennes ont provoqué des inondations par ruissellement et créé de nombreux dommages dans tout le département. En lien avec ces différents événements, 45 % des Guyanais indiquent avoir déjà été confrontés à une inondation (soit deux fois plus que dans les autres DROM) et 20 % déclarent avoir subi des dommages à cette occasion.

Les risques d'ouragans et de tremblements de terre étant considérés comme très faibles, la Guyane se distingue nettement des autres DROM étudiés dans l'enquête. De même, l'absence de volcans sur son territoire fait de la Guyane un département relativement épargné par les risques naturels. Cette moindre vulnérabilité se traduit par un faible sentiment global d'exposition aux risques. De même, la Guyane est le département dans lequel le niveau d'inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe est le plus faible.

Graphique 26 : sentiment d'exposition aux risques en Guyane

En %



Champ : Guyane.  
Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

<sup>11</sup> Les Guyanais ont été enquêtés dans 10 communes du nord du département, concentrant plus de 80 % de la population guyanaise. Près de la moitié des enquêtés vit dans les trois communes de l'agglomération de l'île de Cayenne ; un tiers est issu de deux agglomérations moyennes (Saint-Laurent-du-Maroni et Kourou) ; 14 % résident dans trois petites agglomérations (Macouria, Mana et Sinnamary) et une toute petite partie habite en milieu rural dans les communes de Roura et de Montsinéry-Tonnegrande. La commune de Maripasoula et toute la partie sud du département (correspondant au Parc amazonien de Guyane) n'ont pas pu être enquêtées.

<sup>12</sup> Source : DGTM Guyane, Plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027.



partie 4

# Une culture du risque ancrée dans les expériences passées

— Cet article vient compléter les fiches en proposant une analyse multivariée des données. L'enjeu est de mieux identifier les principaux facteurs explicatifs de la conscience du risque en France métropolitaine.



## **PRENDRE CONSCIENCE : UN ENJEU MAJEUR DE PRÉVENTION**

Afin d'éviter que les Français ne soient pris au dépourvu à la suite de la survenue de catastrophes environnementales, des politiques publiques de prévention des risques ont été mises en œuvre depuis plusieurs décennies à l'échelle nationale. Déclinés au niveau local, ces dispositifs ont pour objectif premier d'accroître le niveau de connaissance des populations à l'égard des risques auxquels elles pourraient être confrontées. Deux notions font écho à cette ambition : la conscience du

risque et la culture du risque. D'une part, il s'agit de fournir des informations claires aux habitants pour qu'ils sachent à quels risques ils sont exposés. D'autre part, l'enjeu est de maintenir dans les mémoires le souvenir d'événements passés, tout en favorisant l'appropriation collective des façons de se prémunir de futures catastrophes.

Pour accroître la conscience et la culture du risque, un droit à l'information préventive en matière de risques majeurs<sup>13</sup> a été instauré en 1987. Il impose d'informer préventivement les populations des risques auxquels elles sont exposées et des mesures de sauvegarde qui les concernent. Cela s'est

### **Méthodologie : régressions logistiques**

Afin de saisir l'influence de différentes caractéristiques des enquêtés (exposés à un ou plusieurs risques naturels et/ou technologiques en France métropolitaine) sur leur sentiment d'exposition, des régressions logistiques ont été réalisées pour évaluer l'effet marginal de ces facteurs pour quatre types d'exposition : risques d'inondation, risques industriels, risques sismiques et risques liés à l'activité des centrales nucléaires. Cette démarche a été opérée pour quatorze variables explicatives dans une perspective comparative. L'influence d'une modalité est donnée par son intervalle de confiance à 90 % de l'« odds ratio » (rapport de chances de donner une réponse entre un groupe de référence et un autre groupe d'individus) du modèle de régression logistique, toutes choses égales par ailleurs.

Les variables à expliquer dépendent du risque auquel les enquêtés sont exposés. L'enjeu est d'observer les différences entre les enquêtés selon qu'ils répondent avoir le sentiment d'être exposés au risque qui les concerne (conscience du risque) ou qu'ils déclarent ne pas s'y sentir exposés (ignorance du risque).

Les variables explicatives étudiées sont : Région administrative de résidence ; Catégorie d'agglomération ; Genre ; Tranche d'âge ; Situation professionnelle ; Catégorie socio-professionnelle ; Type de logement ; Ancienneté dans la commune d'habitation ; Statut d'occupation du logement ; Nombre d'occupants du logement ; Nombre d'occupants de moins de 14 ans ; Quintiles de niveau de vie par unité de consommation ; Niveau d'éducation ; [pour Inondation seulement] Intensité de l'expérience en matière d'inondation ; [pour Risques industriels seulement] Intensité de l'expérience en matière de risques industriels ; [pour Séismes seulement] Intensité de l'expérience en matière de tremblements de terre.

Pour appréhender au mieux comment le fait d'avoir déjà été confronté à une inondation, à un accident industriel ou à un tremblement de terre influe sur la conscience du risque, trois indices caractérisant l'intensité de l'expérience (en matière d'inondation, en matière de risques industriels et en matière de risques sismiques) ont été construits afin d'étudier plus spécifiquement les éventuelles différences de conscience du risque.

Les traitements statistiques ont conduit à tester de nombreuses modalités de réponse pour appréhender au mieux les formes de disparité qui peuvent expliquer que certains types d'enquêtés aient une plus grande propension (odds ratio ou rapport de cotes), toutes choses égales par ailleurs, à choisir une modalité de réponse que d'autres catégories de population. Pour l'ensemble des variables, le seuil de significativité est de 10 %.

Après avoir effectué un ensemble de régressions logistiques, le modèle a été recalculé pour se concentrer sur les situations de disparité les plus significatives (d'un point de vue statistique) et les plus significatives (du point de vue interprétatif).

<sup>13</sup> « Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles ». Article 21 de la loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 relative à la prévention des risques majeurs. Cette disposition a été intégrée en 2000 au Code de l'environnement.

## partie 4 : une culture du risque ancrée dans les expériences passées

traduit par la mise en œuvre de différents documents d'information à l'échelle départementale (DDRM) ou communale (DICRIM) et par la mise en ligne d'un site internet de référence au niveau national (Géorisques). Par ailleurs, les bailleurs et les vendeurs sont soumis depuis 2003 à une obligation d'information des acquéreurs et des locataires (IAL), afin que ces derniers puissent prendre connaissance de l'état des risques auxquels est exposé leur nouveau bien immobilier (aléas existants et indemnisations passées). Enfin, des marqueurs historiques contribuent aussi à rappeler l'existence de risques dans un territoire (repères de crues dans les zones inondables, mémorial de la catastrophe survenue à l'usine AZF à Toulouse en 2001, musée Perret en Martinique consacré à l'éruption de la montagne Pelée en 1902, etc.). L'ensemble de ces dispositifs informationnels participent de l'acculturation des populations aux situations de risque qui les concernent.

Dans le cadre de l'enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (réalisée en 2007, 2013 et 2022), l'un des principaux enjeux est d'évaluer la culture du risque chez les personnes exposées à des risques naturels ou technologiques. Connaissent-elles les menaces qui pèsent sur elles, les prennent-elles en considération, les minorent-elles, voire les ignorent-elles ? Leur perception des risques évolue-t-elle dans le temps ? Est-elle différente selon les types de risque, selon les territoires, selon le statut d'occupation et le type de logement, selon l'âge des enquêtés, selon leur niveau d'études, selon leur rapport au temps (expériences passées et appréhensions du futur), selon leur niveau de vie, selon leur genre, etc. ?

Avant d'explorer plus avant les facteurs qui influent sur la culture du risque des personnes exposées à des risques naturels et/ou technologiques, il est important de rappeler que la part des enquêtés conscients des risques auxquels ils sont exposés (car ils ont répondu se sentir exposés à des risques qui les concernent effectivement dans leur commune de résidence) reste assez faible dans les communes métropolitaines concernées par des risques industriels (30 %) ou des inondations (34 %). À l'inverse, la conscience du risque se révèle plus élevée chez les enquêtés résidant dans des communes situées en zone d'aléa sismique moyen (60 % se sentent exposés à des risques de tremblements de terre) ou à moins de 20 km d'une centrale nucléaire en activité (80 % des personnes interrogées savent qu'il existe un risque lié à la présence de cette installation).

Afin de mieux comprendre pourquoi certains Français semblent davantage avoir conscience de leur exposition à des risques naturels ou technologiques, les données de l'enquête ont fait l'objet de traitements statistiques approfondis. L'enjeu était d'identifier les facteurs structurants de la culture du risque en France métropolitaine. Le rapport aux risques étant bien différent dans les départements d'outre-mer (où une large part de la population a d'ores et déjà conscience de son exposition), ceux-ci n'ont pas été intégrés dans l'analyse. Par ailleurs, quatre types de territoires exposés sont étudiés

ici : les communes où plus de la moitié de la population habite en zone inondable, celles situées en zone d'aléa sismique modéré ou moyen, celles où sont installées des installations industrielles classées Seveso et celles situées à moins de 20 km d'une centrale nucléaire en activité.

### UN SENTIMENT DE VULNÉRABILITÉ LIÉ AUX INONDATIONS PASSÉES

Le type de logement et l'intensité de l'exposition passée au risque inondation sont les deux facteurs qui influent le plus (toutes choses égales par ailleurs) sur le fait d'avoir conscience ou pas de son exposition à des risques d'inondation (*méthodologie : régressions logistiques*). Dans une moindre mesure, l'ancienneté dans le logement et l'âge de l'enquêté ont également un effet significatif sur la conscience du risque d'inondation (*figure 2*).

Un individu aura, toutes choses égales par ailleurs, d'autant plus conscience de l'existence d'un risque d'inondation qu'il déclare avoir précédemment été confronté à ce risque. Par rapport à un individu qui n'aurait jamais été confronté à une telle situation, un individu dont le domicile a déjà été inondé aura 6,9 fois plus de chance de se savoir exposé à ce risque. Ce ratio est de 4,5 chez les enquêtés ayant déjà subi les conséquences indirectes d'une inondation à leur domicile. De même, la conscience du risque est plus élevée (ratio de 3,2) chez les enquêtés ayant été indirectement confrontés à une inondation par le passé. Comparés à ceux qui n'ont jamais été inondés, les enquêtés ayant subi une inondation hors de leur domicile ont deux fois plus tendance à avoir conscience d'être exposés à un risque d'inondation chez eux. Ces résultats montrent qu'il existe un effet de gradation assez logique en matière de vécu : les enquêtés semblent en effet plus marqués par les inondations qu'ils ont vécues chez eux et qui ont eu des conséquences directes.

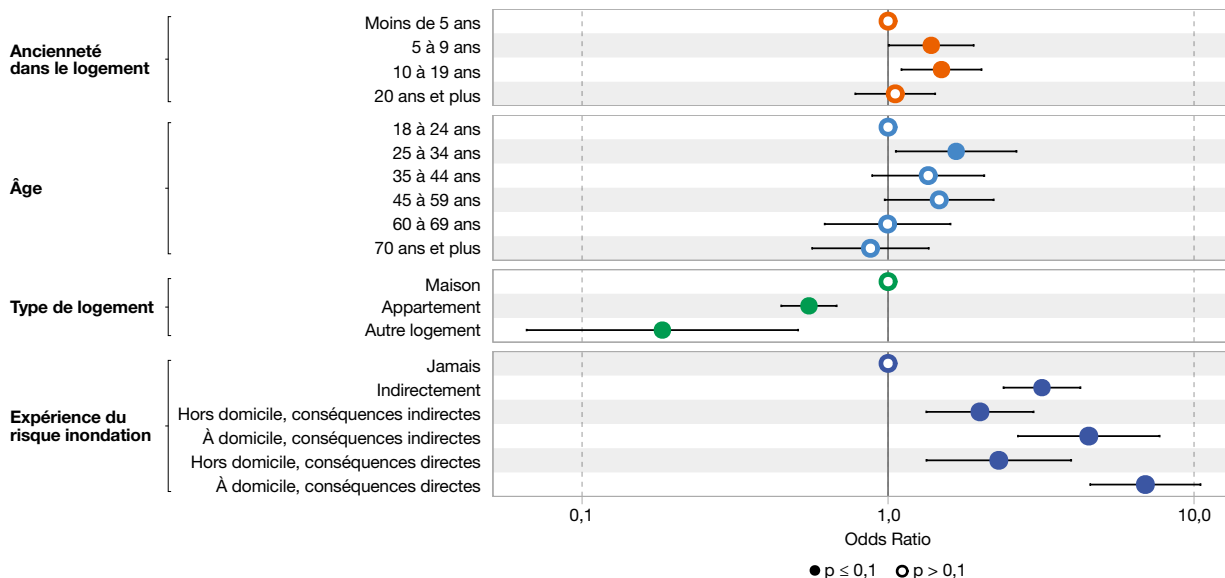
Les enquêtés vivant en maison individuelle ont également 1,8 fois plus de chances d'être conscients de l'existence d'un risque d'inondation dans leur commune que ceux résidant en appartement. Cette moindre appréhension des enquêtés vivant en habitat collectif à l'égard des inondations s'explique très probablement par le fait qu'une partie d'entre eux se sent protégée du fait que leur logement est situé à l'étage. Ils se sentent donc certainement moins vulnérables que les enquêtés vivant en maison et dont les biens situés au rez-de-chaussée sont potentiellement menacés par une inondation.

Toutes choses égales par ailleurs, l'âge influe aussi sur la conscience du risque d'inondation. Les 25-34 ans ont ainsi 1,7 fois plus de chances d'avoir connaissance de l'existence d'un risque d'inondation que les 18-24 ans. Cela s'explique certainement par le fait que la première acquisition d'un logement intervient souvent entre 25 et 40 ans<sup>14</sup> et beaucoup moins avant. Lors de l'acquisition de leur logement, ils ont obligatoirement été informés par le notaire de l'état des risques,

<sup>14</sup> D'après une enquête du Conseil supérieur du notariat, « 71 % des personnes interrogées déclarent avoir acquis leur résidence principale entre 25 et 40 ans, avec un pic d'acquisition qui se situe entre 25 et 30 ans (41 %). L'âge moyen est de 32 ans ». Source : CSN, 2019.

**partie 4 : une culture du risque ancrée dans les expériences passées**

**Figure 2 : déterminants du sentiment d'exposition dans les communes potentiellement exposées à un risque d'inondation**



*Note de lecture : toutes choses égales par ailleurs, un individu dont le domicile a déjà été inondé a 7 fois plus de chance d'avoir conscience de son exposition à ce risque que quelqu'un n'ayant jamais été confronté à une inondation.*  
*Notes : la longueur des barres correspond à l'intervalle de confiance ; quand la valeur p est inférieure à 0,1, le niveau de probabilité est supérieur à 90 %.*  
*Champ : France métropolitaine : populations exposées à un risque d'inondation dans leur commune de résidence.*  
**Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022**

figurant dans le dossier de diagnostic technique annexé à l'acte de vente. Cette plus forte propension des 25-34 ans à avoir conscience du risque d'inondation avait déjà été observée lors de la précédente édition de l'enquête, réalisée en 2013.

**UNE CULTURE DU RISQUE ÉTROITEMENT LIÉE AU VÉCU TERRITORIAL**

Les principales caractéristiques expliquant la conscience du risque industriel sont la région de résidence et l'intensité de l'exposition passée au risque industriel. D'autres facteurs influent aussi, comme la catégorie d'agglomération, le statut d'occupation du logement, l'âge et le genre de l'enquêté (figure 3).

Comme pour le risque d'inondation, l'expérience passée détermine fréquemment la perception présente des risques liés à l'existence d'installations industrielles sensibles dans la commune de résidence. Par rapport à un individu qui n'aurait jamais été confronté à ce type de risque, un individu qui y a déjà été confronté à son domicile avec des conséquences directes aura 15,4 fois plus de chance de déclarer qu'il se sent exposé à des risques industriels. Ce fort ratio se retrouve également chez les personnes ayant subi des conséquences

indirectes à domicile (11,9) et, dans une moindre mesure, chez celles ayant été confrontées à ce type de risque hors de leur domicile actuel avec des conséquences directes (4,3) ou indirectes (2,9), et chez celles qui déclarent avoir indirectement été confrontées à une telle situation (2,6). Cela explique aussi pour partie le fait que la conscience du risque soit significativement plus élevée en Normandie toutes choses égales par ailleurs. Au cours des dix dernières années, cette région a été davantage confrontée que les autres à des événements de cette nature.

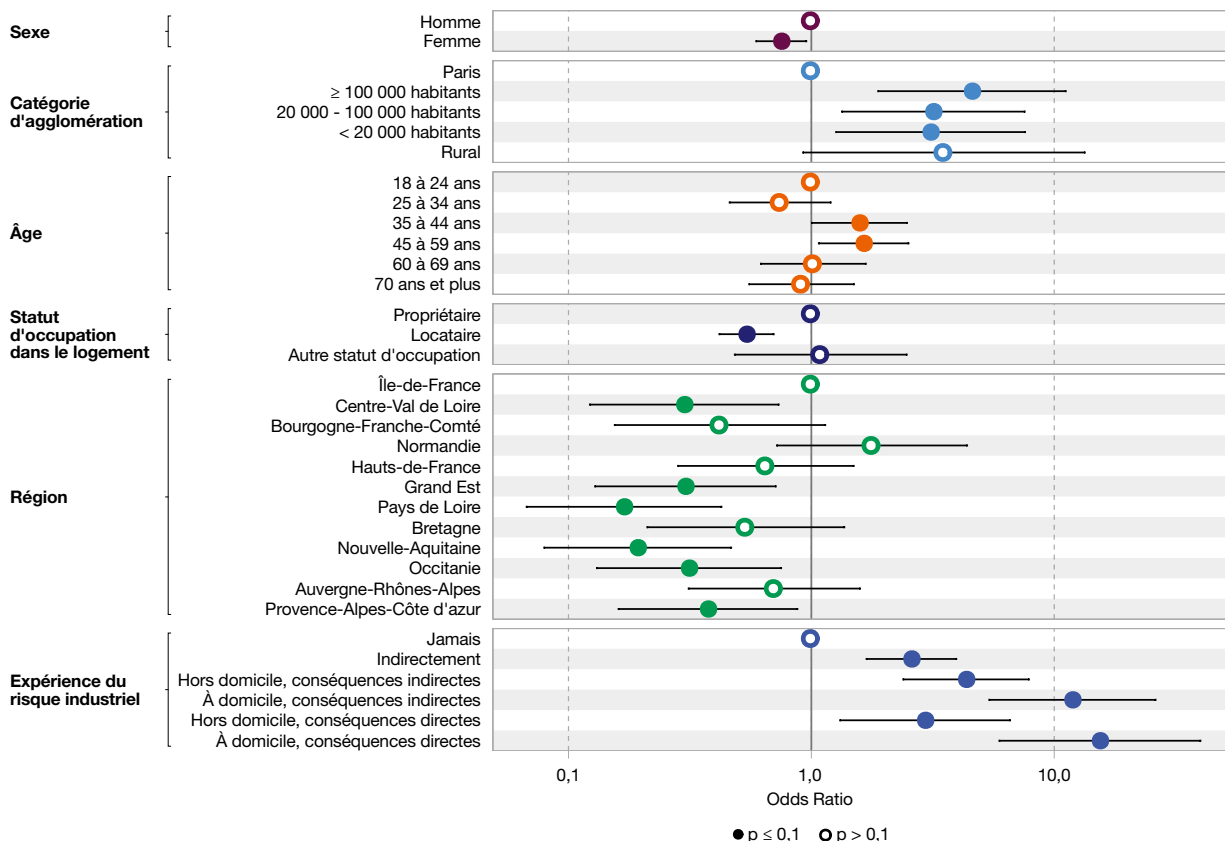
Les enquêtés résidant dans l'agglomération parisienne ont une moindre propension à se savoir exposés à des risques liés à la présence de sites Seveso dans leur commune. Comparés à eux, les enquêtés vivant dans des agglomérations moins importantes ont plus conscience d'être exposés à des risques industriels : dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, les enquêtés ont ainsi 4,6 fois plus de chances d'être conscients de leur exposition à des risques industriels. Comme lors de la précédente édition de l'enquête en 2013, les enquêtés vivant dans les agglomérations de moins de 100 000 habitants exposés à des risques industriels ont trois fois plus tendance à avoir connaissance de ce risque que dans l'agglomération parisienne<sup>15</sup>.

Cette similitude avec les résultats de 2013 concerne

<sup>15</sup> Les sites Seveso « seuil haut » les plus près du boulevard périphérique de Paris sont les dépôts pétroliers de Vitry-sur-Seine (5 km), de Nanterre et du port de Gennevilliers (8 km). À titre de comparaison, certains sites sont situés à moins de 2 km des centres-villes de Rouen et du Havre.

**partie 4 : une culture du risque ancrée dans les expériences passées**

**Figure 3 : déterminants du sentiment d'exposition dans les communes exposées à des risques industriels**



*Note de lecture : toutes choses égales par ailleurs, un individu dont le domicile a déjà subi les conséquences d'un incident industriel a 15 fois plus de chance d'avoir conscience de son exposition à ce risque que quelqu'un n'ayant jamais été confronté à un tel événement.*  
*Notes : la longueur des barres correspond à l'intervalle de confiance ; quand la valeur p est inférieure à 0,1, le niveau de probabilité est supérieur à 90 %.*  
*Champ : France métropolitaine ; populations exposées à des risques industriels dans leur commune de résidence.*  
**Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022**

également le genre des enquêtés. En effet, les femmes ont toujours une moindre propension (25 % de chance en moins, toutes choses égales par ailleurs) que les hommes à se sentir exposés à des risques industriels. À l'instar de ce qui a été observé concernant le risque d'inondation (*voir supra*), les enquêtés âgés de 35 à 59 ans ont 1,6 fois plus de chance que ceux âgés de 18 à 24 ans d'avoir conscience de ce risque. De même, les propriétaires ont 1,8 fois plus tendance que les locataires à s'y sentir exposés là où ils vivent.

**L'INFLUENCE DES SAVOIRS EMPIRIQUES ET THÉORIQUES SUR LA CONNAISSANCE DES RISQUES SISMIQUES**

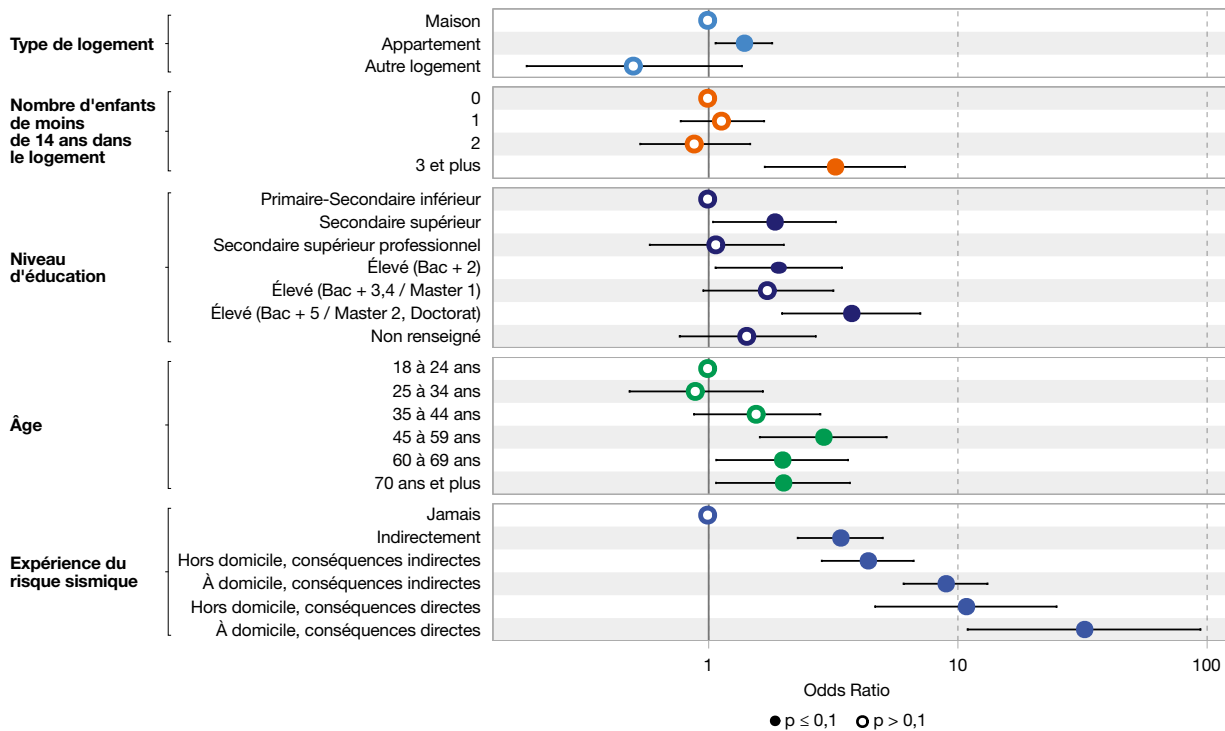
Dans les communes métropolitaines exposées à un aléa sismique modéré ou moyen, le sentiment d'exposition au risque sismique est largement déterminé par le fait d'avoir

déjà subi les conséquences d'un tremblement de terre. L'âge et le niveau d'éducation des enquêtés influent également sur la conscience du risque en la matière. De manière moins saillante, le type de logement et le nombre d'occupants de moins de 14 ans sont également des facteurs explicatifs de la conscience du risque en la matière (*figure 4*).

Une fois encore, les enquêtés ont davantage tendance à se savoir exposés quand ils ont été confrontés à un séisme par le passé. Par rapport à un individu qui n'en a jamais fait l'expérience, un individu qui en a directement subi les conséquences aura beaucoup plus de chances (32 fois si à domicile et 10 si hors du lieu de vie actuel) d'être conscient du risque. Si les conséquences étaient indirectes, ce ratio est de 8 si le tremblement de terre a eu lieu au domicile actuel et de 4 s'il a été vécu ailleurs. Dans le cas où l'expérience du risque sismique était indirecte, les enquêtés ont encore trois fois plus de chance d'être conscients du risque que ceux qui n'ont jamais vécu un tel événement.

**partie 4 : une culture du risque ancrée dans les expériences passées**

**Figure 4 : déterminants du sentiment d'exposition dans les communes situées en zone d'aléa sismique**



Note de lecture : toutes choses égales par ailleurs, un individu dont le domicile a déjà subi les conséquences d'un séisme a 32 fois plus de chance d'avoir conscience de son exposition à ce risque que quelqu'un n'ayant jamais été confronté à un tremblement de terre.  
 Note : la longueur des barres correspond à l'intervalle de confiance.  
 Champ : France métropolitaine : populations vivant en zone d'aléa sismique modéré ou moyen.  
 Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

Toutes choses égales par ailleurs, les enquêtés âgés de 45 ans ou plus ont deux fois plus tendance que les 18-24 ans à se sentir exposés à un risque sismique. Par rapport aux enquêtés ayant un faible niveau d'études, ceux diplômés de l'enseignement supérieur ont deux à trois fois plus de chance d'avoir conscience des risques liés à la sismicité du lieu où ils résident. Contrairement à ce qui a pu être observé concernant le risque d'inondation, les enquêtés vivant en appartement ont plus tendance (1,4 fois plus) à se sentir exposés aux risques de tremblements de terre que ceux résidant en maison individuelle. Ils redoutent probablement davantage les conséquences dramatiques d'un éventuel effroulement de leur immeuble. Enfin, les familles semblent faire preuve d'une plus grande vigilance à l'égard de ce type de risque : les ménages où vivent plus de deux enfants ont en effet trois fois plus de chances de se sentir exposés à des risques sismiques que ceux où il n'y en a pas.

**UNE CONSCIENCE ACCRUE DU RISQUE NUCLÉAIRE DANS L'HABITAT INDIVIDUEL**

Concernant une part de population plus réduite et globalement plus consciente de son exposition<sup>16</sup>, les risques liés à la présence d'une centrale nucléaire à moins de 20 km du lieu de résidence s'avèrent moins marqués par des disparités entre différents types d'enquêtés. Ainsi, l'unique caractéristique qui influe significativement sur la conscience du risque nucléaire est le type de logement, et non le statut d'occupation, l'ancienneté dans le logement, ou le niveau d'études (figure 5).

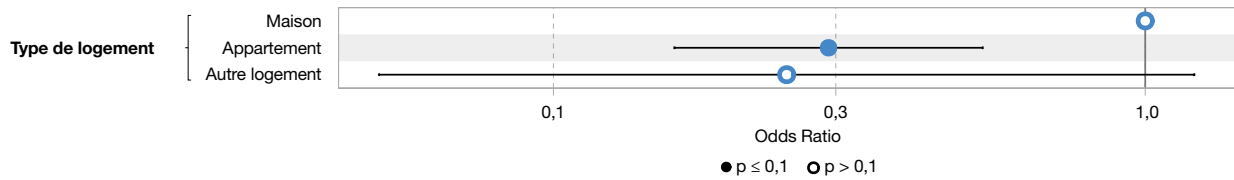
Dans les communes situées à moins de 20 km d'une centrale nucléaire en activité, un enquêté aura d'autant plus conscience d'être exposé à un risque en lien avec cet équipement s'il réside en maison (3,4 fois plus de chances par rapport à un enquêté vivant en appartement). Il s'agit du seul déterminant significatif concernant ce type de risque.

<sup>16</sup> Pour rappel, 80 % des enquêtés résidant à moins de 20 km d'une centrale nucléaire ont conscience d'être exposés à des risques afférents. Dans les communes métropolitaines concernées par des risques industriels ou d'inondation, le niveau de conscience est bien plus faible (30 % et 36 %).



## partie 4 : une culture du risque ancrée dans les expériences passées

Figure 5 : déterminants du sentiment d'exposition dans les communes proches d'une centrale nucléaire



Note : la longueur des barres correspond à l'intervalle de confiance.  
 Champ : France métropolitaine : populations résidant à moins de 20 km d'une centrale nucléaire en activité.  
 Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

### TOUT IGNORER OU AVOIR PLEINEMENT CONSCIENCE : DEUX FORMES DE CULTURE DU RISQUE OPPOSÉES

Pour chacun des risques étudiés, l'analyse des correspondances multiples (ACM) montre une distinction nette (essentiellement située sur l'axe horizontal) entre deux façons opposées d'envisager les risques. D'une part, les enquêtés conscients d'être exposés à un risque et jugeant celui-ci élevé ont une plus forte propension :

- à être très inquiets face aux conséquences possibles d'une catastrophe environnementale ;
- à connaître précisément les dispositifs de prévention des risques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez eux ;

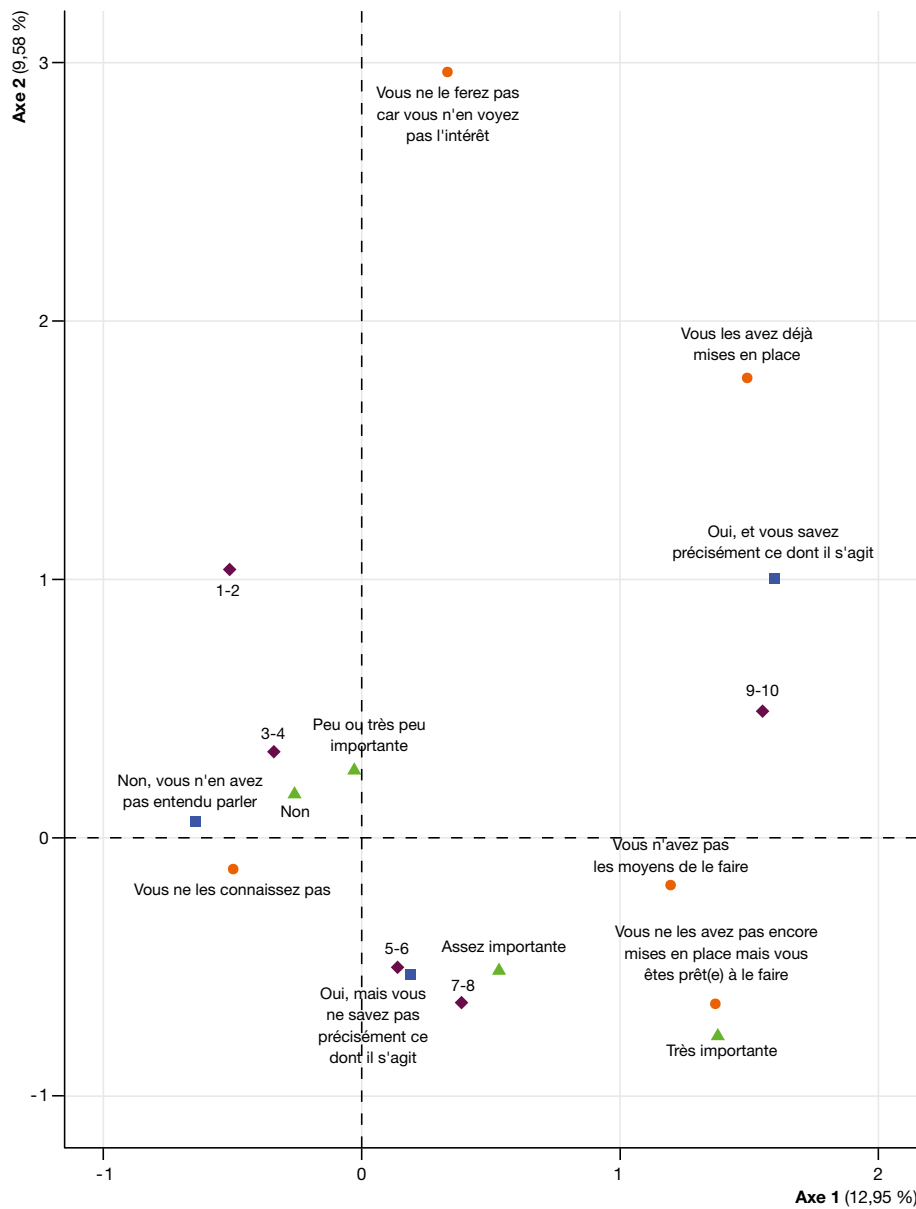
- à déclarer avoir déjà mis en œuvre les préconisations qui y sont liées afin qu'ils se protègent des risques auxquels ils sont exposés.

D'autre part, les enquêtés ignorant qu'ils sont exposés à des risques paraissent plus enclins à répondre qu'ils sont faiblement inquiets, qu'ils ne connaissent pas les dispositifs de prévention, ni les recommandations publiques associées (figures 6, 7, 8, 9).

Enfin, un troisième groupe d'enquêtés (ayant conscience d'être exposés mais jugeant ces risques comme modérés ou limités) se distingue moins clairement (plutôt sur le deuxième axe et en matière de risques industriels) au regard des réponses qu'ils donnent aux autres questions relatives à l'inquiétude ou à la connaissance des dispositifs et préconisations en matière de prévention des risques.

## partie 4 : une culture du risque ancrée dans les expériences passées

Figure 6 : risque d'inondation



- Avez-vous connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre localement par les pouvoirs publics ?
- Avez-vous mis en place les préconisations faites par les pouvoirs publics pour que les particuliers se protègent eux-mêmes des risques naturels ?
- ▲ Intensité de la conscience du risque inondation
- ◆ Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle ou technologique ?

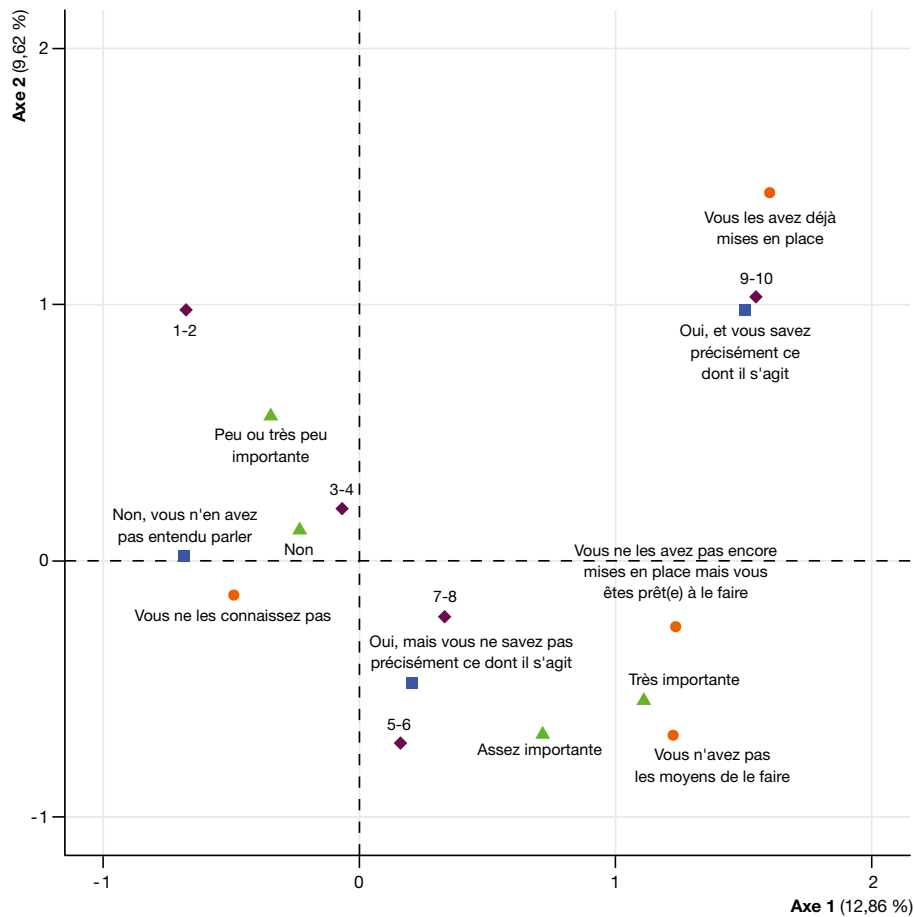
Note de lecture : les individus ayant une faible culture du risque d'inondation (bas niveaux de connaissance et d'inquiétude) se regroupent plutôt dans la partie gauche de la figure et se distinguent bien de ceux ayant une conscience du risque plus marquée (côté droit). Les deux premiers axes expliquent 22,53 % de l'information.

Champ : France métropolitaine : populations résidant dans des communes exposées à un risque d'inondation.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

**partie 4 : une culture du risque ancrée dans les expériences passées**

**Figure 7 : risques sismiques**

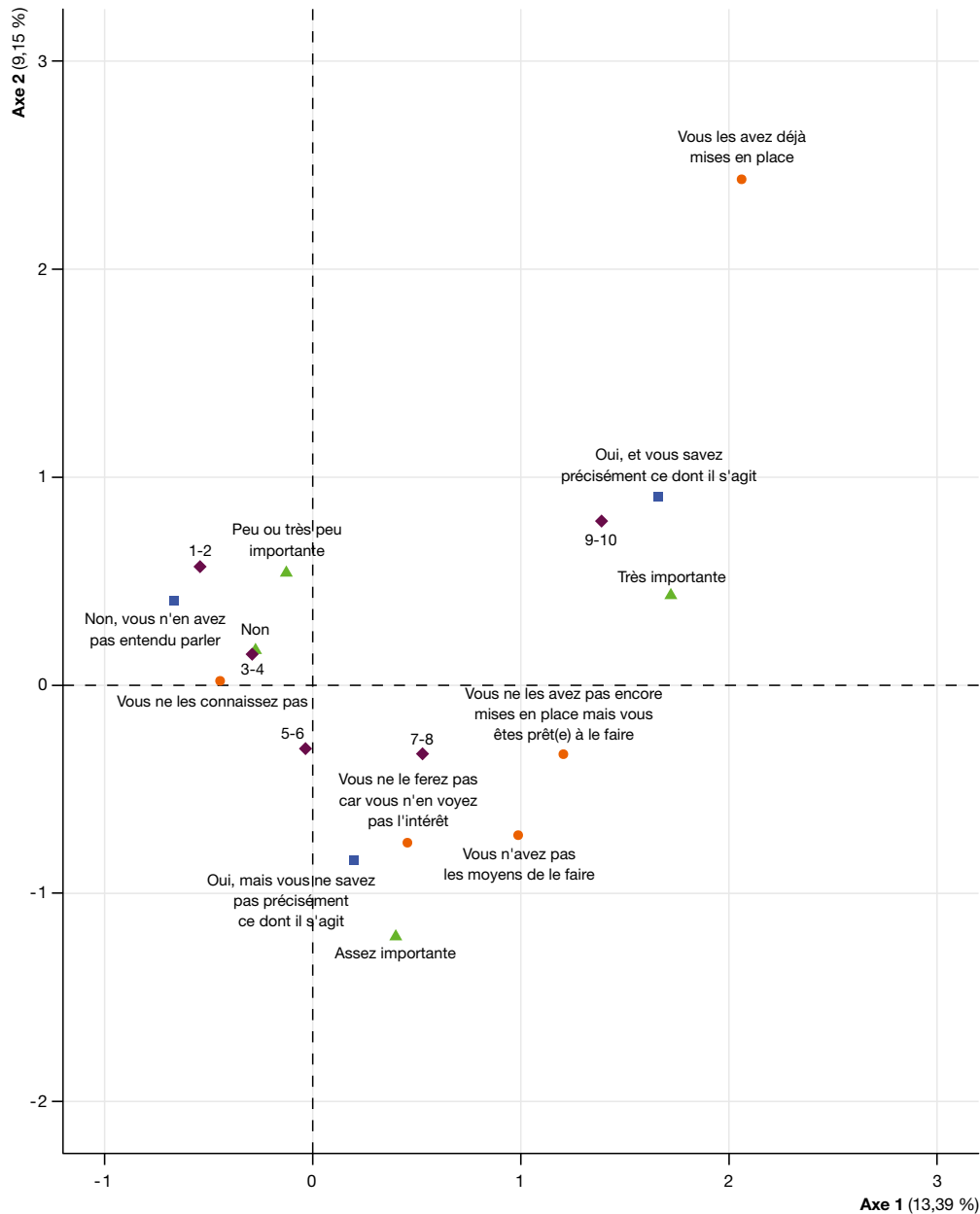


- Avez-vous connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre localement par les pouvoirs publics ?
- Avez-vous mis en place les préconisations faites par les pouvoirs publics pour que les particuliers se protègent eux-mêmes des risques naturels ?
- ▲ Intensité de la conscience du risque sismique
- ◆ Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle ou technologique ?

*Note de lecture : les individus ayant une faible culture du risque sismique (bas niveaux de connaissance et d'inquiétude) se regroupent plutôt dans la partie gauche de la figure et se distinguent bien de ceux ayant une conscience du risque plus marquée (côté droit). Les deux premiers axes expliquent 22,48 % de l'information.  
 Champ : France métropolitaine : populations résidant dans des communes exposées à un aléa sismique moyen ou modéré.  
 Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022*

## partie 4 : une culture du risque ancrée dans les expériences passées

Figure 8 : risques industriels



- Avez-vous connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre localement par les pouvoirs publics ?
- Avez-vous mis en place les recommandations faites par les pouvoirs publics pour que les particuliers se protègent eux-mêmes des risques naturels ?
- ▲ Intensité de la conscience du risque industriel
- ◆ Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle ou technologique ?

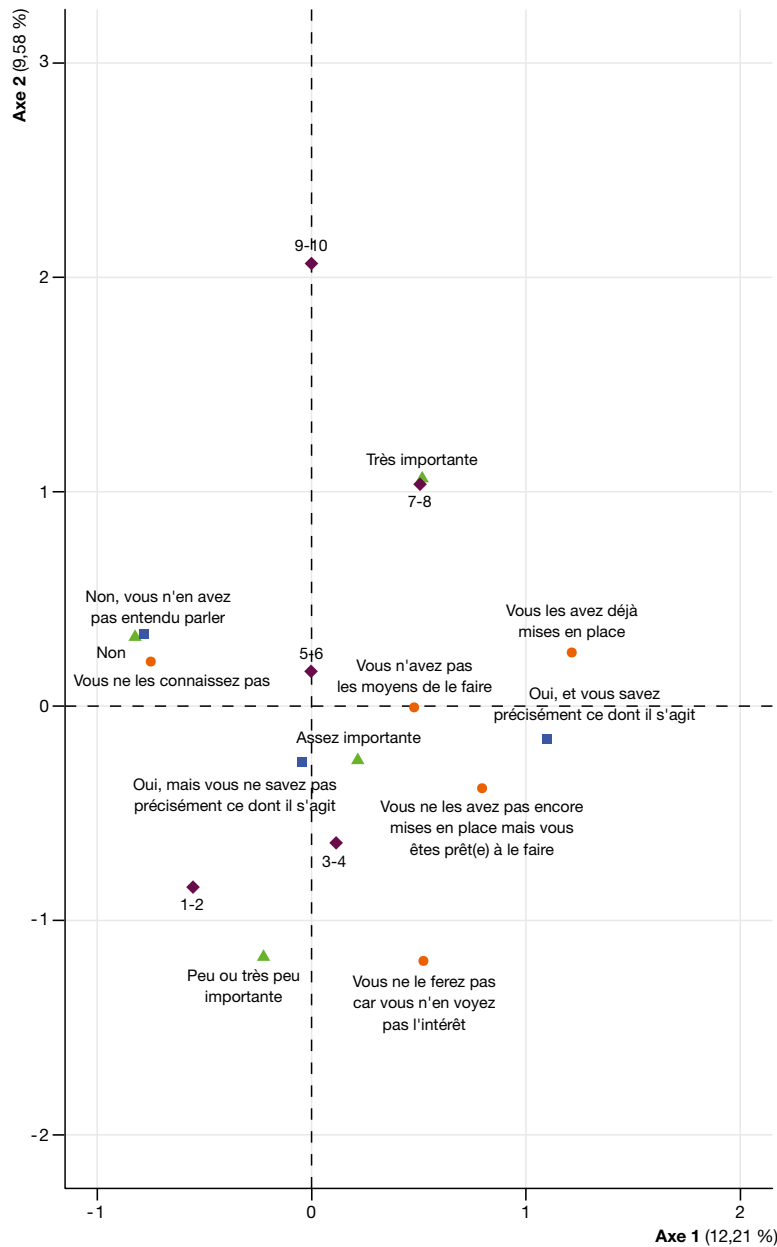
Note de lecture : les individus ayant une faible culture du risque industriel (bas niveaux de connaissance et d'inquiétude) se regroupent plutôt dans la partie gauche de la figure et se distinguent bien de ceux ayant une conscience du risque plus marquée (côté droit).  
Les deux premiers axes expliquent 22,54 % de l'information.

Champ : France métropolitaine : populations résidant dans des communes exposées à des risques industriels.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

**partie 4 : une culture du risque ancrée dans les expériences passées**

**Figure 9 : risques nucléaires**



- Avez-vous connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre localement par les pouvoirs publics ?
- Avez-vous mis en place les préconisations faites par les pouvoirs publics pour que les particuliers se protègent eux-mêmes des risques industriels ou nucléaires ?
- ▲ Intensité de la conscience du risque nucléaire
- ◆ Sur une échelle de 1 à 10, à combien estimez-vous votre inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle ou technologique ?

*Note de lecture : les individus ayant une faible culture du risque nucléaire (bas niveaux de connaissance et d'inquiétude) se regroupent plutôt dans la partie gauche de la figure et se distinguent bien de ceux ayant une conscience du risque plus marquée (côté droit). Les deux premiers axes expliquent 23,08 % de l'information.  
 Champ : France métropolitaine : populations résidant dans des communes situées à moins de 20 km d'une centrale nucléaire en activité.  
 Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022*

## Méthodologie : analyses des correspondances multiples

Plusieurs analyses des correspondances multiples (ACM) ont été menées, en prenant appui sur sept variables issues de l'enquête.

Un ensemble de quatre variables actives (figures 5 à 8) a été intégré à l'analyse afin de caractériser le niveau de connaissance des risques (inondation, séismes, industriels, nucléaires) chez les personnes qui y sont exposées. Pour chaque risque étudié, les variables d'intérêt mobilisées sont l'intensité de la conscience du risque, le niveau d'inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe, la connaissance des dispositifs de prévention en la matière, la confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics pour y faire face et la mise en œuvre des préconisations en lien avec ce risque.

D'autres variables socio-démographiques (âge, genre, type d'agglomération, niveau d'études, etc.) ont été testées en tant que variables descriptives, mais les résultats n'ont pas été probants.

### Variables d'intérêt mobilisées (figures 5-8) :

- Intensité de la conscience du risque inondation [seulement pour Inondation] ;
  - Intensité de la conscience du risque industriel [seulement pour Risques industriels] ;
  - Intensité de la conscience du risque sismique [seulement pour Séismes] ;
  - Intensité de la conscience du risque nucléaire [seulement pour Nucléaire]
- > Modalités communes : *Pas conscience du risque / Risque perçu comme très peu important / ... peu important / ... assez important / ... très important*
- Estimation du niveau d'inquiétude face aux conséquences possibles d'une catastrophe naturelle ou technologique ;
  - Connaissance des dispositifs de prévention des risques naturels et technologiques mis en œuvre par les pouvoirs publics près de chez soi ;
  - Confiance dans les mesures prises par les pouvoirs publics concernant... Les risques naturels [seulement pour *Inondation* et *Séismes*] / Les risques industriels ou nucléaires [seulement pour *Risques industriels* et *Nucléaires*] ;
  - Mise en œuvre des préconisations en matière de... risques naturels [seulement pour *Inondation* et *Séismes*] / des risques industriels ou nucléaires [seulement pour *Risques industriels* et *Nucléaires*].

partie 5

# Face au changement climatique : des risques de plus en plus tangibles

— Cet article s'intéresse à la façon dont les Français perçoivent les risques auxquels ils pourraient personnellement être confrontés du fait du changement climatique. En comparant les résultats de l'enquête réalisée en 2013 et ceux obtenus en 2022, cette analyse montre comment la menace climatique est devenue plus concrète au cours des dernières années.



## partie 5 : face au changement climatique : des risques de plus en plus tangibles

Outre les risques naturels et technologiques, les Français sont exposés à d'autres menaces. Parmi celles-ci, les risques liés au changement climatique constituent un sujet complexe. Lors de la précédente enquête sur le sentiment d'exposition aux risques en 2013, il était apparu que ces risques étaient relativement méconnus. Neuf ans plus tard, la situation s'avère bien différente du fait des records de chaleur qui se sont succédé et ont marqué les esprits.

### UNE CONNAISSANCE DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN PROGRESSION

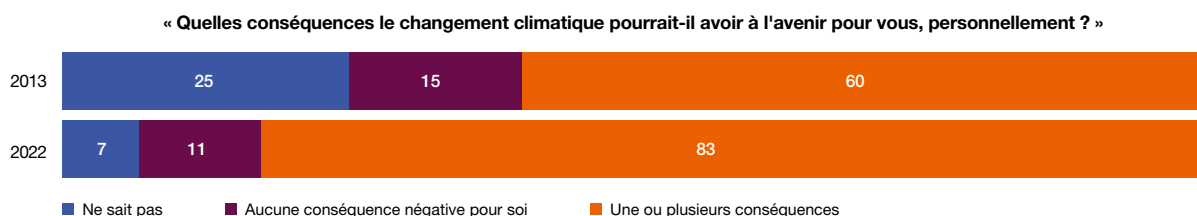
Depuis le début des années 2000, différentes études (Ademe<sup>17</sup>, SDES<sup>18</sup>, IRSN<sup>19</sup>, etc.) ont permis de suivre la progressive prise en considération de la question climatique par la population. Devenu la principale préoccupation environnementale des Français (SDES, 2022), le changement climatique reste pour autant un sujet complexe à appréhender, notamment au regard des risques qu'il pourrait induire à l'avenir pour la population. Dans le cadre de la précédente édition de l'enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (2013), une question sur le sujet avait donc été posée aux enquêtés : « Quelles conséquences le changement climatique pourrait-il avoir à l'avenir pour vous personnellement ? ». À la différence du reste du questionnaire dans lequel différents choix de réponse étaient proposés aux enquêtés, cette question « ouverte » laissait libre cours aux réponses spontanées.

En ne proposant pas aux enquêtés de choisir dans une liste prédéfinie la réponse qui leur paraît convenir, le recours à une question ouverte avait permis en 2013 de montrer que la part des Français déclarant ne pas savoir quels risques ils encouraient du fait du changement climatique était relativement importante. La répartition globale des réponses faisait en effet apparaître trois groupes principaux : 25 % des enquêtés ignoraient quelles pourraient être les conséquences du changement climatique pour eux, 15 % considéraient que ce phénomène ne les concernerait pas et 60 % citaient de manière spontanée les effets qu'ils envisageaient.

En 2022, la question a été reposée dans les mêmes termes et montre des résultats assez différents : seuls 7 % des enquêtés ne savent toujours pas quelles pourraient être les conséquences du changement climatique pour eux, 11 % estiment désormais que ce phénomène ne les concernera pas et 83 % évoquent une ou plusieurs conséquences (graphique 27).

### Graphique 27 : répartition des réponses spontanées données à la question ouverte sur les conséquences du changement climatique en 2013 et 2022

En %



Champ : France (hors Mayotte).

Source : SDES, enquêtes sur le sentiment d'exposition aux risques, 2013 et 2022

Comme lors de la précédente enquête, la proportion des enquêtés n'identifiant pas de conséquence pour eux du changement climatique progresse de manière inversée par rapport au niveau d'études (graphique 28) : 13 % des enquêtés ayant un niveau supérieur au Bac déclarent ne pas savoir ce qui pourrait advenir à leur échelle (4 %) ou considèrent que

le changement climatique n'aura pas de conséquence pour eux (9 %), contre 26 % des Français ayant un niveau d'études inférieur ou égal au Bac (11 % ne savent pas et 15 % n'envisagent pas de conséquence pour eux). En 2013, ces proportions étaient respectivement de 30 % et 46 %.

<sup>17</sup> Ademe (2022), *Représentations sociales du changement climatique : 23<sup>ème</sup> vague*, baromètre réalisé par OpinionWay, novembre 2022.

<sup>18</sup> SDES (2023), *Opinions des Français sur l'environnement en 2022*, baromètres réalisés par l'Insee et le Crédoc, février 2023.

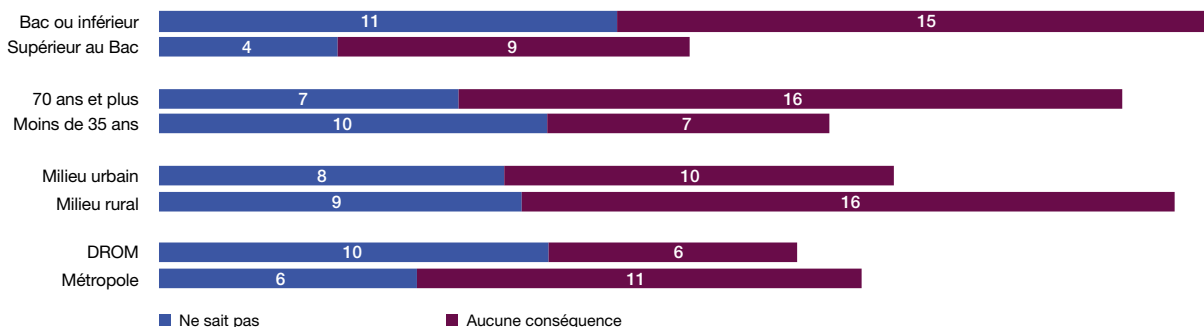
<sup>19</sup> IRSN (2023), *Baromètre IRSN sur la perception des risques et de la sécurité par les Français*, résumé du baromètre 2022, juin 2023.



## partie 5 : face au changement climatique : des risques de plus en plus tangibles

**Graphique 28 : proportion d'enquêtés n'identifiant pas en 2022 de conséquences pour eux du changement climatique selon les caractéristiques socio-démographiques**

En %



Champ : France (hors Mayotte)

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

Dans les départements d'outre-mer, les enquêtés répondent plus fréquemment qu'ils ne savent pas quelles pourraient être les conséquences du changement climatique pour eux (10 % contre 6 % en métropole), mais ils ont moins tendance que les Métropolitains à penser qu'ils ne subiront aucune conséquence (6 % contre 11 %). Ils ont aussi une plus grande propension à évoquer plusieurs conséquences et non une seule, comme beaucoup de Métropolitains. Comme lors de la précédente enquête, l'âge influe assez nettement sur les réponses données. Ainsi, les plus jeunes sont plus nombreux que les plus âgés à identifier une ou plusieurs conséquences (83 % contre 77 %) et moins nombreux à estimer que le changement climatique n'aura aucune conséquence à leur échelle (7 % contre 16 %). Par ailleurs, les ruraux semblent globalement moins percevoir quels pourraient être les effets du changement climatique (25 % ne savent pas ou n'identifient pas de conséquence, soit 7 points de plus qu'en ville). Comme en 2013, les enquêtés ignorant être exposés à un risque d'inondation ont aussi deux fois plus tendance que ceux qui ont conscience de leur exposition en la matière à répondre qu'ils ne subiront pas de conséquence à l'avenir (14 % contre 7 %).

### EN 2013, UNE PERCEPTION LOINTAINE ET ABSTRAITE DES MENACES

Lors de la précédente enquête en 2013, les effets spontanément cités par 60 % des enquêtés avaient été regroupés en six grandes thématiques (graphique 29). Parmi celles-ci, un groupe de conséquences s'imposait nettement en agrégeant un tiers des réponses. Il était constitué de réponses pouvant paraître hors sujet par rapport à la question posée, dans la mesure où il s'agissait avant tout d'impacts globaux du changement climatique (réchauffement des températures, dérèglement des saisons, etc.) et non pas d'effets directs sur les individus.

Plus précise, une seconde catégorie regroupait les références à la survenue d'épisodes météorologiques extrêmes, tels que les inondations, les tempêtes et les sécheresses. Ce type de conséquences était plus particulièrement cité par les enquêtés les plus âgés et par les Ultramarins. Autres effets redoutés à titre personnel, les effets du changement climatique sur la santé étaient fréquemment évoqués en lien avec des formes de pollution des milieux. À cela se rajoutaient la crainte de cancers, ainsi que des références au mal-être induit par les changements subis. Les femmes et les habitants des grandes agglomérations (souvent en lien avec la pollution de l'air) étaient significativement surreprésentés dans cette catégorie.

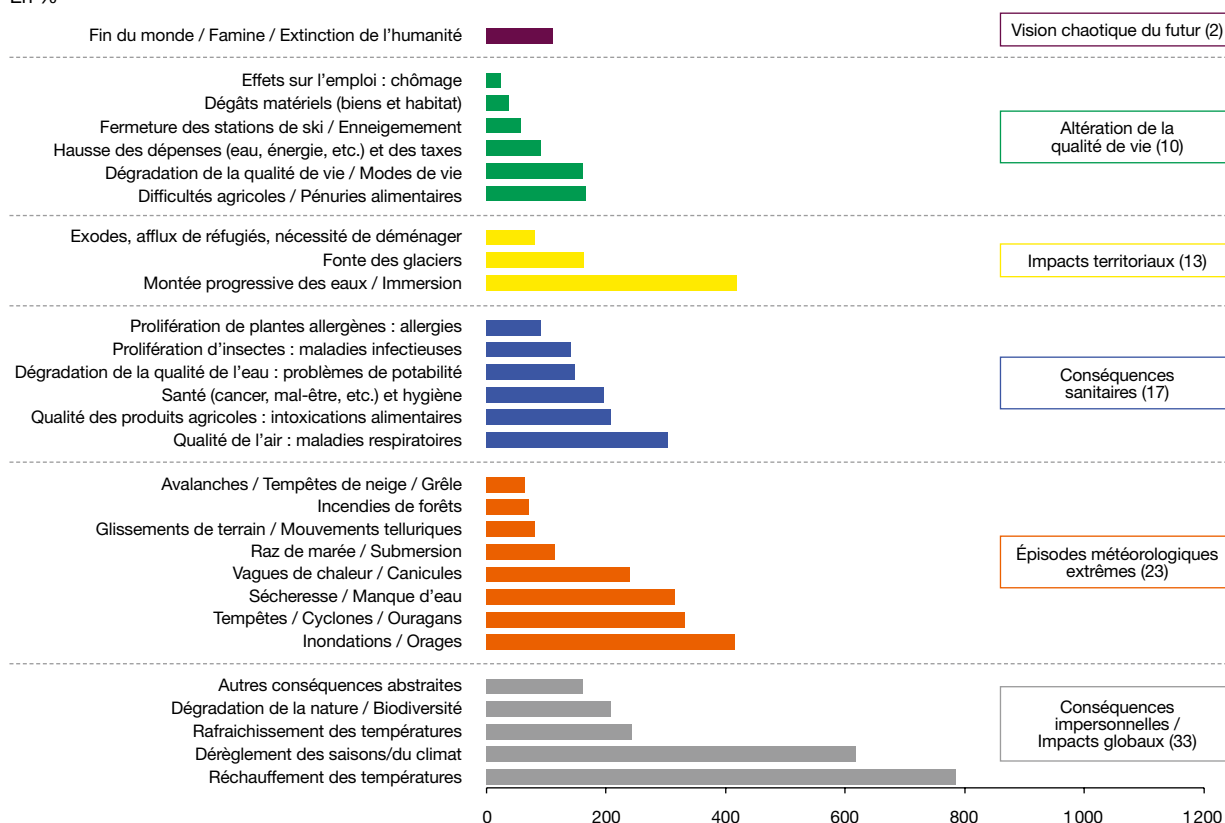
Un autre ensemble de conséquences étudiées agrégeait les réponses dans lesquelles le changement climatique était perçu comme pouvant altérer la qualité de vie et imposer une modification des modes de vie. Des inquiétudes s'exprimaient notamment quant à la qualité et la quantité de l'offre alimentaire. De même, certains ménages paraissaient soucieux des effets économiques de ce phénomène, tant du point de vue des dépenses que des dégâts matériels ou du chômage occasionnés. En 2013, cette préoccupation se révélait plus marquée chez les enquêtés les plus diplômés et les plus jeunes.

Les transformations géographiques induites par le changement climatique (montée du niveau des mers par exemple) suscitaient des inquiétudes quant aux impacts territoriaux et démographiques. Une petite partie des réponses mettait ainsi l'accent sur les situations de mobilités subies (nécessité de déménager ou afflux de réfugiés) qui pourraient en résulter. Ces conséquences étaient plus fréquemment évoquées par les enquêtés masculins et les ménages les plus favorisés. Enfin, une dernière catégorie regroupant une centaine de réponses donnait à voir la vision chaotique du futur qu'exprimaient certains Français face à un phénomène qu'ils tendaient à percevoir comme inéluctable et désastreux pour l'ensemble de la planète. Ces craintes étaient un peu plus fréquentes chez les enquêtés les moins diplômés.

partie 5 : face au changement climatique : des risques de plus en plus tangibles

Graphique 29 : répartition des conséquences du changement climatique évoquées en 2013

En %



Note de lecture : le réchauffement des températures a été cité à 785 reprises comme pouvant être une conséquence personnelle du changement climatique. 33 % des impacts évoqués ont été classés comme étant des « conséquences impersonnelles ».

Note : le graphique présente la répartition thématique des 6 053 conséquences citées. Un petit groupe (n = 75) de réponses hors-sujet n'apparaît pas dans le graphique. Le cumul des pourcentages est donc légèrement inférieur à 100 %.

Champ : France.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2013

EN 2022, LE VÉCU DES GRANDES CHALEURS A MODIFIÉ LE RAPPORT AUX RISQUES CLIMATIQUES

Neuf ans après, la perception sociale des effets du changement climatique a connu des évolutions significatives (graphique 30). La thématique « Épisodes météorologiques extrêmes » a progressé de 16 points, notamment du fait des sous-catégories « Sécheresse / Manque d'eau » et « Vagues de chaleur / Canicules » dont la part a été multipliée par trois. En 2013, ces deux types de conséquences représentaient 9 % des réponses, contre 28 % en 2022. De même, la thématique « Altération de la qualité de vie » a augmenté de 7 points au cours de la période. Plus précisément, les inquiétudes relatives à la survenue de dégâts matériels pour les biens et l'habitat ont vu leur part multipliée par six. Au premier rang des conséquences en la matière, les difficultés agricoles et les

risques de pénuries alimentaires ont vu leur part passer de 3 % des réponses en 2013 à 6 % en 2022. La proportion des réponses relatives à la hausse des dépenses (eau, énergie, etc.) et des taxes a également doublé en l'espace de neuf ans.

À l'inverse, la catégorie « Conséquences impersonnelles et impacts globaux » a connu une baisse de neuf points. En dépit de cela, cette perception abstraite du futur agrège encore près d'un quart des réponses. Les principales réponses en baisse ont trait au dérèglement des saisons (4 %, contre 10 % en 2013) et au rafraîchissement des températures (1 %, soit 3 points de moins). En revanche, la dégradation de la nature et de la biodiversité a progressé de 3 à 5 % entre les deux enquêtes.

Les « impacts territoriaux » du changement climatique suscitent également une moindre appréhension (- 7 points), notamment du fait de la baisse des réponses citant la montée

## partie 5 : face au changement climatique : des risques de plus en plus tangibles

**Graphique 30 : répartition des conséquences évoquées en 2022**

En %



Note de lecture : le réchauffement des températures a été cité à 821 reprises comme pouvant être une conséquence personnelle du changement climatique. 24 % des impacts évoqués ont été classés comme étant des « conséquences impersonnelles ».

Note : le graphique présente la répartition thématique des 6 576 conséquences citées. Un groupe (n = 256) de réponses hors-sujet n'apparaît pas dans le graphique. Le cumul des pourcentages est donc légèrement inférieur à 100 %.

Champ : France.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d'exposition aux risques, 2022

progressive des eaux et la fonte des glaciers. De manière cumulée, ces deux conséquences sont deux fois moins évoquées. Les mouvements de population induits par le changement climatique (exodes, afflux de réfugiés, nécessité de déménager) restent à un niveau stable.

Concernant les effets du changement climatique sur la santé, la situation est plus complexe. De manière globale, la thématique « Conséquences sanitaires » a connu une baisse de 5 points, du fait d'un recul des craintes en matière de pollution de l'air et de dégradation de la qualité des produits alimentaires. À l'inverse, la sous-catégorie regroupant les problèmes de maladie, de stress ou de mal-être a nettement progressé. Les enquêtés évoquent en effet de plus en plus le caractère « insupportable » des fortes chaleurs et les conséquences de celles-ci sur leur bien-être.

Enfin, la catégorie consacrée aux visions chaotiques du

futur reste globalement au même niveau qu'en 2013. Représentant toujours 2 % des réponses données à la question, cette approche pessimiste du futur ne concerne qu'une petite part des enquêtés très inquiets à l'égard d'une possible fin du monde, d'un effondrement de la civilisation, de famines désastreuses, de catastrophes en séries et de mortalité accrue.

### UNE PERCEPTION DE L'AVENIR DIFFÉRENTE SELON LES GÉNÉRATIONS ET LES TERRITOIRES DE VIE

L'âge des enquêtés et leur lieu de vie sont les facteurs influant le plus significativement la répartition des réponses données à cette question (graphique 31). Les plus âgés citent plus fréquemment la survenue probable d'épisodes

## partie 5 : face au changement climatique : des risques de plus en plus tangibles

météorologiques extrêmes, alors que les plus jeunes évoquent davantage des conséquences impersonnelles, des effets sur la santé ou des impacts territoriaux. À l’instar des enquêtés les plus âgés, ceux vivant en milieu rural semblent surtout s’inquiéter des bouleversements météorologiques qui pourraient survenir près de chez eux. En revanche, cette préoccupation décroît dès lors que la taille de l’agglomération tend à augmenter. Dans les grandes agglomérations, les conséquences redoutées se révèlent plus globales et indirectes, ou en lien avec la santé. Dans l’agglomération de Paris, les impacts territoriaux sont par ailleurs deux fois moins cités que dans le reste du pays. Des différences notables s’observent également entre la métropole et les départements d’outre-mer : les premiers sont surreprésentés concernant les épisodes météorologiques extrêmes et l’altération de la qualité de vie, alors que les seconds (pourtant très exposés aux catastrophes naturelles) citent davantage les impacts territoriaux.

Alors qu’il s’agit d’une question de connaissance, le niveau d’études a une influence limitée sur la répartition des réponses.

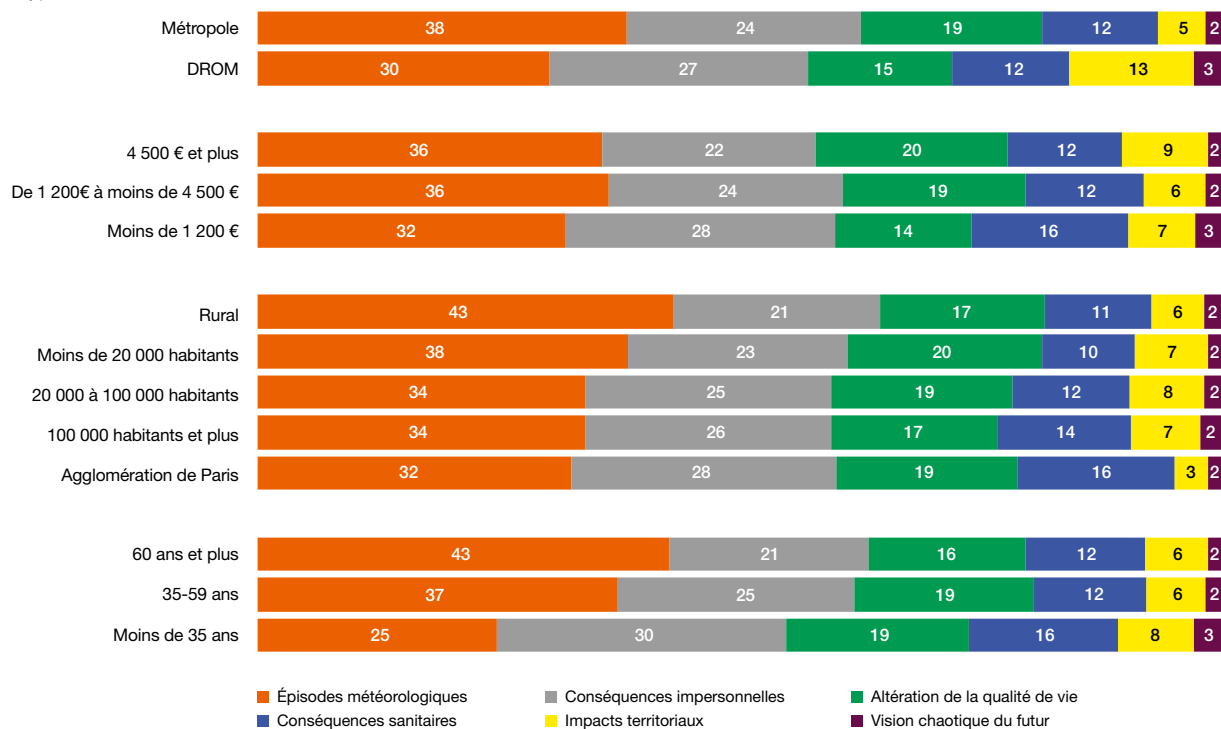
Le niveau de revenu semble davantage expliquer les réponses données. Les ménages modestes ont, par exemple, plus tendance à répondre à cette question en citant des conséquences abstraites ou de nature sanitaire. Pour leur part, les enquêtés résidant dans des communes exposées à des risques naturels sont un peu plus nombreux que les autres à s’inquiéter des impacts territoriaux du changement climatique. Enfin, la vision chaotique du futur est globalement très faible dans toutes les catégories de population. Seuls les Ultramarins, les ménages modestes et les jeunes sont légèrement surreprésentés concernant ce type d’inquiétude face à l’avenir.

### DU TRAITEMENT MÉDIATIQUE AU CONSTAT EMPIRIQUE

Lors de la précédente enquête, les résultats de cette question ouverte avaient permis de rappeler que la perception du changement climatique est étroitement liée au traitement

**Graphique 31 : répartition des conséquences évoquées en 2022 selon le type de répondants**

En %



Note : le graphique présente la répartition des réponses données afin d’atténuer le fait que certaines catégories d’enquêtés ont formulé davantage de réponses que les autres. Par exemple, 24 % des répondants ultramarins et 7 % des Métropolitains ont évoqué des impacts territoriaux, mais cela ne représente respectivement que 13 % et 5 % du total des réponses qui ont été formulées par eux.

Champ : France.

Source : SDES, enquête sur le sentiment d’exposition aux risques, 2022

médiatique qui en est fait<sup>20</sup>. Celui-ci influe en effet directement sur la nature des informations dont disposent les Français à ce sujet. À l'époque, une recherche comparative menée dans six pays s'était intéressée au traitement par la presse de la question climatique<sup>21</sup>. Celle-ci montrait que le ton dominant des articles français se caractérisait essentiellement par l'évocation d'un « risque implicite » (60 %), dans la mesure où l'accent était mis sur le caractère global de la catastrophe attendue. Venaient ensuite l'« incertitude » (26 %) et le « risque explicite » (14 %). En insistant de la sorte sur la gravité et l'aspect désastreux du changement climatique, tout en occultant de préciser la nature des risques encourus, le cadre interprétatif fourni par la presse à ses lecteurs induisait *ipso facto* une forme d'abstraction qui se retrouvait dans les résultats de l'enquête menée en 2013.

Neuf ans plus tard, les résultats obtenus montrent que les risques liés au changement climatique ne sont plus aussi abstraits qu'ils l'étaient. De nombreux médiateurs informationnels ont partiellement contribué à rendre plus concrètes ces menaces, en sortant du registre du risque implicite et en donnant moins de visibilité aux discours climatosceptiques<sup>22</sup>. À la suite de la parution de la précédente étude et en amont de la COP 21, le quotidien *Libération* a, par exemple, été l'un des premiers titres de presse à réaliser un dossier spécial sur les conséquences potentielles du changement climatique en France. Depuis, l'Observatoire national des effets du réchauffement climatique (Onerc) a fréquemment été sollicité par les médias pour donner à voir ce qui pourrait survenir sur le territoire national dans un avenir proche. Depuis la fin de la crise sanitaire, la presse s'est largement emparée de ce sujet, tant au niveau national qu'au niveau régional. Quelques années en arrière, les illustrations visuelles des effets du changement climatique s'appuyaient régulièrement sur l'image d'ours polaires dérivant sur des morceaux de banquise, tandis que les prévisions parlaient de « problèmes » à l'horizon 2100. Cela contribuait indirectement à créer une distance spatio-temporelle en donnant l'impression que les risques encourus étaient lointains.

Cette mise en image des risques liés au changement

climatique par la télévision a nettement évolué au cours des dernières années. Dernier exemple en date, France 2 et France 3 ont modifié leurs habituels bulletins météorologiques (désormais nommés *Journal Météo Climat*) afin d'informer les téléspectateurs sur les conséquences directes du changement climatique sur la météo. En adoptant un registre explicite du risque, les médias ont contribué à changer les représentations sociales du changement climatique et de ses possibles conséquences (territoriales, matérielles, financières, écologiques, etc.) pour les Français.

Depuis la fin des années 1990, les travaux menés par le sociologue Francis Chateauraynaud insistent sur la nécessité de donner des preuves pour alerter sur les risques et sur l'exigence de « tangibilité » qui conditionne l'appropriation des argumentaires par les personnes qui en sont les destinataires<sup>23</sup>. Même si l'expertise chiffrée permet de légitimer socialement la valeur d'une mise en garde<sup>24</sup>, l'accumulation des rapports du Giec ne suffit pas toujours à donner du sens aux risques liés au changement climatique. L'expérience individuelle reste en effet un élément structurant de la prise de conscience des faits incertains.

Réalisée au printemps 2022, l'enquête a été marquée par un effet de contexte notable : le mois de mai avait été le plus chaud (17,8 °C en moyenne en métropole) et le plus sec (déficit de précipitations de 65 %) jamais observé en France. Dans les 16 départements concernés par des arrêtés préfectoraux de restriction des usages en eau au moment de l'enquête, 27 % des enquêtés évoquaient logiquement le manque d'eau et les sécheresses. Rendus tangibles par la sécheresse précoce du printemps 2022, les risques climatiques qui semblent désormais redoutés par les Français sont ceux qui résonnent avec cette actualité : difficultés agricoles et pénuries alimentaires, fragilisation des habitations (retraits gonflements d'argile), hausse des dépenses, dégradation des conditions de vie, voire nécessité de déménager à terme. D'autres conséquences identifiées par les experts (épizooties, effets sur l'emploi, enjeux démographiques, etc.) restent en revanche moins connues de la population, dans la mesure où elles sont encore difficiles à appréhender, à percevoir, à imaginer.

<sup>20</sup> Aykut S.C., Comby J.B. & Guillemot H. (2012), "Climate Change Controversies in French Mass Media 1990-2010", *Journalism Studies*, n° 13/2, pp. 157-174.

<sup>21</sup> Painter J. (2013), *Climate Change in the Media: Reporting Risk and Uncertainty*, London: I.B. Tauris, 128 p.

<sup>22</sup> Les opinions climatosceptiques n'ont pas disparu pour autant. Des doutes sont en effet exprimés par 37 % des Français. cf. EDF-Ipsos (2022), *Observatoire international Climat et opinions publiques (Obs'COP 2022)*, 4<sup>e</sup> édition, décembre 2022.

<sup>23</sup> Chateauraynaud F. et Torry D. (1999), *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'EHESS, 476 p. –

Chateauraynaud F. (2013), *Argumenter dans un champ de forces : Essai de balistique sociologique*, Paris, Éditions Petra, 484 p.

<sup>24</sup> Desrosières A. (2008), *Gouverner par les nombres. L'argument statistique II*, Paris, Presses des Mines, 336 p.




### **Conditions générales d'utilisation**

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille — 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 — art. L.122-4 et L.122-5 et Code pénal art. 425).

**Dépôt légal** : décembre 2023  
**ISSN** : 2557-8138 (en ligne)




**Directrice de publication** : Béatrice Sédillot  
**Rédacteur en chef** : Hugues Cahen  
**Coordination éditoriale** : Céline Blivet  
**Infographie** : Bertrand Gaillet  
**Maquettage et réalisation** : Agence Citizen Press



Cette publication présente les résultats d'une enquête réalisée en mai 2022 auprès de 4 700 personnes résidant en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer. L'objectif de cette enquête était de saisir comment les Français perçoivent les risques naturels (inondation, séismes, cyclones, etc.) et technologiques (risques industriels et nucléaires) auxquels ils sont potentiellement exposés.

En s'intéressant tout à la fois au vécu passé, au ressenti présent et à l'inquiétude exprimée face au futur, l'enquête s'est employée à caractériser le rapport qu'entretiennent les personnes résidant dans des communes exposées : qui a conscience de son exposition à tel ou tel risque ? le fait d'avoir déjà vécu une catastrophe naturelle ou technologique par le passé a-t-il une incidence sur la relation aux risques des enquêtés ? comment perçoivent-ils les risques liés au changement climatique à l'échelle de leur territoire de vie ? plus généralement, quelle est leur opinion à l'égard des politiques de prévention des risques ?

Au-delà des réponses données à ces questions, cette restitution des résultats d'enquête s'emploie à interroger les spécificités territoriales, à identifier les déterminants socio-économiques qui induisent l'appréhension des risques par les individus, et à caractériser les différents types de risques (naturels et technologiques) en fonction de la façon dont ils sont perçus.



## **Les Français et les risques environnementaux**

### **Service des données et études statistiques**

Sous-direction de l'information environnementale

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : [diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)